RECUEIL

DE

CHANSONS PIEUSES

DU XIIIe SIÈCLE

PUBLIÉES

PAR

EDW. JÄRNSTRÖM

I

Thèse pour le doctorat, qui sera publiquement soutenue à l'Université de Helsingfors (salle de droit) le 28 mai 1910, à 10 h. du matin.

HELSINGFORS 1910
IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DE LITTÉRATURE FINNOISE

AVANT-PROPOS

Cette publication a été commencée avec le dessein de donner un recueil des poésies lyriques des trouvères du XIIIe siècle, formant un genre qu'il est convenu d'appeler les „chansons pieuses". Les motets et les lais religieux, qui en diffèrent essentiellement par leur caractère musical, sont publiés, comme on le sait, dans d'autres recueils. Ici on ne trouvera que des pièces composées selon les règles des genres profanes de la poésie lyrique courtoise, et qui sont d'une structure strophique nettement marquée. Elles constituent un genre pieux qui a eu une vogue remarquable, surtout dans la seconde moitié du XIIIe siècle, époque qui marque le déclin de la poésie courtoise, et j'ai pu assembler de différents manuscrits une riche collection de ces chansons. Des raisons pratiques m'ont empêché de les publier toutes à la fois, et j'ai été obligé de diviser ce recueil en deux parties dont seule la première paraît aujourd'hui. J'espère pouvoir bientôt donner la seconde partie, qui achèvera de donner une idée complète de ce genre cultivé par des poetae minores *et pour la plus grande partie inconnus.*

Ce travail m'a été indiqué par M. Joseph Bédier, et il a été beaucoup facilité par les précieux conseils qu'il a bien voulu me donner à mainte occasion. — M. Alfred Jeanroy, avec la compétence et l'amabilité que l'on sait, m'a rendu le service signalé de contrôler et de compléter la liste que j'avais dressée des poésies pieuses dont je venais d'aborder l'étude. Que ces illustres romanistes veuillent agréer l'assurance de ma vive et respectueuse reconnaissance.

Je tiens encore à remercier M. Yrjö Hirn qui, expert plus que personne en la matière mariologique, m'a donné à ce sujet des conseils inappréciables, et mon ami M. Artur Långfors, qui ne s'est jamais refusé à mettre à ma disposition ses solides connaissances philologiques.

Helsingfors, 20 avril 1910.

Edw. Järnström.

Introduction

Les chansons pieuses qui seront publiées dans cette première partie de notre recueil sont tirées des manuscrits suivants:

V (Pb^{14})[1] = ms. fr. 24406 de la Bibliothèque nationale.[2]

C (B^{2}) = ms. n:o 389 de la Bibliothèque de Berne.[3]

H (M) = Le chansonnier provençal de la Bibliothèque d'Este à Modène.[4]

I (O) = ms. Douce 308 de la Bibliothèque Bodleienne d'Oxford.[5]

a (R^{1}) = ms. fonds Christine 1490 de la Bibliothèque du Vatican.[6]

Quelques-unes de nos chansons apparaissent en outre aussi dans les manuscrits: *i* (Pb^{9}; ms. fr. 12483), *M* (Pb^{3}; ms. fr. 844), *P* (Pb^{6}; ms. fr. 847), *Q* (Pb^{7}; ms. fr. 1109), *T* (Pb^{11}; ms. fr. 12615), *W* (Pb^{15} et Pb^{16}; ms. fr. 25566) et *X* (Pb^{17}; ms. nouv. acq. fr. 1050). A ces manuscrits bien connus il faut ajouter un feuillet récemment découvert d'un chansonnier inconnu. M. J. Bédier, qui vient de publier les chansons transcrites sur ce feuillet isolé (appartenant à M. Pierre Aubry), désigne ce nouveau manuscrit par la lettre *Z* (voir *Mélanges Wilmotte*, p. 895). Comme ce sigle désigne déjà, dans

---

[1] *V, C* etc. sont les sigles bien connus de Schwan (*Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 2); Pb^{14}, B^{2} etc. sont ceux de la *Bibliographie des chansonniers français* de M. G. Raynaud.

[2] Schwan, *ouvr. cit.*, p. 108.

[3] Schwan, *ouvr. cit.*, p. 173.

[4] Schwan, *ouvr. cit.*, p. 216.

[5] Schwan, *ouvr. cit.*, p. 194.

[6] Schwan, *ouvr. cit.*, p. 52.

le système de Schwan, un autre manuscrit, nous préférons employer le signe Z_1.

On sait que le ms. **V** se compose de deux parties distinctes. La première, qui va jusqu'au feuillet 119, est un chansonnier du milieu du XIII[e] siècle. La seconde, qui date de la fin du même siècle, contient—après deux morceaux en prose: un *Traitié des quatre necessaires* (fol. 120—141) et le *Bestiaire d'amours mestre Richart de Fournival* (fol. 141—148) — 29 chansons religieuses. C'est cette dernière partie seule — appelée *Vg* par Schwan — qui nous intéresse ici.

Les 24 premières de ces chansons (I—XXIV de notre édition) proviennent d'un recueil qui a été utilisée aussi par le ms. *C*. Elles s'y trouvent toutes,[1] et — à l'exception du n:o I, qui est encore dans *I* — nulle part ailleurs. Comme l'a bien remarqué Schwan,[2] aucun des deux manuscrits n'est la copie de l'autre. Les variantes notables le prouveraient, si on ne le voyait autrement. Mais il est évident que, si le scribe de *C* avait copié *V*, il ne se serait pas arrêté à la chanson XXIV, et le copiste de *V* n'aurait pas eu de raison de bouleverser si complètement l'ordre alphabétique de *C*.

Au fonds primitif, qui lui était commun avec *C*, *V* — ou son modèle, si l'on veut — a ajouté cinq *unica* (XXV—XXIX de notre recueil). De ces pièces, la première (XXV) a très probablement été imitée d'une chanson provençale; la deuxième (XXVI) et la quatrième (XXVIII) le sont certainement. Il est, dans ces conditions, permis de supposer que les *unica* de *V* n'ont pas été ramassés de manuscrits différents, mais proviennent d'un même recueil, aujourd'hui perdu, qui contenait, peut-être, encore d'autres pièces de ce caractère provençalisant. — Toutes les chansons du ms. *V* sont anonymes.

---

[1] Schwan *(ouvr. cit.,* p. 205) se trompe en signalant comme *unicum* du ms. *V* la pièce III de notre recueil. Elle se trouve dans *C* sons le n:o CDXII. L'*unicum* entre nos pièces XIII et XIV (CDLVII et CDLXXXI de *C*) est une chanson provençale qui a été francisée par un copiste. Le prétendu *unicum* entre nos pièces XIV et XV (CDLXXXI et II de *C*) n'existe pas du tout.

[2] *Ibid.*

Comme la partie pieuse du ms. *V* n'a pas été publiée avant, il convient de dire quelques mots de la langue du copiste de ces chansons. Elle montre, en général, les traits caractéristiques de la langue littéraire du Centre. Cependant, des graphies comme *soloil* (I, 46; XXV, 1), *paroil* (XXV, 9), *mervoille* (II, 5), *vermoille* (XXIII, 37), *poine* (XXIII, 5) et *vuil* (I, 9; III, 25; VIII, 23; X, 2), *vuille* (I, 38 et 56), *vuilliez* (II, 43 et 50) [1] à côté de *veil* (XIV, 26; XVII, 19 et 46 etc.), *veille* (XXI, 25), *veillez* (XIV, 31), appyées par *solaus* (régulièrement) et la terminaison *-aige* alternant avec *-age* (cp. les chansons VIII et IX) indiquent quelques rapprochements avec les dialectes de l'Est. *Desierrier* (règulièrement) doit être une graphie individuelle. L'écriture du copiste n'est pas très soigneuse; les lettres initiales des strophes manquent, et la notation musicale s'arrête à la chanson XVII.

Le ms. C réunit [2] en groupes les chansons pieuses qu'il contient, d'après la lettre initiale des pièces. Chacun de ces groupements alphabétiques commence par une ou deux chansons religieuses, et plusieurs finissent de même. A la fin du groupe D il y en a même quatre, dont les trois premières sont séparées de la dernière par une pièce profane. [3] Le manuscrit contient en tout 41 chansons pieuses. Vingt-quatre proviennent du fonds commun à *V* et *C* (v. plus haut). Les sept chansons de Jacques de Cambrai (XXX—XXXVI) sont probablement tirées d'un *Liederbuch* qui contenait des poésies de ce trouvère. [4] Une seule (n:o XXXIV) se trouve encore dans *I* et Z_1. Restent dix chansons (XXXVII—XLVI) dont une (XXXIX) est aussi dans *I* et Z_1, une (XLI) est commune à

---

[1] Cp. Görlich, *Der burgundische Dialekt*, p. 85.

[2] Nous avons consulté le ms. *C* dans l'édition diplomatique de Brakelmann (*Arch.*, XLI, XLII et XLIII), que nous avons comparée avec la collation de MM. Gröber et v. Lebinski (*Zeitschr.*, III, p. 39 et suiv.).

[3] Les chansons qui commencent les groupes I (R. 1576) et P (R. 886) et la deuxième du groupe V (R. 1967) sont des chansons de croisade. Le groupe N commence par un lai à la Vierge (R. 1020), et la deuxième pièce du groupe T est une chanson contre l'amour de Thibaut de Champagne (R. 711).

[4] Voir la chanson n:o XXX. — Les chansons pieuses de Jacques de Cambrai sont toujours les premières du groupe où elles se trouvent.

C, *H*, Z_1 et *I*; les autres sont des *unica*. De ces chansons, trois ont été postérieurement ajoutées au manuscrit: une chanson anonyme (XLIII) et deux pièces d'Aubertin d'Areynes (XXXVII et XXXVIII).[1]

A l'exception des deux auteurs cités, le ms. *C* ne donne pas d'attributions pour les pièces religieuses.[2] Le manuscrit est écrit dans le dialecte lorrain[3] et date de la fin du XIIIe, sinon du commencement du XIVe siècle. Il n'a pas de notation musicale.

Le ms. **H** contient deux chansons pieuses anonymes dont le n:o XLI de notre recueil se trouve encore dans *C*, Z_1 et *I*.[4] L'autre (XLVII) est un *unicum*. Nos chansons se trouvent dans la partie du manuscrit qui date de la fin du XIIIe ou du commencement du XIVe siècle.[5] Le ms. *H* n'a pas de musique.

Le ms. **I** nous donne[6] cinq chansons pieuses. Une (I) se trouve encore dans *V* et *C*, une (XXIX) est dans *I*, *C* et Z_1, et une (XLI) est commune à *I*, *C*, Z_1 et *H*; trois (XLVIII—L) sont des *unica*. Toutes les pièces sont anonymes. Le manuscrit est écrit dans le dialecte lorrain et date du commencement du XIVe siècle. La notation musicale manque.

Le ms. **a** donne aux feuillets 120—127[7] un recueil de 14 chansons pieuses dont deux seulement sont anonymes.[8] Dans cette partie

---

[1] Cp. Gröber, *l. c.*, p. 41. Selon M. Gröber les deux chansons d'Aubertin n'ont pas été ajoutées au manuscrit par le même copiste.

[2] Par la découverte du ms. Z_1 nous connaissons maintenant les auteurs des pièces n:os XXXIX—XLI.

[3] Voir v. Seydlitz-Kurzbach, *Die Sprache der altfranz. Liederhandschrift Nr. 389 der Stadtbibliothek zu Bern*, Halle, 1898.

[4] Cp. plus haut sous le ms. *C*.

[5] Cp. Jeanroy, *Revue des Langues romanes*, 1896, p. 241.

[6] Nous avons consulté le ms. *I* dans l'édition diplomatique de Steffens (*Arch.*, XCVII, XCVIII, XCIX).

[7] Pour les feuillets du ms. *a* qui nous intéressent, nous avons pu disposer de photographies que, sur la recommandation de M. Bédier, nous a bien voulu procurer, en 1905, M. E. Albertini, élève de l'École francaise de Rome. Nous lui exprimons ici tous nos remerciements.

[8] La pièce: *Glorieuse vierge pucele* (LI), anonyme dans la *Bibliographie* de Raynaud, I, p. 229, est bien attribuée à Guillaume le Vinier par le manuscrit. La pièce: *Glorieuse vierge Marie* (LX), anonyme dans le ms., est d'Adam de la Halle.

pieuse du manuscrit, tous les auteurs sont des Picards. Il y a: trois chansons de Guillaume le Vinier (LI—LIII), une (LIV) de Richard de Fournival, deux de Moniot d'Arras (LV et LVI), deux de Jacques le Vinier (LVII et LVIII), une de Pierot de Niele (LIX), une d'Adam de la Halle (LX), deux de Guillaume de Béthune (LXII et LXIII) et deux chansons anonymes (LXIV et LXV). De ces chansons, LI se trouve encore dans le ms. *T*; LII est dans *a*, *M* et *T*; LIII est dans *a* *M* et Z_1; LV nous est donné par *a*, *P*, *i*, *X*; LX est dans *a* *P*, *Q*, *T*, *W*; LXIV est dans *a*, *P*, *X*. Les autres sont des *unica*. Le manuscrit est picard et date du XIVe siècle; il est pourvu de notation musicale.

Des deux chansons pieuses que nous connaissons d'Adam de la Halle, le ms. *a* ne nous donne qu'une seule (n:o LX). Comme nous avons cru utile de ne pas séparer les deux pièces du même auteur, nous intercalons parmi les chansons du ms. *a* cette autre pièce d'Adam, bien qu'elle ne se trouve que dans les mss. *P*, *Q*, *T*, *W*. Elle porte dans notre recueil le n:o LXI.

Nous donnerons maintenant une table qui, en même temps qu'elle donne l'énumération des chansons que nous publions aujourd'hui, exprime l'enchaînement des pièces communes, qui conduit des mss. *V* et *C* aux mss. *H* et *I*. A partir du ms. *a* commence une nouvelle série de chansons qui ne se trouvent dans aucun des manuscrits précédents. Nous suivrons en général l'ordre des pièces, que nous donnent les manuscrits, ou parties de manuscrits, mais nous réunirons les chansons d'auteurs connus et nous les donnerons avant les pièces anonymes.

V C ANONYMES

I (R. 1431) *Vivre touz temps et chascun jour morir* (se trouve aussi dans *I*).
II (R. 610) *Chanter m'estuet de la sainte pucelle*
III (R. 249) *Quant Diex ot formé l'omme a sa semblance*
IV (R. 1609) *L'autr'ier m'iere rendormiz*
V (R. 1366) *Quant froidure trait a fin*

VI (R. 1547) *De la gloriouse fenix*
VII (R. 1607) *La volentez dont mes cuers est raviz*
VIII (R. 670) *Cuers qui son entendement*
IX (R. 156) *Tout ensement con retraient a l'aire*
X (R. 734) *De fin cuer et d'aigre talent*
XI (R. 1778) *Quant glace et nois et froidure s'esloigne*
XII (R. 869) *Loee tant que loer*
XIII (R. 519) *Rose cui nois ne gelee*
XIV (R. 793) *Talens me rest pris de chanter*
XV (R. 1459) *A la mere Dieu servir*
XVI (R. 2040) *Avuegles, muez et sourz*
XVII (R. 783) *Em plorant me couvient chanter*
XVIII (R. 804) *De la mere Dieu doit chanter*
XIX (R. 1863) *Dame, s'entiere entencions*
XX (R. 67) *De la mere Dieu chanterai*
XXI (R 426) *Bien est raison, puisque Diex m'a donné*
XXII (R. 648) *Toute riens out commencement*
XXIII (R. 1389) *Ja ne verrai le desir acompli*
XXIV (R. 2092) *Droiz est que la creature*

V ANONYMES

XXV (R. 1780) *De l'estoile, mere au soleil*
XXVI (R. 902) *L'estoile qui tant est clere*
XXVII (R. 1327) *De volenté desiriere*
XVIII (R. 229) *En la vostre maintenance*
XXIX (R. 1193) *Tant ne me plaist toute phylosophie*

C JACQUES DE CAMBRAI

XXX (R. 114) *Grant talent ai k'a chanteir me retraie*
XXXI (R. 1563) *Haute dame, com rose et lis*
XXXII (R. 1856) *Kant je plus pens a comencier chanson*
XXXIII (R. 1178) *Loeir m'estuet la roïne Marie*
XXXIV (R. 2091) *Mere, douce creature* (se trouve aussi dans *Z* 1)
XXXV (R. 380) *O dame, ke Deu portais*
XXXVI (R. 602) *Retrowange novelle*

AUBERTIN d'AREYNES

XXXVII (R. 1119) *Fois loaulteis, solais et cortoixie*
XXXVIII (R. 514) *Remambrance que m'est ou cuer entreie*

LAMBERT FERRI

XXXIX (R. 198) *Aÿmans fins et verais* (se trouve aussi dans *I* et Z_1)
XL (R. 2053) *Tant ai d'amours apris et entendu* (se trouve encores dans Z_1)

GILLES DE LE CROIS

XLI (R. 1580 et 1927) *Douce dame de paradis* (se trouve encore dans *H*, Z_1 et *I*)

ANONYMES

XLII (R. 716) *Boin fait servir dame ki en greit prent*
XLIII (R. 1601) *Douce dame, roïne de haut pris*
XLIV (R. 1986) *Longuement ai a folor*
XLV (R. 1985) *Trois choses font une flor*
XLVI (R. 473) *Trismontainne, ki tout ais sormonteit*

[**H C** voir n:o XLI]

H ANONYME

XLVII (R. 23) *Bien emploie son cuer et son corage*

[**IVC**; **IC**; **ICH** voir les n:os I, XXXIX, XLI]

I ANONYMES

XLVIII (R. 276) *Gloriouse virge plaisans*
XLIX (R. 1549) *Gloriouse dame gentis*
L (R. 1643) *De la mere Jesucrist*

a GUILLAUME LE VINIER

LI (R. 611) *Glorieuse virge pucele* (se trouve encore dans *T*)
LII (R. 1353) *Dame des cieus* (encore dans *M* et *T*)
LIII (R. 388) *Virge pucele roiaus* (encore dans *M* et Z_1)

RICHARD DE FOURNIVAL

LIV (R. 713) *Mere au roi omnipotent*

Moniot d'Arras

LV (R. 1188) *Qui bien aime a tart oublie* (encore dans *i, P, X*)
LVI (R. 304) *De haut liu muet la cançons que je cant*

Jacques le Vinier

LVII (R. 654) *Ains que mi cant aient definement*
LVIII (R. 1999) *Canter voeil de la meillour*

Pierot de Niele

LIX (R. 2113) *Douce vierge, roïne nete et pure*

Adam de la Halle

LX (R. 1180) *Gloriëuse vierge Marie* (encore dans *P, Q, T, W)*
[LXI (R. 495) *Ki a pucele on dame amee.* Se trouve dans les mss. *P, Q, T, W.*]

Guillaume de Béthune

LXII (R. 1662) *Puis que jou sui de l'amerouse loi*
LXIII (R. 1176) *On me reprent d'amour qui me maistrie*

Anonymes

LXIV (R. 353) *Mere au roi poissant* (encore dans P, *X*)
LXV (R. 1743) *Mere au douc roi de cui vient toute joie.*

On nous dira peut-être que la division selon les manuscrits. que nous avons adoptée pour cette publication, n'est pas la bonne, et qu'il aurait fallu grouper les chansons pieuses selon un pricipe moins extérieur. Voici ce qu'on peut répondre.

Il n'est pas possible de déterminer la date et la patrie de la plupart de nos chansons. A l'exception des pièces de Gautier de Coinci, de cinq chansons pieuses de Thibaut de Champagne et de deux d'Adam de la Halle, qui nous sont parvenues dans un grand nombre de manuscrits, il est rare que nous connaissions les auteurs.

Le ms. *a* nous en nomme six, le ms. de Berne indique deux poètes, enfin, nous savons encore les auteurs de quelques pièces isolées. Mais la grande majorité de nos chansons sont anonymes. Les copistes en ont souvent fait des collections sans parler de leur provenance. On a vu que les deux manuscrits *V* et *C* ont puisé toute une grande série de chansons dans le même recueil, et que chacun d'eux s'est encore servi de recueils indépendants. Le ms. *X* contient aux derniers feuillets (fol. 257—272) une série de 31 chansons pieuses anonymes dont neuf forment un recueil pieux dans le ms. *P* (fol. 194—198). D'autres chansons apparaissent isolées et également anonymes. Comme ces chansons ne présentent pas d'allusions historiques ou personnelles, il ne reste que les rimes qui puissent donner quelques renseignements sur leur origine. On en peut tirer très peu de chose. On verra au cours de cette publication que ce n'est que rarement qu'on peut conclure à une origine picarde, centrale ou lorraine de telle chanson. Mais elles nous prouvent que les copistes admettaient dans le même recueil des pièces d'origine différente.

Il y a un trait qui pourrait caractériser la date approximative des chansons pieuses. Beaucoup de poètes anonymes ont la tendance prononcée de composer leurs poésies à *coblas unissonans*, comme disaient les troubadours. Or, c'est là un perfectionnement de la forme métrique qui, bien qu'on le rencontre sporadiquement déjà avant (cp. les chansons LI et LIII de Guillaume le Vinier), ne devient fréquent que dès la fin du XIIIe siècle, pour se continuer dans les „chants royaux“ et les „ballades“ du siècle suivant. Mais l'absence de cette complication ne prouve pas nécessairement qu'une chanson est de date plus ancienne. Il n'est par conséquent pas possible de grouper nos chansons ni chronologiquement ni selon leur origine.

Un troisième groupement se présenterait peut-être. On sait depuis longtemps que les trouvères pieux ont emprunté aux chansons profanes la mélodie et la forme poétique de leurs chansons. M. P. Meyer[1] a démontré que déjà le plus ancien de ces poètes

---

[1] *Rom.*, XVII, p. 430 et suiv.

que nous connaissions, Gautier de Coinci, le faisait, et il en est de même des autres, nommés ou anonymes. Beaucoup de modèles de ce genre ont été signalés par différents éditeurs de poésies lyriques et dans des articles qui rendent compte de ces éditions. Après avoir étudié ce qui a été imprimé des chansons des trouvères, nous avons pu retrouver encore un certain nombre de modèles de nos chansons pieuses, et si nous n'en avons pas découvert davantage, c'est que nous n'avons pas pu comparer les chansons inédites, et, même si nous l'avions pu faire, il serait encore très possible que le modèle de telle chanson pieuse, qui semblerait introuvable, fût parmi ceux que les manuscrits ne nous ont pas transmis. Il est probable que, dans des cas fort rares, tel poète, doublé d'un bon musicien, comme le chansonnier royal, Thibaut de Champagne, a composé des chansons originales en l'honneur de la Vierge — Thibaut semble au moins s'être imité lui-même dans la pièce n:o 1410 de la *Bibliographie* de Raynaud (calquée sur R. 1393) — mais il est assuré que des auteurs comme Moniot d'Arras et Richard de Fournival, par exemple, qui ne se seraient pas permis des imitations pour leurs chansons d'amour, ne se sont fait le moindre scrupule d'emprunter à d'autres la mélodie et la forme strophique de leurs chansons pieuses. C'était là une convention littéraire, et les poètes nous avertissent quelquefois eux-mêmes qu'ils ont composé leurs pièces *ou chant* de telle chanson profane. Ainsi l'auteur de la chanson n:o IV de notre recueil prétend que la Mère de Dieu lui avait elle-même indiqué le modèle, et il en cite les premiers vers; la chanson n:o VII est adressé à un „vidame“, qu'il ne nous a malheureusement pas été possible d'identifier, et l'auteur s'exprime ainsi:

> Chanson faite de si haut saintuaire
> Qu'a li loer ne puet nus avenir,
> Va a celui dont je tieng l'essemplaire
> Et la forme de cest chant retenir,
> Le vidame qui maint au marescaige,
> Et si li di que, etc.

Le ms. de Berne nous signale les modèles des chansons de Jacques de Cambrai — à l'exception d'une seule — d'une façon si exacte qu'il n'est point douteux que ces indications proviennent de l'auteur lui-même.

Les formes strophiques de tous les genres lyriques sont représentées. Nous avons la jolie petite chanson: *De la mere Dieu chanterai* (N:o XX) qui semble bien composée sur l'air d'une ballette. Gautier de Coinci nous a laissé une pastourelle religieuse très originale: *Hui matin a la journee* (R. 526) dont le refrain est bien caractéristique pour le genre:

Chascun lo qu'il l'aint et lot,
O. o. n'i a tel dorenlot;
Pour voir, tout a un mot,
Sache qui m'ot: mar voit, mar ot
Qui lait Marie por Marot. [1]

Mais ces genres peu sérieux s'adaptaient mal au traitement du sujet élevé de nos chansons, et c'est surtout le genre de la chanson, „le grand chant" du moyen âge, qui a livré les modèles de nos chansons.

Dans ces conditions, on peut se demander s'il n'était pas possible de classer nos chansons selon les genres profanes qu'elles ont imités. Cela aurait le grand inconvénient de séparer l'une de l'autre les pièces du même auteur, mais on pourrait à la rigueur s'y résigner — étant donné surtout le petit nombre de poètes connus, — si ce classement correspondait à une division réelle et ayant existé pour les trouvères eux-mêmes. Or, ce qui caractérise les différents

[1] Je veux signaler ici que la pastourelle pieuse mêlant français et latin: *L'autr'ier matin el mois de may Regis eterni munere* (R. 1368), publiée par Bartsch dans la *Zeitschr.*, VIII, p. 573, et partiellement par M. Jeanroy (*Les Origines de la poésie lyrique, p.* 489), est une imitation, comme les autres chansons pieuses. Si on la compare avec la pastourelle profane, également française-latine, que M. P. Meyer a publiée dans la *Romania,* IV, p. 380, on verra que le poète pieux a très servilement parodié la pièce profane. Il en a pris — en les modifiant légèrement quelquefois — tous les vers qui pouvaient servir dans sa composition religieuse, et notamment les vers initiaux des hymnes célèbres, qu'il place comme l'auteur de la chanson profane à la fin des strophes.

genres de la poésie lyrique n'est pas seulement la forme, c'est aussi le sujet et la façon dont il est présenté. Il y a eu des pastourelles sans refrains, comme il y a eu des „chansons“ qui en étaient pourvues. Un jeu parti a exactement la forme strophique d'une „chanson“. Dans la poésie pieuse du XIIIe siècle le sujet est toujours le même. C'est la dévotion à la Vierge qui s'exprime dans toutes les pièces, et dans toutes, d'une manière stéréotype et traditionnelle. On a imité des pastourelles, mais il n'y a pas eu de genre de la pastourelle pieuse — la pièce citée plus haut de Gautier de Coinci est une exception. — Il n'a pas existé de ballette ou d'estampie religieuses, comme il n'y a pas eu de jeu parti discutant les avantages du service de la dame céleste. On serait bien embarrassé de classifier mainte chanson pieuse selon les distinctions de la poésie profane. Il ne reste donc pas d'autre classement que celui des manuscrits eux-mêmes.

Les idées de nos trouvères ne sont pas plus originales que la forme. Quiconque connaît la littérature religieuse latine trouvera dans ces chansons les lieux communs qu'il a mille fois rencontrés dans les sermons, les prières et les litanies. C'est le grand péché d'Ève qui rendit nécessaire l'*Avé* de l'ange Gabriel, c'est l'exemple de saint Théophile qui nous prouvera la bonté et la puissance de la Mère de Dieu, ce sont les prophéties de l'Ancien Testament, enfin, et surtout, c'est l'accumulation des dénominations symboliques et traditionnelles de la Vierge. On s'attend, étant donné la dépendance des genres lyriques profanes, à trouver dans nos chansons des traits se rapportant à la vie courtoise et aux meurs féodaux. Et on en trouve certainement, mais moins qu'on ne croirait. Les „chansons pieuses“ sont un genre hybride et peu original qui a emprunté ses formes à l'art lyrique profane et ses idées à l'office divin.

Les indications sommaires que nous avons pu donner ici ne suffisent pas pour bien caractériser le genre des chansons pieuses. Tout cela demande un examen plus détaillé qui ne saurait être abordé avant que tous les matériaux soient publiés. Nous nous réservons

de revenir à ces questions dans une étude d'ensemble qui terminera la seconde partie de notre travail. — Nous ne relèverons pas dans les notes les allusions au symbolisme marial qui sont des lieux communs. Il conviendra d'en dire quelques mots lorsque notre publication sera terminée. Ci-dessous nous ne nous arrêterons qu'aux passages où une note explicative paraît nécessaire pour l'intelligence du texte.

Un grand nombre de nos chansons nous sont parvenues sans les mélodies, mais d'autres en sont pourvues, et nous regrettons de ne pas posséder les dispositions et les connaissances nécessaires pour les étudier. La publication de cette musique empruntée rendrait de grands services à l'étude de l'art musical des trouvères. Tant qu'elle reste inédite, et tant que nous ne possédons pas d'éditions de la plus grande partie des chansons profanes, la question d'imitation restera forcément indécise pour beaucoup de nos chansons pieuses.

Nous finirons en disant deux mots sur la façon dont le texte a été établi. Dans les rares cas où une pièce nous a été transmise par plusieurs manuscrits, nous avons essayé un classement, et nous avons suivi la graphie du manuscrit que nous avons cru devoir choisir comme base de l'édition. Mais il est très rare que nous ayons plus de deux manuscrits; souvent il n'y en a qu'un seul. Pour les chansons communes à *V* et *C*, nous suivons la graphie de *V*, parce qu'il donne en général de meilleures leçons, mais surtout parce qu'il est écrit dans la langue littéraire du Centre qui se rapproche certainement beaucoup plus des dialectes individuels des auteurs anonymes que la graphie lorraine du ms. *C*. Il va sans dire que si les chansons sont des *unica* ou que nous ayons deux manuscrits lorrains, nous suivons la graphie du seul ms. ou de celui des deux qui donne les meilleurs leçons.

I

(Raynaud: 1431)

Manuscrits: *V*, *C*, *I*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 384; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 306.

Versification. Sept strophes de huit décasyllabes qui riment selon la formule: *ababbaab*. Les rimes sont les mêmes dans toute la chanson, mais leur ordre est interverti dans les strophes paires. L'envoi compte trois vers et rime comme la fin des strophes paires. — Cette forme strophique a souvent été employée par les trouvères. Sur des rimes masculines, nous en connaissons une dizaine de spécimens: Thibaut de Champagne s'en est servi trois fois (R. 324, 407 et 1880), le Châtelain de Coucy (R. 1913), Andrieu Contredit d'Arras (R. 307), le Vilain d'Arras (R. 472), Baude au Grenon (R. 1279) l'ont employée également; elle apparaît encore dans une pièce anonyme (R. 1456) et, avec les mêmes rimes que dans notre chanson (ordre des strophes paires), dans une chanson d'amour de Jean de la Fontaine (R. 819). Enfin, deux autres chansons pieuses (N:o XLVI et LVII) présentent la même construction rythmique. Comme la musique de ces chansons n'a pas été comparée, il nous est impossible de décider si une d'elles, et laquelle, a pu servir de modèle au poète anonyme.

Classement des manuscrits. Comme on pourra voir à l'appareil critique, les trois manuscrits qui nous ont transmis la chanson présentent un nombre de variantes remarquable. Elles sont en général assez peu significatives pour le classement. Mais au vers 38, *V* lit: *Qui si vuille etc.*, tandis que *C* et *I* ont: *K'elle v.* La

leçon de *CI* est évidemment inférieure à l'autre. Au vers 11, *C* et *I* donnent *eschiueir,* ce qui pourrait, à la rigueur, n'être qu'une graphie lorraine indépendante dans les deux manuscrits. Mais au vers 24 *C* et *I* ont encore une fausse leçon commune: *recoureir.* Il semble donc qu'on soit autorisé à admettre une parenté plus étroite entre ces deux manuscrits contre *V.* Nous suivrons la graphie de *V.*

I Vivre touz temps et chascun jour morir,
Ce doit li hons saigement esperer.
Au vivre doit penser por lui chevir
Et au morir por les maus eschiver;
Qui ensi fet, il ne puet meserrer
Ne perdre Dieu ne povreté sentir.
A tel conseil se fet bon assentir,
Car on en puet l'ame et le cors sauver.

II Or vuil a touz plainement faire cler
Comment on puet ces deus choses fornir:
Qui bien les veut ambedeus achever,
Si li couvient saigement maintenir,
Que qu'il en doie en cest siecle avenir,
Qu'il n'ait le cuer outrageus ne aver,
Et qui ensi se puet amesurer,
Bone vie a et glorious fenir.

III Quant li hons naist, lors commence a morir,
Et quant plus vit, et moins a a durer,
Et touz jorz veut la char l'ame trahir.
Tel compaignon doit on bien redouter
Qui vergoigne ce qu'il doit honorer;
Car si tost com li cors est sanz l'espir,
Cil l'eschivent qui le suelent cherir
Et tout couvient seur l'ame retourner.

I 4 *V* eschivier — 5 *V* Qu'ensi le — 7 *C* consentir; *I* fait il boin tenir — 8 *I* on i p.

II 11 *CI* eschiueir — 12 *I* Il li — 15 *V* le, *I* seit a. — 16 *V* a *manque*

III 18 *V* a *manque* — 20 *I* Teil compaignie fait il boin r. — 21 *CI* Quil — 22 *I* l'esperit — 24 *CI* recoureir

IV Nus ne se puet contre la mort tenser
N'estre certains quant ele doit venir.
Por ce doit si chascuns son cuer fermer
De toz biens faiz que n'i puist avenir
Cil qui ne quiert fors les ames ravir
Et nos souduire et le mal enorter.
Si n'i a el que des ames armer
Vers l'aversier qui tant set descremir.

V Se bien nos veut de la mort souvenir
Que Jhesucrist soffri por nos sauver,
Nos ne poons a la joie faillir
Qu'il donne a ceus qui le sevent amer.
Sa douce mere en devons reclamer
Qui si vuille noz ames garantir
Au perillous besoing des cors partir
Qu'ele les face ouec li osteler.

VI Quant li filz Dieu nos vendra reprouver
La destresce qu'il vout por nos soffrir,
Que nos verrons ciel et terre crouler,
L'air corrompu et le monde bruïr,
Cors relever et buisines tentir,
Pierres partir, soloil descoulorer,
Les plus hardiz fera mout redouter
Le jugement qu'il deveront oïr.

VII Lors se devront li mauvais esbahir
Qui de nul bien ne se porront vanter,
Quant Diex fera les bons o lui venir
Et les mauvès ou feu d'enfer aler
A touz jorz mès sans merci recouvrer.
Por ce doit on en sa vie servir

IV 31 *V* tel que; *I* cil ke — 32 *CI* l'anemin

V 36 *CI* ueullent — 38 *CI* Kelle — 39 *C* del cuer; *I* dou cors — 40 *I* lou faicent

VI 41—42 *CI* deus uanrait (uorreit *en I*) la d. moustreir Kil uolt por nos soffrir et endureir (andureir et s. *en I*) — 42 *V* quil vint — 43 *I* Et, trambleir — 47 *CI* Lou plus hardit ferait (*I* fait) — 48 *V* jugemenz; *I* doueret

VII — *I* seront mout li m. esbahis — 50 *V* deuront — 51 *CI* a lui — 53 *I* mais morir sans r.

Son Creator por avoir au fenir
Saint paradis, qu'il nos vuille donner.

VIII Chançon, va t'en la dame saluer
En cui cil fist parole en char muer
Qui en la croiz daigna pour nos morir.

II

(Raynaud: 610)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 249.

Versification. Cinq strophes de dix vers. La *syrma* se compose de deux décasyllabes alternant avec deux vers de 6 syllabes, les *pedes* sont formés par deux vers décasyllabiques, deux vers de 6 et deux vers de 8 syllabes. La chanson est entièrement sur deux rimes, *-ele* et *-ir*, qui sont disposées selon la formule: *ababbabbbb.* — Ce rythme compliqué est un emprunt. M. Jeanroy a signalé (*Rom.*, XXXI, p. 439) que l'auteur de notre pièce l'a pris à une chanson de Gautier d'Epinal (R. 590); il reproduit les rimes des deux premiers couplets de la chanson profane.

I Chanter m'estuet de la sainte pucelle
Plaine dou Saint-Espir,
En cui daigna pour nos mortel cotele
Li rois des rois vestir.
N'est mervoille s'il la couvint fremir
Quant Gabriel li conta la novele
Merveillouse a oïr:
Qu'en li devoit venir
La deïté de char couvrir
Damediex et hons devenir.

II Seur tote riens est avenant et bele
Cele dont je desir

— 55 *I* Ceu dont on puet bien auoir sans fenir
VIII 57 *CI* ma d.
I 3 *C* collee — 4 *V* Le r. — 5 *C* se la — 9 *V* dette
II 11 *C* avenans

A mon pooir faire chose novele
Qui li viegne a plaisir.
Et se tuit cil m'en voloient nuisir
Qui sont ou mont a leur pooir, et ele
Me voloit garantir,
Ne porroient fornir,
Tant me seüssent assaillir,
Chose qui me peüst nuisir.

III Toute biautez qui en li s'amoncelle
La fet si resplendir
Qu'envers li sont li solauz et la bele
Tenebrous a veïr.
Tout l'estouvroit avugler et guenchir
Qui son douz vis, qui de joie estancelle,
Oseroit a loisir
Remirer et choisir.
De ses biens retraire et oïr
Se devroit uns mors resjoïr.

IV Tant a douçour, qui de bon cuer l'apele,
Qu'ele ne puet soffrir
Qu'a nul besoing trebusche ne chancelle.
Tout ce doit bien gehir
Theofilus qui près iert de perir
A toz jourz mès par son meffet, quant cele
Qu'as siens ne set faillir,
Quant le vit repentir,
Le fist a l'enemi guerpir
Et a l'amor Dieu revenir.

V Dame dou mont, de bien secorre ysnele,
Ne vuilliez consentir,
Lors quant la mort par desouz la mamele
Fera mon cuer partir,

— 15 *C* me v. — 16 *C* a monde

III 17 *C* veult — 21 *V* lui — 23 *C* la lune — 25 *V* ou g. — 30 *V* uns mors *manquent*

IV 33 *C* trebuchent ne chancellent — 34 *V* bien *manque* — 34—35 *C* Tout ceu doit bien thiophilus iehir ke pres iert de perir — 38 *C* Quant *manque* — 39 *C* Cel f.

V 41 *V* dou mlt

M'ame de vous desevrer et saisir
A l'anemi qui nuit et jour oisele
A toute gent trahir
Et as ames ravir.
Et se j'onques vous seu servir,
Adonc le me vuilliez merir.

Remarques

V. 23. *la bele* = la lune; cp. M. Benary (*Rom. Forsch.*, XXV, p. 129) à propos du nom de famille *Le Biele:* „Mundartlich (Pikardie, Wallonie, Schweiz) in der Bedeutung: Mond.“ — Si l'on rapproche cette expression de l'infinitif *veïr* (v. 24), on pourrait p.-ê. supposer une origine septentrionale de la chanson. Mais il faut dire que l'inf. *veïr* n'est pas exclusivement picard (cp. Suchier, *Aucassin*[5], p. 77).

V. 31—33. 'Elle a tant de douceur qu'elle ne peut souffrir que celui qui l'apelle de bon cœur trébuche ou chancelle à nul besoin.'

III

(Raynaud: 249)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 310.

Versification. Cinq strophes de sept décasyllabes qui présentent la particularité rare de la coupe en deux hémistiches d'égale longueur (5 + 5). La chanson est entièrement rimée sur les deux rimes *-ance* et *-ir* selon la formule: *ababaab*. — M. Jeanroy (*Rom.*, XXXVIII, p. 443) a retrouvé le modèle de la chanson. Parmi les cinq chansons d'amour que nous possédons d'Oede de la Couroierie il y a une (R. 210; N:o I de l'édition de M. J. Spanke, *Zwei altfranzösische Minnesänger*, 1907) qui a exactement la même structure métrique, y compris la coupe en 5 + 5. Le poète pieux a emprunté à son modèle les rimes du premier couplet et, rimeur plus habile, il a su les garder dans toute la chanson, tandis que Oede les change de strophe en strophe.

— 47 *C* toutes gens — 49 *V* ie o., cherir; *C* sou

I Quant Diex ot formé l'omme a sa semblance,
Li maus soudoianz, qui le vout traïr,
Le fist par Evain rompre obedïence
Et mengier dou fruit qui le fist perir.
Mes cil qui seur tout le monde a puissance,
Ne vout endurer ceste mesestance,
Pour lui rachater vint naistre et morir.

II Li sires, qui n'a fin ne commençance,
Sout bien la meillour dou monde choisir.
En li demonstra estrange muance,
Quant parole en char i fist convertir.
Ensi le devons croire sanz doutance,
Et qui s'en depart de ceste creance,
On le deveroit en flamme bruïr.

III Ne plus que li rais qui dou soleil lance
De riens nel corront ne fait obscurcir,
Ne fist a nul fuer sa sainte naissance
La virginité sa mere amenrir.
Vraie deïtez humaine substance
Prist en ses costez pour la delivrance
A ceus qui de cuer la sevent servir.

IV En cesti doit on metre sa fiance
En cui Damediex vout hons devenir,
Mains jointes li fais de mon cuer lijance,
Ame et vie et cuer vuil de li tenir,
Et puis que dou tout i ai m'esperance,
Bien me doit tenser de toute grevance
Et encontre touz son fief garantir.

V Roïne dou mont, dame de vaillance,
Estans de pitié qui ne set tairir,
Vrais alegemenz de toute grevance

I 3 C Li, *V* par enuie — 7 *C* nos r.
II 9 *C* aueuc luj ch. — 13 *C* se d. — 14 *V* deuroit
III 15 *C* Niant — 16 *V* ne corr., obcurcir
IV 24 *V* faiz — 25 *C* Ame v. — 26 *C* ma fiance — 28 *C* son fiel
V 29 *C* R. d'onor — 30 *C* mentir

Qui saint paradis faites resplendir,
De prier pour moi aiés remenbrance
Celui cui Longis feri de la lance
Qu'après mon decès praigne mon espir.

IV

(Raynaud: 1609)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 244.

Versification. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimant: *ababbaabab.* Toute la chanson est sur les mêmes rimes. — Le poète nous signale lui-même son modèle. Ce *chant* (R. 1559) *qui jadis soloit estre mout joïs* et dont il reproduit les deux premiers vers au début du deuxième couplet, est attribué par les manuscrits, soit au Châtelain de Coucy, soit à Raoul de Ferrières. Ce dernier trouvère n'a pas encore été étudié, et son œuvre poétique reste inédite, mais le grand nombre de copies de plusieurs des onze chansons d'amour qui nous sont parvenues sous son nom prouve qu'il a dû jouir d'une réputation remarquable. Aussi l'éditeur des poésies du Châtelain, M. Fath, n'attribue-t-il qu'avec hésitation à son auteur la chanson *Quant li rossignols jolis* et l'imprime parmi les pièces douteuses (*Die Lieder des Castellans von Coucy*, p. 89).

I L'autr'ier m'iere rendormiz
Par un matin en esté;
Adonques me fu a vis
Que la douce mere Dé
M'avoit dit et commandé
Que seur un chant qui jadis
Soloit estre mout joïs
Chantasse de sa bonté,
Et je tantost l'ai empris.
Diex doint qu'il li viegne en gré!

— 31 *C* toutes greuences — 32 *V* feistes; *C* reclarsir
I 3 *V* Adonc; *C* Adonkes — 7 *C* ois — 10 *C* ke li v.; *V* li *manque*

II „Quant li rossinoil jolis
Chante seur la fleur d'esté“,
C'est li chans seur quoi j'ai mis
Le dit que je ai trouvé
De celi qui recouvré
Nos a le saint paradis,
De quoi nos fusmes jadis
Par Evain desherité.
Ceste dame nos a mis
De tenebres en clarté.

III A la chaste flour de lis,
Reprise en humilité,
Fu li sains anges tramis
De Dieu, qui humanité
Prist en sa virginité
Pour rachater ses amis.
En li fu noz rachaz pris
Dou saint sanc de son costé.
Mout doit estre de haut pris
Li hons qui tant a costé!

IV Se roches et quaillou bis
Erent frait et destrempé
Dou ru dou Rosne et dou Lis,
Et d'arrement attempré,
En parchemin conreé
Fussent ciel et terre mis,
Et chascuns fust ententis
D'escrire la verité,
Ja si bien par ces escriz
Ne seroient recordé.

V Gloriëuse empereriz,
Chambre de la deïté,
Ja ne sera desconfiz

II 12 *C* Chantent

III 22 *V* Repris

IV 31 *C* caillo; *V* quaillous — 33 *V Le premier* dou *manque* — 36 *V* ciel *manque* — 37 *V* chascun

Qui vous sert sanz fauseté.
Aiez dou monde pité,
Qui s'en va de mal en pis,
Et moi, qui vous aim et pris
D'enterine volenté,
En vostre riche païs
Conduisiez a sauveté.

Remarques

V. 33. Le poète qui parle du *Lys* écrivait probablement non loin de ce fleuve, affluent de l'Escaut. Les rimes de la chanson ne nous donnent aucun renseignement sur sa patrie.

V

(Raynaud: 1366)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche* (1846), p. 63.

Versification. Cinq strophes de douze vers de 7 syllabes. La pièce est d'un bout à l'autre sur deux rimes, *-in* et *-é*, ainsi disposées: *ababbaabbaba*.

I Quant froidure trait a fin
Contre la saison d'esté,
Que florissent cil jardin
Et reverdissent cil pré,
Oiseillon, qui ont esté
Pour la froidure tapin,
Se renvoisent au matin,
Espris de jolivetė,
Lors suis raviz a mon gré
En un desir de cuer fin
De remirer la clarté
Qui iert et sera sanz fin.

V 47 *C* pri
I 12 *V* est

II Tuit li deduit enterin
Sont en cel riche regné.
Autant i prise on le vin
Comme l'eue dou fossé,
Tuit sont riche et assazé,
N'i a povre ne frerin,
N'i a riot ne venin,
Dolour ne aversité,
Tel l'yver et tel l'esté,
Tel le soir com le matin,
Chascuns a sa volenté
Et nus n'i va a declin.

III Pires est d'un Sarrazin
Et de nul autre homme né
Qui ne se trait au chemin
De cel païs honoré,
Gloriousement ourné,
Par artefice devin.
Iluec voit on cherubin
Servir en sa majesté
Trinité en unité
Et maint autre, chief enclin.
Courons a cest bon osté
Nos qui sommes pelerin.

IV Adans li peres Kaïn,
Quant Damediex l'ot formé,
Fist tout le monde orfelin
Des biens dont je ai parlé.
Adonc erent tuit dampné,
Bon et mal, viel et meschin,
Quant Diex s'enclot en l'escrin
De pure virginité,
Devant et après fermé;
Puis fu coronnez d'espin

II 13 *C* desir — 16 *C* dun f. — 21 *les articles manquent.* — 24 *V* et *manque.*
III 35 *V* ostel — 36 *V* pecherin
IV 37 *V* le p. — 40 *V* biens *manque.*

Et l'ocistrent a vilté
Li Juif, felon mastin.

V Qui tout savroit le latin,
Quant qu'en sevent li lettré
François et grec et ermin,
Et tout languaige aprouvé,
Terre et ciel fussent mué
En encre et en parchemin,
Et eüst le sens Merlin,
Ja ne diroit la bonté
De celi qui par *Ave*
Conçut le douz enfantin
Qui le monde a delivré
Dou laz au mal Ysengrin.

VI

(Raynaud: 1547)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 281.

Versification. Cinq strophes de onze vers de 8 syllabes. Tous les couplets riment sur deux rimes, *-ant* (*-ent*) et *-is*, selon la formule: *ababbaabbab*.

Origine. Le poète anonyme mêle *-ant* et *-ent* à la rime. Il n'est donc pas du Nord; c'est tout ce qu'on peut dire.

I De la gloriouse fenix,
Mere et fille au douz pellicant,
Qui por rachater ses amis
Espandi son precious sanc,
M'estuet chanter d'ore en avant
Ensi com je l'ai entrepris.
Ne ja tant com je soie vis
Ne m'en trouvera recreant,
Ainz morrai, a mon escïent,

V 57 *V* cele
I 8 *C* en *manque*

En ceste volenté raviz
Comme rousignol en chantant.

II Ne plus que li hons endormiz
Ne set s'on le va esgardant,
Ne sot la sainte empereriz
Quant ele conçut son enfant.
Tant se mist gloriousement
En son cors li Sainz Esperis
Que plantez i fu et repris
Diex et hon tout en un moment.
Et en nasqui si dignement
Que de virginité floriz
Fu ses cors après et avant.

III Ausi comme acate et rubiz
Et esmeraude verdoiant
Valent mieuz de quaillous bis,
Seurmonte ele de valour grant
Touz ceus qui or sont aparant
Et seront et furent jadis.
Tant est bele que paradis
De li enlumine et resplent,
Et de douceur i a il tant
Que ja n'en ira escondiz
Qui l'aimme et prie coralment.

IV Ja nus n'avera tant mespris
Envers le roi dou firmament
Qu'a s'amour ne soit restabliz
Par li, se de cuer s'en repent.
Theofilus, qui malement
Estoit de l'anemi soupris,
Fu de sa chartre resaisis,
Par la dame dont je vous chant,
Et li pardonna doucement

II 1 *C* Nes — 13 *V* se on — 14 *V* set
III 25 *C* ke cailleaul
IV 37 *V* li *manque*, *C* en *manque* — 39 *V* ami — 40 *V* il *manque*

Son meffait li douz Jhesucriz,
Quant il le vit vrai repentant.

V Dame, de qui muet et descent
Mes solaz, ma joie et mes ris,
Deffendez m'ame de torment
Et mon cors d'estre malbailliz.
Je croi que ja n'iert desconfiz
Qui a vostre aïde s'atent.
Trés douce dame, a vous me rent,
Vostres cors de pitié garniz
Ne fu onques las ne faintiz
De ceus aidier qui bonement
Ont le vostre secours requis.

Remarques

V. 1. *la gloriouse fenix.* Dans les physiologues et les bestiaires, l'oiseau *phénix* „signifie" Jésus-Christ et non pas sa Mère. On la rapproche quelquefois de cette légende, mais alors les auteurs pieux, comme Konrad de Würzburg dans sa *Goldene Schmiede*, v. 364—369, et d'autres (cf. Lauchert, *Geschichte des Physiologus*, p. 173, et Yrjö Hirn, *Det heliga skrinet*, — ouvrage dont une édition anglaise est en préparation — p. 278) pensent à l'autel ou au feu où le vieux phénix se brûle pour en ressortir rajeuni et plus beau qu'il n'était avant. Cependant on trouve quelquefois le symbole du phénix appliqué à la Vierge. L'*Index Marianus* de la *Patrologie* de Migne enrégistre deux passages où elle est appelée *phœnix aromatizans*, et Rustebeuf écrit:

Tu es l'aigle et li fenices
Qui du soleil reprent jovente.

(*Les IX Joies Nostre Dame*, éd. Kressner, p. 204)

Si elle est appelée ainsi, c'est par rapport aux ressemblances qu'elle avait avec l'oiseau mythique. Elle fut chaste comme lui et seule dans son genre comme lui; à elle pourrait aussi s'appliquer ce que Jacques de Cambrai dit (n:o XXXI, v. 32) de Jésus-Christ: *Li douls fenis sans compaignon.* Et surtout, elle a cette beauté incomparable qui surpasse infiniment celle du phénix, mais que celui-ci peut représenter dans une métaphore.

V 45 *V* muet et *manque* — 48 *V* mes c. — 55 *C* consoil r.

VII

(Raynaud: 1607)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Wackernagel, *Altfranz. Lieder und Leiche*, p. 65.

Versification. Six strophes de sept vers décasyllabiques, toutes sur les mêmes rimes: *-is*, *-ie* et *-er*. Formule: *ababbcc*. — Nous connaissons deux chansons d'amour qui, avec la même répartition des rimes masculines et féminines, présentent la même structure strophique que notre chanson pieuse. Ce sont les n:os 1789 et 1248 de la *Bibliographie* de Raynaud. La première, qui est de Robert du Chastel, ami de Baude Fastoul et de Jean Bretel (cf. Dinaux, *Trouvères artésiens*, p. 421), a même les rimes *b* et *c* en *-ie* et en *-er*, comme la chanson que nous publions ici. Sans comparer la musique, il n'est pas possible de décider s'il y a eu imitation de la part de notre auteur anonyme.

Origine. L'examen des rimes montre seulement que le poète, qui emploie des formes comme *triie*, *entechie*, n'était pas originaire du Centre de la France.

I La volentez dont mes cuers est raviz
Ou desierrier de la virge Marie
Me fet chanter pour ce qu'il m'est a vis
Que seur toutes est sa valour triie.
Paradis a qui de bon cuer l'en prie,
Se trestuit cil l'en voloient grever
Cui Diex a fet ouec lui osteler.

II Mere de Dieu, saintiesme empereriz,
Mout seroit plains de grant forsenerie
Qui oseroit jugier que vostre filz
Ne vous aint seur toute humaine lignie,
Et puis que vous estes sa mieudre amie,
Ne die nus qu'il vous seüst veer
Quant qu'il porroit as autres refuser.

I 4 *V* triie *manque* — 7 *C* Ke

III Se trestuit cil qui sont en paradis
Et en enfer et a naistre et en vie
Erent present, et fust chascuns garniz
Com Salemons de sens et de clergie,
Vostre valor ne retrairoient mie,
Qu'on puet des biens qu'afiert en vous loer
Mil foiz les poinz de l'eschiquier doubler.

IV Comme li hons de maltalent espris
Vuil descochier seur cele gent juïe
Qui renïent que li douz Jhesucriz
Nasquist de vous en ceste mortel vie.
Trop maintienent longuement lor folie!
Quant par souhait fist ciel et terre et mer,
Bien peust ses moz en char transfigurer.

V Vaspasiens, quar fussiez vous or vis
Enz ou voloir et en la seignorie
Ou vous estiez quant vous de ces Juïs
Trente a denier donnastes en Surie,
N'i demorroit sabbas ne juierie!
Se Damediex ne les voloit tenser,
A martire les feriez devïer.

VI Chanson, va t'en a un de mes amis,
Le seneschal, si ne li cele mie,
Di li qu'on voit mout d'arbres bien floriz
Dont la racine est forment entechie.
Pour ce est fox qu'a son vivant s'afie;
Qui saiges est, si se doit atorner
Com s'il devoit maintenant devïer.

III 16 *V* en *manque devant* enfer — 17 *C* chascuns fust —20 *V C* qu'asiert a

IV 24 *C* renie — 25, *C* de li — 28 *C* puet; *V C* ces

V 29 *V* Vaspasien, vous *manque; C* cor — 31—32 *V* quant vous XXX de ces iuis Donnastes a denier en S. — 35 *V* le

VI *Cette strophe manque dans C* — 38 *V* que on — 40 *V* il fox qui

Remarques

V. 29—32. Le poète se souvient de la légende rapportée avec plus de détails par Antoine de La Sale au commencement du troisième chapitre de son livre intitulé *La Salade.* Nous reproduisons se passage d'après le texte de M. Söderhjelm *(Mém. de la Société néo-philologique de Helsingfors*, II, p. 108): . . . *ce compte que quant Titus de Vaspasien, emperreur de Romme, eust destruitte la cité de Jherusalem, laquelle aucuns dient que se fut pour la vengance de la mort nostre Seigneur Jhesucrist. Et puis, pour ce que nostre dit Seigneur fut vendu XXX deniers (Matth.*, XXVI, 14 ss.), *dient que Titus fist vendre XXX Juifz pour ung denier.*

V. 36—37. Les termes de l'envoi sont trop vagues pour permettre d'identifier le sénéchal ami de l'auteur.

VIII

(Raynaud: 670)

Manuscrits: *V, C.*

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 250.

Versification. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimant: *abbacddcbb.* La chanson est à *coblas unissonans.*

I Cuers qui son entendement
Met en grant chose traitier
Se doit a ce travaillier
Qu'il ait bon commencement,
Car si com dient li saige
De cui nos sommes apris:
„Commencemenz de haut pris
Est la moitiez de l'ouvraige."
Pour ce me vuil travaillier
A hautement commencier.

II Par desus le firmament,
Plus haut qu'on ne puist cuidier,
Pour paradis esclairier
Se siet honnoreement

I 6 *V* Desque
II 11 C Per desor — 12 *V* puet — 14 *V* plus h.

El plus glorious estage
La saintiesme empereriz,
De qui nasqui Jhesucriz
Sanz quasser son pucelage.
Porte close et cors entier,
Se vint en li herbergier.

III Ciel et terre et mer et vent,
Pensés de glorifiier
Cele qui si grant mestier
Ot a nostre sauvement
Quant par le conseil volage
D'Evain, ou li anemis
S'estoit par envie mis,
Dedanz la prison ombraige
Au soudoiant avresier
Couvenoit chascun plungier.

IV Solaus, lune et element,
Ange et arcange, efforcier
Vos devez de li prisier,
Quar, quant qu'on voit et entent,
Tout a en son seignoraige.
Bon fut nez, ce m'est a vis,
Qui en s'amour est ravis:
Conquis a en heritaige
Saint paradis de louier
Qui l'aimme de cuer entier.

V Dame, or vos viegne en talent
De vostre chier fil proier
Qu'il nos destourt d'encombrier,
Et doint tel entendement
A ceus qu'il fist a s'ymaige
Que ne lor soit contrediz

— 20 *ce vers manque en V.*

III 21 *C* uens — 22 *V C* glorifier — 23 *C* Celi — 24 *V* uostre — 30 *V* chascuns

IV 32 *V* Anges et arcanges; *C* Aingele et archangele — 34 *C* quant *manque; V* que v. — 35 *V* a *manque* — 38 *V* en *manque.*

V 41 *C* a t. — 42 *V* filz — 46 *V* Quil

Li regne de paradis
Au triste pelerinaige
Quant l'ame estouvra lessier
Le cors qui la fist pechier.

IX

(Raynaud: 156)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 382.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababccdd.* Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — Nous pouvons signaler une chanson de Gace Brulé (R. 750) qui présente le même schème métrique avec la même disposition des rimes féminines et masculines. Elle n'est pas le modèle de notre chanson pieuse. L'auteur dit expressément dans l'envoi qu'il *tient l'essemplaire et la forme de cest chant retenir* d'un *vidame qui maint au marescaige.* Nous n'avons pas réussi à identifier ce modèle. Toutes nos recherches n'ont abouti qu'à des suppositions trop vagues pour être reproduites ici.

I Tout ensement con retraient a l'aire
Li oiseillon por nature assevir,
Se doit chascuns vers la monjoie traire
Dont il voie paradis resclarcir.
Li hons, qui n'est certains de son aage,
Face son preu et fuie son domaige
Et mete en la mere Dieu son espoir,
Si nel porra anemis decevoir.

II Sa grant valour ne porroie retraire,
Se Salemons pooie devenir!
Quant que Diex fist et quant qu'il voudra faire

— 48 *C* En
I 1 *C* ausiment — 3 *C* a la m. — 4 *C* uoient, renclarcir — 6 *C* fine — 8 *V* ne le porr a.
II 9 *C* porroient — 10 *C* salemon pooient — 11 *V* que il

Dou temps Adan desqu'au siecle fenir,
Ele deffent les siens de tout domaige,
Et quant ce vient au perillous passaige
Ou l'ame atent ce qu'ele doit avoir,
A seürté les maine en son manoir.

III Mout a en li trés glorious aumaire
Qui toute fu plainne dou Saint Espir,
Pour herbergier son saint cors la fist faire
Diex, qui en li voloit on devenir.
En li s'asist sanz violer la cage
Li rossignos qui touz maus assouvaige;
Entiere au naistre et virge au concevoir,
Enlumina le monde de son hoir.

IV Dame, de cui touz paradis esclaire,
Ja recreanz n'iere de vos servir,
Si n'en demant fermail ne robe vaire,
Emeraude, çainture ne saphir;
Un don vos quier ou il n'a point d'outraige:
Tout mon vivant me tensez de hontaige,
Et quant de ci me couvendra mouvoir,
Si me faites saint paradis avoir.

V Chançon faite de si haut saintuaire
Qu'a li loer ne puet nus avenir,
Va a celui dont je tieng l'essemplaire
Et la forme de cest chant retenir,
Le vidame qui maint au marescaige,
Et si li di que par nul vasselaige
Que li hons ait, ne puet il tant valoir
Comme de li servir a son pooir.

— 12 *C* iusca s. — 16 *C* len moene
III 17 *V* ōt a
IV 25 *C* tous; *V* tout — 27 *C* ne d.
V 34 *C* nuls, *dans V ce mot manque* — 36 *C* son ch.— 38 *C ne donne pas ce vers* — 39 *V* ait *manque* — 40 *V* voloir

REMARQUES

V. 1—2. *Aire* signifie ici 'nid' ('tout comme les oiseaux retournent toujours à leur nid pour obéir à leur nature'), tandis que *aire* aux variantes de X 19 correspond au français moderne 'air'.

X

(Raynaud: 734)

MANUSCRITS: *V, C.*

ÉDITIONS. C. Hofmann, *Sitzungsberichte der Königl. bayer. Akademie der Wissenschaften*, II (1867), p. 500; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 300.

VERSIFICATION. La strophe se compose de neuf vers octosyllabiques rimant: *abbaccadd.* Toutes les cinq strophes sont sur les mêmes rimes.

ORIGINE. Les deux manuscrits semblent remonter à un original qui avait déjà perdu le vers 25. *Enfant* (v. 22) — qui saurait difficilement être remplacé, il est vrai — est trop isolé parmi les rimes en *-ent* pour permettre des conclusions sur l'origine de la chanson. Les autres rimes ne donnent aucun renseignement.

I De fin cuer et d'aigre talent
Vuil un servantois commencier
Pour loer et pour regracier
La roïne dou firmament;
De sa loenge et de son non
Muevent tuit mi lai et mi son.
Ensi vuil user mon jouvent
En li servir en bon espoir
De tant com j'avrai de savoir.

II Gabriel gloriousement
Ala ceste dame noncier

I 1 *C* Fins de cuer — 5 *V* En — 6 *V* Uiuent — 9 *V* A quant que ie porrai mouvoir

Qu'en li se devoit herbergier
Et prendre charnel vestement
Cil qui fist Adam dou limon.
La virge, qui fu en friçon,
Le crëi, et fu erranment
Parole chars, et conçut l'oir
Qui puissance a a son voloir.

III Nesque salemandre n'esprent
Quant ele se gist ou brasier,
Ne mua ele a l'enchargier
Ne au naistre de son enfant.
Virge porta son enfançon,
Virge le tint en son geron,
— — — — — — — — —
Virge le vit mort recevoir
Et virge en paradis seoir.

IV S'en ceste dame eüst noient
Qui trop ne feïst a proisier,
Ja cil qui tout puet jouticier
N'i fust enclos si longuement.
Mès se tuit ierent Salemon,
Homme et oisel, beste et poisson,
Et la loassent bonnement,
Ne porroient dire le voir
De s'onnour et de son pooir.

V Trés douce dame, a vos me rent;
Se vos me volez conseillier,
Je n'ai garde de perillier
D'aversité ne de torment.
Mere a l'aignel, mere au lyon,
Mere et fille au vrai Salemon,

II 14 *C* adam purement

III *C* 19—20 Nes plux ke li aire se mue Quant on i giete I espreuier — 25 *Ce vers manque dans les deux mss.* — 26 *C* li v.

IV 28 *V* Se en — 29 *V* trop *manque* — 31 *V* si *manque* — 33 *V* Et oisellõme b. — 34 *V* le

V 37 *V* rens — 42 *C* Meire a urai fil S.

Mere si que nule ensement!
Menez nos a vostre manoir
Ou nus mauvais ne puet manoir.

Remarques

V. 19—20. La leçon de *C*: *Nes plux ke li aire se mue Quant on i giete un esprevier* est excellente pour le sens, et nous l'aurions préférée à celle de *V*, n'eût été la fausse rime *mue*. Quoiqu'elle semble inconnue à la poésie latine, cette comparaison ne constitue pas nécessairement une originalité de l'auteur de notre chanson; nous la voyons répétée dans la chanson XII (v. 19—20). Elle était probablement un lieu commun pour les écrivains en langue vulgaire. Dès lors, son apparition dans *C* paraît imputable à un copiste, peu soucieux de l'exigence de la rime.

XI

(Raynaud: 1778)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, 333.

Versification. Trois strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbab*. — Cette forme strophique apparaît dans un très grand nombre de chansons d'amour. Il y en a cependant une à laquelle notre chanson ressemble tout spécialement. C'est la chanson: *Quant flors et glais et verdure s'esloigne, Que cil oisel n'osent un mot soner* de Gace Brulé (R. 1779). Comme l'avait remarqué Brakelmann (*l. c.* en note), le début de la chanson pieuse est — malgré le sens opposé — une imitation de celui de la chanson de Gace. Notre poète ne se contente pas de reproduire le rythme et les rimes des deux premiers couplets de son modèle: plusieurs des mots à la rime lui sont encore empruntés.

I Quant glace et nois et froidure s'esloigne,
Que cil oisel ne finent de chanter,
Lors est raison que toute riens s'adoigne
A la dame des anges hounorer,

— 43 *C* Meire ou tous li biens resplant — 44 *C* en v.
I 1 *C* nois et glaisse

En cui s'enclost pour le monde sauver
Li rois des rois, qui les maus nos pardoigne
Dont nos devons les painnes redouter.

II Ja n'avera grevance ne besoigne
Ne mors ne vis cui ele vuet tenser.
Nus ne la sert qu'ele ne guerredoigne
Plus gentement qu'il ne savroit penser;
Et por ce vuil en li servir user
Et cuer et cors et vie sanz essoigne,
Car trop m'est douz cis faissiaus a porter.

III Mere a celui qui onc ne dist mensoigne,
Mieudre que nus ne savroit deviser,
Deffendez nos de mal et de vergoigne
Et nos donnez tel cuer de vos amer
Que ne nos puist ne prendre n'atraper
Li soudoianz cui toz li mont resoigne,
Et nos menez en vostre regne cler.

XII

(Raynaud: 869)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 245.

Versification. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes rimant: *ababbaab*. Toute la chanson est sur les deux rimes *-er* et *-ent (-ant)*, mais l'ordre en est interverti dans les strophes paires. — Nous connaissons deux poètes artésiens qui ont employé la même forme strophique: Jean de Neuville et Simon d'Autie. La chanson du premier (R. 393) rime en *-aut* et en *-er*, tandis que la pièce de Simon (R. 665) est exactement sur les mêmes rimes que notre chanson pieuse (ordre des strophes paires). Nous ne pouvons que signaler cet accord.

— 7 *C* ces p.

II 10 *V* guerrdonne — 11 *C* il *manque* — 12 *V* lui — 13 *V* essoine

III 15 *V C* mensonge — 17 *C* de niant — 19 *V* puist *manque*; *C* puist soduire

ORIGINE. Notre trouvère pieux n'était pas Picard, puisqu'il admet *noiant* (v. 18), *descendant* (v. 20), *vivant* (v. 24) parmi les rimes en *-ent*. Il a dû être originaire du Centre ou de l'Est de la France.

I Loee tant que loer
Ne vous porroit autrement
Qui n'i feroit que penser
Jusqu'au jour dou jugement,
Mès qu'il eüst l'escïent
De Salemon et d'Omer,
Donnez moi de vous amer
Scïence et entendement.

II Mere merveillousement
Sanz virginité quasser,
Meillours grains que de froment,
Terre portanz sanz pener,
Estandarz por recepter
Contre le voiseus serpent
Celui qui de cuer entent
A vos servir et amer.

III Nes qu'il apert en la mer
Sente de poisson noiant,
Ne trace en l'air dou voler
A un faucon descendant,
N'out en son concevement
Ne en son chaste enfanter
Chose qui desvirginer
La feïst en son vivant.

IV Qui la sert en son jouvent,
Ses merites doit doubler,
Car plus vertuousement

I 1 *C* Loo — 5 *C* la science — 7 *C* locr
II 13 *C* resiteir — 15 *C* s'estant
III 18 *C* de noiant
IV 25 *C* a son uiuant

I puet entendre et ouvrer;
Mès qui tant vuet sejorner
Que viellesce le sourprent,
Il trait son viel vestement
Por la mere Dieu donner.

V Dame, en qui on puet trouver
De touz maus alegement,
En vous se doit on fïer,
Car, se nature ne ment,
Li sires qui dignement
Se vint en vous osteler
Ne doit sa mere veer
Riens qui li viegne a talent.

Remarques

V. 31—32. Ces vers contiennent peut-être une allusion à la parabole des vêtements nuptiaux, mais *Por la mere Dieu donner* nous est resté obscur.

XIII

(Raynaud: 519)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 342.

Versification. Cinq strophes de sept vers dont les quatre premiers comptent 7 et les trois derniers 5 syllabes. Formule: *ababbba.* Toutes les strophes sont sur les deux rimes *-ee* et *-our*.

I Rose cui nois ne gelee
Ne fraint ne mue colour,
Dedenz haute mer salee
Fontenele de douçour,
Clere en tenebrour,
Joiouse en tristour,
En flamme rousee.

— 29 *V* Et; C Maix
V — 33 *C* Dame ke poeis doneir — 38 *C* aombreir — 40 *C* vient en
I 3 *C* cellee

II Flour de biauté esmeree
Et de triie coulour,
Chastiaus dont onc deffermee
Ne fu la porte nul jour.
Santez en langour,
Repos en labour
Et pais en meslee.

III Fine esmeraude esprouvee
De gracieuse vigour,
Diamanz, jaspe alosee,
Saphirs d'Ynde la majour,
Rubiz de valour,
Panthere d'odour
Plus qu'enbausemmee.

IV Ne seroit assez loee
Ceste monjoie d'onnour,
Se toute humaine pensee
Ne servoit d'autre labour.
Tigre en mireour,
En ire et en plour
Solaz et risee.

V Empereriz coronnee
De la main au Creatour,
A la cruense jornee,
Quant li ange avront paour,
Prie au Sauveour
Que ton chanteour
Maint en sa contree.

REMARQUES

V. 20—21. *Panthere d'odour Plus qu'enbausemmee.* Dans les bestiaires du moyen âge, la panthère signifie Jésus-Christ (cp. Lauchert, *Geschichte des Physiologus*, p. 19). Mais sa qualité de répandre autour d'elle une odeur merveilleuse qui attire les autres bêtes (v. p.

II 8 *V* bonte, *C* biaulteit — 9 *V* triaie — 10 *C* ains — 12 *V* languor
IV 25 *V C* labor — 28 *C* rousee

ex. Walberg, *Best. de Ph. de Thaun,* v. 479—500) s'applique parfaitement à la sainte Vierge, dont Adam de S. Victor chantait:

> Cinnamomi calamum,
> Myrrham, thus et balsamum
> Superas fragrantia.
>
> (Gautier, *Œuvres d'Adam de S. Victor*, II, p. 188)

Chez le poète allemand Konrad de Würzburg, qui est de la même époque que notre auteur anonyme, on trouve en effet la Vierge comparée à la panthère à cause de cette odeur qui attire vers elle les âmes chrétiennes:

> dem pantel loufet allez wilt
> durch süezen smac zem meijen nâch:
> sus wirt vil manger sêle gâch
> zuo dîner kleider rouche.
>
> (Grimm, *Konrads von Würzburg Goldene Schmiede,* v. 602—605.)

Dans le poème moralisé publié par M. Raynaud se lit (*Rom.*, XIV, p. 458) une autre explication:

> Panthere est beste atrempee
> — — — — — — — — —
> Mout est panthere courtois,
> Et ne fait enfans c'une fois.
> La nature de la panthere
> Est tele qu'ele souëf flaire
> Dont les autres bestes a lui
> Si se joingnent, comme a celui
> De cui sont recreés oudeur:
> Si sont eles de la couleur.
>
> La panthere si est Marie
> Qui d'atrempance fu garnie....

V. 26. *Tigre en mireour.* On connaît la fable de la tigresse que les chasseurs détournent de la poursuite en lui jetant un miroir, lorsqu'ils veulent capturer ses petits. Aussitôt qu'elle y voit son image,

elle est si enchantée par sa propre beauté qu'elle oublie les chasseurs et ses petits (cp. Lauchert, *ouvr. cit.*, p. 40). Cette fable a souvent été utilisée par les poètes lyriques (cp. Bédier, *De Nicolao Museto*, p. 35, n. 5; Guy, *Adan de le Hale*, p. 218, en note; Berger, *Canchons und Partures des altfranzösischen Trouvere Adan de le Hale*, p. 473 et suiv.). En appelant la Vierge *tigre en mireour*, l'auteur n'entend naturellement pas que ce soit elle-même qui admire son image, il pense uniquement à sa beauté, dont il est dit dans la chanson XXI (str. II) que si quelqu'un la pouvait contempler, il ne se pourrait séparer de cette vue, pas plus *qu'on ne puet la tigre departir Dou mireour, quant l'ueil i a geté.*

XIV

(Raynaud: 793)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 360.

Versification. Cinq strophes de sept vers octosyllabiques rimant: *abbaaab*. Toute la chanson est sur les deux rimes *-er* et *-ir*. — Ce rythme se rencontre dans une chansonnette de Moniot d'Arras: *Chansonette a un chant legier* (R. 1285); les rimes *b* sont même identiques dans les deux chansons. Mais ici encore il faudrait comparer les mélodies pour savoir si notre chanson est imitée de celle de Moniot.

I Talens me rest pris de chanter
De la flour qui ne set marcir.
C'est cele qui ains le florir
Ne lessa pour son fruit porter.
Tant la vout ses fruiz honorer
Qu'a li enchargier et moustrer
En couvint nature esbahir.

II Ceste flour doit on honorer
Et seur toutes autres cherir
En cui daigna hons devenir

I 1 *V* Talent — 2 *V* nercir, *C* mercir — 3—4 *C* C'est celle ke por le florir Ne laissait son fruit aporteir

Damediex por le mont sauver.
Ceste n'a, n'onques n'ot sa per,
Car pour son paradis parer
La fist Damediex espanir.

III A sa grant valour recorder
Ne porroit nus hon avenir,
Car sens ne s'en porroit chevir,
Bouche dire ne cuers penser;
N'a tantes goutes d'eue en mer
Quant bien, ou il n'a qu'amender.
La font en gloire resplendir.

IV Nus ne se puet tant honorer
N'avancier com de li servir,
Ne nus ne puet tant deservir
Que plus ne puist guerredonner.
Et pour ce me veil atorner
A touz jourz et abandonner
A son servise maintenir.

V Mieudre qu'on ne porroit penser
D'ore jusqu'au siecle fenir,
Veilliez noz ames de perir
Et noz cors de touz maus tenser;
Et, quant vendra au trespasser,
Si nos menez ou regne cler,
La ou chascuns a son desir.

Remarques

V. 6. 'Qu'à la conception et à l'accouchement' (cp. n:o XXVII).

V. 17—18. Wace emploie les mêmes termes en parlant des joies du Paradis:

II 12 *C* Ceste flor n'ot onques — 14 *C* apareir

III 15 *C* honor — 17 *C* sens li ne p. — 19 *V* tant de goute — 20—21 *C* Se trestoutes poient parleir, Ki en iusca ior del iuix En puissent dire lou demi

IV 23 *V* Navancie, *C* N' *manque* — 24 *V ce vers manque.*

V 31 *C* departir — 34 *C* en recep cleir

— — — — — — — — —

Et nos face la joie aver
Que euils de chief ne pot veer
Ne boche d'ome reconter
N'oreille oïr, ne cors pencer.

(*Vie de la Vierge Marie*, éd. Luzarche, p. 91)

XV

(Raynaud: 1459)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLI, 346.

Versification. Cinq strophes de neuf vers dont les six premiers et le dernier ont 7 syllabes, le septième a 3 et le huitième 5 syllabes. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes, ainsi disposées: *abbccbbcc*.

Origine. Les rimes très pures en *-ent* et la forme *ent* (v. 43), exigée par la rime, rendent l'origine picarde de la chanson probable.

I A la mere Dieu servir
Doit chascuns entierement
Metre son entendement
Tant que son gré ait conquis.
C'est cele qui ses amis
Tense et retrait de torment
Et desfent
D'estre malbailliz,
Pluseurs en a garantiz.

II De fin cuer sanz repentir
La servirai ligement,
Ne changerai cest talent
Tant jor com je soie vis;
Plantez i suis et repris,
M'ame et ma vie li rent,

I 7 *V* destent
II 13 *C* Iai ior ke — 15 *V* rens

Doucement;
Bien serai gariz,
Se de li suis conjoïz.

III Cil n'a garde de perir
Qui a s'aïde s'atent,
Et qui la sert loiaument
Ja ne sera entrepris.
Ele restaint les espris
Et as morz la vie rent;
Soultiment
Tout as anemis
Les cuers de pechié soupris.

IV Comment porroit nus venir
Si tost a son sauvement
Ne au haut avancement
D'onnour de cens et de pris,
Com par honorer touz dis
La dame dou firmament,
Qui resplent
De cors et de vis
Plus que trestous paradis.

V Dame, or vos viegne a plaisir
Ce que si trés coralment
Ai dit, a mon escïent,
Ce que de vos m'est a vis;
Et quant li douz Jhesucriz
Sera en son jugement,
Menez m'ent
En vostre païs
Ou il n'a fors joie et ris.

Remarques

V. 13. *Tant jor.* Pour ce singulier, voir Tobler, *Verm. Beitr.* II, p. 41.

V. 23. Passage peu clair. Il faut p.-ê. entendre: 'Elle éteint les allumés', c.-à-d. ceux qui ont failli être brûlés éternellement.

— 17 *V* seroit
III 23 *C* empris — 25–26 *C* Soustient Vers les a. — 27 *C* des pechors
IV 31 *C* de sen — 34 *C* Kesplaint — 36 *V* trestout
V 43 *VC* men — 44 *C* En *manque* — 45 *C* fors ke

XVI

(Raynaud: 2040)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 345.

Versification. Cinq strophes de huit vers: quatre vers de 7 syllabes suivis de quatre décasyllabes. Formule: *ababccdd*. Toutes les strophes ont les mêmes rimes (pour la rime *b*, cp. ci-dessous). — Un jeu parti (R. 958) offre la même construction strophique, mais les rimes masculines et feminines y sont réparties difféαremment.

Origine. Si l'on examine les rimes, on verra que le même couplet ne mêle pas *-ant* et *-ent*. Le deux premiers couplets riment en *-ant* et les autres en *-ent*. Il y a une chanson de Gace Brulé (R. 787; N:o XIX de l'édition de M. Huet) où on voit une rime qui est alternativement en *-aie* et en *-oie* dans les différents couplets, tandis que les autres rimes ne changent pas. Mais là c'est une complication nettement voulue, tandis que dans notre chanson pieuse, le changement d'une seule rime à partir du troisième couplet ne s'explique que par un manque d'adresse du poète. On ne voudrait pas la lui reprocher quand on voit avec quelle habileté il a combiné les autres rimes, et on serait tenté de croire que dans la langue de l'auteur anonyme la distinction entre les deux phonèmes n'existait pas. Cependant, ces rimes sont trop nombreuses pour être l'effet d'un hasard. Dans la chanson XVII le même phénomène reparaît. Après avoir rimé très correctement en *-ent* dans six strophes, l'auteur introduit des rimes en *-ant* dans la dernière. Brakelmann (*Arch.*, XLII, p. 284) a cru trouver des ressemblances de style entre les deux chansons, ce qui lui a suggéré l'idée que les deux pièces pourraient être du même auteur. A part les larmes, nous ne voyons pas ces ressemblances, mais il est remarquable que les deux chansons se succèdent dans le ms. *V* et que toutes les deux présentent cette particularité d'avoir des rimes en *-ent* et en *-ant* sans les unir dans la même strophe. On pourrait donc, peut-être, accepter l'hypothèse de Brakelmann et voir dans l'auteur

commun des deux chansons un homme qui distinguait *-ant* et *-ent*, mais qui se permettait la licence d'employer les deux rimes dans les différents couplets d'une chanson à *coblas unissonans.*

I Avuegles, muëz et sourz
Ai esté tout mon vivant,
Or suis gariz et resours
De ces maus en estrivant
A l'usage que fole norreture
M'avoit torné aussis com de nature,
Quar mes cuers est d'une clarté espris
Dont je remir en quoi je ai mespris.

II Ma vie va en decours
Touz les jors d'ore en avant,
Si me convient tot le cours,
Pour secours, traire a garant
A la dame qui tant est fine et pure
Qu'envers li est toute clartez obscure,
Et qui tant puet que ja n'iert entrepris
Qui son servise a loialment empris.

III Dame, vous estes la tours
Qu'assauz n'empire ne prent,
Refuges as pecheours
Contre le voisseus serpent
Qui touz maus chace, et de nul bien n'a cure,
Si qu'il ne puet embatre en mespresure
Ne periller, comment qu'il ait mespris,
Le cuer que vous avez en garde pris.

IV Dame, a cui toute l'onours
De ciel et de terre apent,
Essemples et mireours
De tout bon enseignement,

I 3 *C* refors — 5 *C* En u. — 8 V iai
II 9 *V* decors
III 17 *VC* Tour — 19 *VC* pecheors — 22 *C* Car il
IV 25 *V* lonour, *C* lenor — 26 *V* Dou — 28 *C* toz boens ensignemens

Belė et bone seur toute creature,
Estrangement se merveilla nature
Quant d'un salu en vostre cors repris
Nasqui de vous li filz Dieu Jhesucriz.

V Dame, en lermes et en plours
Ceste chançon vous present,
Et se la vostre douçours
En gré la reçoit et prent,
Joie en ai grant, et m'ame rest seüre
De la grant joie avoir qui touz temps dure.
Droiz est, se vous avez mon jouel pris,
Qu'aie de vous autre de greignor pris.

Remarques

V. 5—6. 'En luttant contre les habitudes qu'une folle éducation m'avait façonnées comme une nature.'

V. 11—13. 'Pour avoir secours, je dois bien vite me mettre en abri auprès de la dame', etc.

XVII

(Raynaud: 783)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 284.

Versification. Sept strophes de neuf vers octosyllabiques rimant: *ababbaaba*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes (cp. pourtant ce qui a été dit de la septième strophe à propos de la chanson XVI). — La chanson *D'amours qui m'a tolu a moi* (R. 1664), de Chrétien de Troyes, offre la même structure strophique que notre chanson pieuse, mais non pas les mêmes rimes.

I Em plorant me couvient chanter
Et si le doi faire ensement,
D'ire deüsse deschanter,
Quant la vois au cuer ne s'asent.

V 33 *V* pleurs — 37 *C* m'arme en raseure
I 3 *C* Laissier deusse lou chanteir

Mès se je chantoie autrement
Que vos ci m'oez deviser,
Nus ne me devroit escouter,
Qu'en cest jour doivent toute gent
De la mort Jhesucrist plorer.

II Chantepleure, a mon escïent,
Doit on ma chançon apeler;
Se la voiz au chanter entent
Et li cuers bee a doulouser,
Comment porroit nus acorder
Ces deus choses en un covent?
Tés est la raison que j'en sent:
Qu'il plaist au cuer a escouter
Le cas de son dolosement.

III En partie veil recorder
Les dolors et l'aigre torment
Que cil soffri por nos sauver
Qui sires est dou firmament.
Il fu venduz premierement,
Mès Judas ne sot marchander,
Qui le seignor qui n'a son per
Osa por si petit d'argent
Traïr et a la mort livrer.

IV Puis fu traitiez vilainement,
Pris et loiez a un piler,
Batuz et fustez malement
Et sa croiz li fist on porter,
Et por lui plus deshonorer
D'espines out coronnement;
Derachiés despiteusement,
A boivre li firent donner
Fiel et aisil communement.

V En la croiz le firent pener,
Sort mistrent en son vestement,

— 8 *V* ces iours
II 15 *V* moment — 17 *V* a *manque* — 18 *V* De, *C* Lou

Mains et piez li firent ferrer
De granz clous dolereusement,
Longis, s'escripture ne ment,
Li fist la lance ou cors couler,
Eue en issi o le sanc cler,
Terre en fu mute et element
Obscur, qui avant erent cler.

VI Mors, or te veil je demander
Ou tu preïs le hardement
De si sainte chose adeser
Qui seur tout a commandement?
On te devroit par jugement
Essilier sanz mès rapeler,
Qui ton seignor osas tuer.
Or di qu'il le vout ensement,
Se tu t'en veuz bien escuser.

VII Douce dame, por qui je chant,
Comment peüstes vos durer
Quant vos veïstes vostre enfant
Si cruël martire endurer?
Bien fist parmi vo cuer passer
Sa mort cele espee trenchant
Dont on avoit lonc tens avant
Oï le profete parler;
L'escriture en trai a garant.

REMARQUES

V. 59—63. La prophétie du vieillard Siméon: *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius* se lit chez saint Luc, II, 34.

XVIII

(Raynaud: 804)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 282.

V 39 *C* cloeir — 41 *V* se lescripture — 42 *V* croler — 45 *C* davant
VI 46 *V* Mort — 53 *C* ausiment
VII 60 *V* se lespee — 62 *C* les prophetes

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers: cinq vers octosyllabiques, deux vers de 5 syllabes, un vers de 3 et deux vers de 5 syllabes. Formule: *ababbccddc.* La chanson est à *coblas unissonans.*

De la mere Dieu doit chanter
Chascuns qui set faire chançon,
Qu'anemis ne puet enchanter
Celui qui par devocion
La sert en bone entencion.
Qui de cuer la proie,
Ja ne sera proie
De dolour
A l'enchanteour
Qui le mont guerroie.

II Assez puet nature muser,
Ne savra comment Diex et hon
Nasqui de la virge sanz per
Par divine inspiracion
Pour la nostre redempcion.
Qui de ce pointoie,
Malement foloie,
Son labour
Pert, et en errour
S'embat et desvoie.

III Cil qui fist ciel et terre et mer
Et forma Adan dou limon
Out bien puissance de muer
Parole en humainne façon.
Ensi fermement le creon,
Car qui ce renoie,
S'il ne se ravoie,
Ja nul jour
De son creatour
Ne verra la joie.

I 8 *V* doleur — 9 *V* l'enchanteur
II 12 *V* hons
III 23 *V* dou — 28 *V* jor — 29 *V* creator — 30 *C* nauerait

IV Bele et bone plus que penser
Ne porroient mil Salemon,
Rose, lis, estoile de mer,
Virge de roial nacion,
Colunbe de relegion
Qui ne faut ne ploie,
De bonté montjoie
Et d'onour,
Rubiz de valour,
De verité voie.

V Dame, merci vos veil crïer
De cuer plain de contriccion
De mon cors de meschiés sauver
Et m'ame de dampnacion.
Repentance et confession
Et pais nos avoie,
Et ton chier fil proie,
Par douçour,
Qu'il nos doint s'amour
Et otroit sa joie.

Remrques

A partir de cette chanson, la musique manque en *V*.
v. 35. *Colunbe de relegion* = 'la pieuse colombe'.

XIX

(Raynaud: 1863)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 343.

Versification. Cinq strophes de sept octosyllabes rimant: *ababbab*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. — On trouve la même forme strophique dans une chanson de Gautier d'Epinal (R. 954), dans une chanson anonyme (R. 1981) et dans un jeu parti

---

V 41 *C* proier — 42 *C* deuotion — 43 *C* meschief — 47 *C* A ton

entre Bestourné et un poète nommé Gautier (R. 1448), mais la différence des rimes ne permet pas de conclure à une imitation de la part de notre auteur.

I Dame, s'entiere entencions
Et dessierriers desmesurez
Doivent donner genz guerredons,
Donc suis je assez asseüirez
Que gentement guerredonnez
M'iert li servirs loiaus et lons
Donc ains ne fu mes cuers matez.

II Dame, par qui li biaus, li bons,
Li sains, li sires, li senez,
Li forz, li larges, li lions
Racheta ses amis dampnez,
A touz besoingz me secourez
Selonc ce que vo dignes nons
Est de moi aigrement amez.

III Dame, deffensables donjons
Contre les deables dampnez,
Vos estes la planche et li ponz
Ou mains pechierres est passez,
Et des granz tenebres tensez
Qui la ou il n'a fin ne fonz
Se fust sanz resort reversez.

IV La douce anonciacions
Dont vostre cors fu honorez
Et la pure concepcions
Dont li filz Dieu fu de vos nez
Et ce qu'il fu en croiz penez,
Sa mort, sa resurreccions
Ont touz les bien creanz sauvez.

I 1 *C* Sainte — 2 *C* desirier desmesureit — 3 *C* gent gueridon — 6 *V* servises, *C* bons

II 10 *C* Li filz — 11 *C* raicheteit — 13--14 *C* Selonc ceu que uos nos doneis, Estes de nos petit ameis

IV 22 *V* anonciacion, *C* annontiation — 24 *V* concepcion, *C* comception — 27 *V* resurreccion, *C* et sa surrection — 28 *C* Ou tous les boins aleir fereis

V Se chacuns estoit Salemons,
Nez et a naistre et trespassez,
Et ne feïst de leur sermons
Mès que retraire voz bontez,
En bon estat fust leur aez,
Touz dis tant com durra li mons
N'en diroient le quart d'assez.

XX

(Raynaud: 67)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 268.

VERSIFICATION. Cinq strophes composées de trois vers de 8 syllabes, d'un vers de 2 syllabes et d'un refrain décasyllabique. Formule: *aaabB*. La rime *a* reste la même dans les deux premiers couplets; à partir du troisième, elle change de couplet en couplet. Le refrain et la rime *b* ne changent pas. Le poète cherche à employer des rimes riches et même léonines.

I De la mere Dieu chanterai
Et en chantant li prierai
Qu'ele me soit, quant je morrai,
Procheinne,
La douce pucelle de touz biens plainne.

II S'ele m'est près, seürs serai,
Quant de cest siecle partirai,
Que je de m'ame a Dieu ferai
Estrainne,
La douce pucelle de touz biens plainne.

III Dame d'onnour et de valour
Et la mieudre de la meillour,
Fluns de pitié et de douçour
Fontainne;
La douce pucelle de touz biens plainne.

V 30 *C* Et li neit et li trespaisseit — 31 *V* f. mes de, *C* Et ne fust mai ke lor sermons — 32 *C* Ke de r. — 33 *V* estaz — 34 *V* Tant dis com d. li mont; *C* Tous iors tant

II 8 *V* Quant, *C* Ke de m'airme ferait a deu

IV Mieudre qu'on ne porroit penser,
Souviegne vos de nos tenser,
Quant vostre filz fera sonner
S'erainne,
La douce pucelle de touz biens plainne.

V Or te pri je, poli damas,
Si chiere com ceste dame as,
Que dou chanter ne te soit gas
Ne painne
La douce pucelle de touz biens plainne.

Remarques

V. 21. *poli damas*, métaphore employée du Christ, provient de la tendance du poète de choisir des rimes riches.

V. 25. Le refrain est le régime de l'infinitif *chanter*.

XXI

(Raynaud: 426)

Manuscrits: *V, C.*

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 248.

Versification. Cinq strophes de sept décasyllabes rimant, dans toute la chanson, en *-é* et en *-ir*. Disposition des rimes: *ababbab.* — La même structure métrique (rimes masculines) se rencontre: dans une chanson de Gace Brulé (R. 1893), une chanson de Hugues de Bregi (R. 1821), une de Robert de Blois (R. 1530), une de Gautier d'Epinal (R. 1988), une chanson de Chardon (R. 1035), une de Jacques de Cambrai (R. 2044) et une pièce anonyme (R. 261). Les rimes de notre chanson pieuse n'apparaissent pas dans ces chansons d'amour.

I Bien est raison, puisque Diex m'a donné
L'entendement de sa mere servir,

IV 17 *V* vos *manque* — 18 *C* vostre *manque* — 20 *C* Tres d.
V Cette strophe manque en C — 22 *V* chier

Que j'i aie le cuer abandonné.
Or ai mespris, mès entent au servir,
Quar nus ne s'i porroit tant aservir
Qu'ele tantost n'eüst guerredonné
Plus qu'en mil anz n'en porroit deservir.

II Qui son cler vis doucement façonné,
Dont la biautez n'a garde de marcir,
Et comment Diex a son chief corouné
Porroit lassus ou firmament choisir,
Nes qu'on ne puet la tigre departir
Dou mireour, quant l'ueil i a geté,
Ne l'en porroit nus faire resortir.

III Nuit et jour a devant sa majesté
Trois puceles pour faire son plaisir:
Chastez i est ouec Humilité,
Si rest Pitiez qui les cuers fet fremir;
C'est cele qui fait a sa dame oïr
Ceus qui plus sont en grant aversité
Et qui greignor doutance ont de perir.

IV Or pri Pitié qu'ele ait de moi pité
Et prit celi qui tant veil obeïr
Que mes chançons ele reçoive en gré
Et de touz maus nos veille garantir,
Et li die que plus assez desir
Que je puisse faire sa volenté
Dou tout en tout que estre rois de Tyr.

V Biau sire Diex, com gloriëus *ave*,
Qui deïté fist homme devenir!
Par cest *ave* sont trestuit cil sauvé
Qu'Eve et Adans avoient fet perir,
Par cest *ave* fist de son cors martir
Li filz Dieu qui le monde a rachaté
Par son douz naistre et son aigre morir.

I 3 *V* ie i, *C* ieu i — 4–5 *V et C donnent ces deux vers dans l'ordre inverse* — 4 *V* mesentendre; *C* maix entandre

II 9 *C* nait cure

III 17 *V* Chaastez, *V* humilitez, *C* humiliteis — 19 *C* celi — 21 *C* morir

IV 23 *C* a cui v. — 26 *C* li *manque*

XXII

(Raynaud: 648)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, 249.

Versification. Sept strophes de huit vers octosyllabiques rimant: *ababbaab*. Toutes les strophes sont sur les deux rimes: *-ent* et *-a*, avec cette irrégularité que l'auteur admet deux fois (v. 15 et 19) *Adan* à la rime avec *-ent*. — Il y a un grand nombre de chansons dont la structure strophique est identique à celle de notre chanson pieuse. Nous l'avons rencontrée dans une chanson de Gace Brulé (R. 948), dans une chanson de Raoul de Ferrières (R. 1956), dans une chanson de Gautier d'Epinal (R. 1082), dans une pastourelle de Moniot d'Arras (R. 1916). Andrieu Contredit et Jean de Neuville l'ont employée également (R. 1306 et 1036); enfin, elle apparaît dans cinq pièces anonymes (R. 347, 389, 756, 1463 et 1934) et dans une autre chanson pieuse (n:o XL à partir du quatrième couplet). Parmi toutes ces pièces il n'y a pas une qui ait les rimes de notre chanson.

I Toute riens out commencement,
Fors Diex, qui onc ne commença,
Mès cil fu esperitelment
Adès, ne ja ne finera.
C'est li sires qui dessevra
La rudesce ou li element
Erent, et ordena comment
Chascun d'eus doit estre et sera.

II Jour fist par son commandement,
Le ciel et la terre crea,
Au secont fist le firmament,
Au tierz erbe et eue habonda,
Au quart jour le ciel estela,
Li quinz poissons et oisiaus rent,
Au sisïesme fist Adan,
Au septïesme reposa.

I *Les vers 2—8 manquent en C.* — 5 *V* decevra
II 9 *C* Tot — *Les vers 10—16 manquent en C.*

III En Adan mist soumeillement;
D'une coste qu'il li osta
Fist Evain, cele fist Adan
Mengier dou fruit qui le dampna.
Cest fruit deveé li donna
Cil qui se dolose en torment
Por ce que trop s'enorgueilla.

IV D'Adan et de son dampnement
Devant Dieu grans estris monta:
Se ja avra alegement
Ou s'ensi dampnez demorra.
Joutice premerains parla
Et dist, s'escripture ne ment,
Qu'Adans demorra ensiment,
Et Veritez s'i acorda.

V Quant Misericorde l'entent,
Pitié sa sereur apela,
Devant Dieu vindrent en present
Et chascune li escria:
„Biaus douz sire, ce que sera,
Se vos alez si aigrement
En vostre deseritement?
Vostre bouche se desdira!"

VI Quant Diex ot oï le content,
Les ·ij· parties acorda
Si bien et si trés doucement
Que l'une et l'autre s'en loa:
Dedenz la virge s'aombra
Et en nasqui trés dignement,
Puis morut por sauver sa gent,
Et revint et les delivra.

VII Mere si merveillousement
Qu'onc virginité n'en quassa,

III 17 *C* son mallement — *Les vers 18—24 manquent en C.*

IV 26 *V* grant — 27 *V* Sil iaura — 28 *C* Ou se il ensi demourait — 31 *Ce vers manque en V*; *C* Cadam demourait

V 34 *C* suer iapellait — 39 *V* desritement

VI 41 *V* contenz; *C* contens

VII 50 *C* Cains uirginiteit ne c.

Deffendez mon cors de torment
Tandis com en vie sera;
Et quant l'ame s'en partira,
Si la recevez doucement,
Et conduisiez a sauvement
Quant Diex le monde jugera.

Remarques

Les strophes IV—VII contiennent un petit drame qui n'est pas de l'invention de l'auteur. C'est le fameux *Procès de Paradis* qui reparaît au XV[e] siècle dans tant de mystères traitant de la rédemption. Selon M. Mâle (*L'art religieux de la fin du moyen âge*, p. 10 et suiv.), les auteurs de mystères doivent ce thème, comme tant d'autres traits étrangers à la tradition biblique, à un livre du XIII[e] siècle, intitulé: *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, et qu'on a longtemps attribué a S. Bonaventure. C'est S. Bernard qui, le premier, imagina ce débat devant Dieu le Père entre Justice et Vérité d'une part et Miséricorde et Paix (notre poète l'appelle Pitié) de l'autre, débat qui finit par la miraculeuse réconciliation des deux parties. Si l'auteur de la chanson pieuse n'a pas connu les *Méditations* — ce qui est possible — il n'a pas nécessairement été inspiré directement par la composition de S. Bernard; plusieurs auteurs (cf. Mâle, *ouvr. cit.*, p. 12; Petit de Julleville, *Les Mystères*, p. 359) avaient traité du même sujet avant le Pseudo-Bonaventure, et il n'était pas inconnu aux poètes en langue vulgaire. M. P. Meyer a signalé (*Bullet. de la Soc. des anc. textes*, 1886, p. 57), outre la chanson ci-dessus, trois poèmes où ces mêmes personnages sont mis en scène: un poème en quatrains d'alexandrins du ms. 535 de la Bibl. municip. de Metz *(Par exemple vorai parler de l'Escripture)*, et deux poèmes en vers octosyllabiques, le premier *(De quatre sorurs vus voil dire)* publié par Fr. Michel à la suite du Psautier d'Oxford (p. 364 et suiv.), le second *(Par j. sien saintisme poete)* signalé dans différents mss. à Paris, à Turin et à Vienne. A cette liste on peut encore ajouter une pièce inédite, composée également de vers octosyllabiques et nommée *Li estris des quatre vertus*, que cite M. Naetebus *(Die nicht-lyrischen Strophenformen*, p. 113*)*.

— 54 *C* dignement

XXIII

(Raynaud: 1389)

MANUSCRITS: *V*, *C*.

ÉDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 348.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les deux rimes: *-ir* et *-aine*. — Avec la même répartition des rimes masculines et féminines, cette forme strophique se trouve dans plusieurs chansons: une chanson (R. 663) attribuée par les mss. soit au Vidame de Chartres, soit à Oudart de Laceni, une chanson de Thibaut de Navarre (R. 711) et une de Gautier d'Epinal (R. 1784), un jeu parti (R. 1072) entre Joffroi Baré et un poète nommé Aimeri, une chanson amoureuse (R. 644) de Jean Erart, une chanson (R. 2054) attribuée par le ms. de Berne à Gadifer d'Avion et qui a servi de modèle à la chanson n:o XL de ce recueil, enfin trois pièces anonymes (R. 372, 720, 1659). Les rimes de notre chanson pieuse ne se présentent dans aucune de ces chansons et la question d'imitation reste indécise.

I Ja ne verrai le desir acompli
Qu'ai de loer la dame souveraine;
Com plus la lo, et plus m'i abeli
A recorder les biens dont ele est plainne.
Bien averai emploïe ma paine
Et bien seront mi servise meri,
Se de celi sont mi chant conjoï
Qui des anges est dame et chevetaine.

II Ceste dame la joie nos rendi
Que nos toli la fame premerainne,
Quant que cele nafra ceste gari,
Cele ala bas, et ceste est si hautainne
Qu'en paradis est de son fil prochainne.
Cent mile tanz mieudre que je ne di,

I 1 *VC* acomplir — 3 *V* i *manque* — 5 *V* aurai, poine
II 12 *V* si *manque*

Plus est bele que solaus a midi
Et clere plus que ruissiaus seur harainne.

III Li fruiz planta l'arbre dont il issi
Et dou ruissel descendi la fontainne,
L'uevre l'ouvrier aleva et norri
Et li solaus vint de la tresmontainne,
Quant li filz Dieu, vestuz en char humainne,
En Bethleem de la virge nasqui
Por rachater ceus qui erent peri
La ou Judas son martire demainne.

IV Au concevoir nature s'esbahi
Et au naistre fu ele moins certainne
Comment enfes pout naistre de celi
Qui virge estoit entiere et pure et sainne.
Si doucement ne descent pluie en lainne
Com saintement se mist et descendi
En son saint cors, d'humilité flori,
Cil qui Jonas sauva en la balainne.

V Trés douce dame, a jointes mains vos pri
Qu'a nul besoing ne nos soiez loingtainne,
Mès tensez nos encontre l'anemi
Quant vostre filz fera sonner s'erainne.
Blanche com lis et vermoille com grainne,
Dame dou mont et dou ciel autresi,
Priez de cuer que de nos ait merci
Cil qui pardon fist a la Magdeleine.

Remarques

V. 29. Il faut remarquer l'allusion à la toison de Gédéon, symbole si souvent employé à propos de la Vierge.

— 15 *C* en m. — 20 *V* Et *manque* — 23 *V* e. en peri — 27 *V* enfant puet — 31 *V* saint de h.

V 34 *C* me — 35 *C* moi — 36 *V* sarainne

XXIV

(Raynaud: 2092)

Manuscrits: *V*, *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 282.

Versification. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Nous avons rencontré la même structure strophique, avec la même disposition des rimes féminines et masculines, dans deux chansons (R. 17 et 22) de Robert de Blois et de Perrin d'Angicourt, qui sont toutes les deux sur les mêmes rimes *-age* et *-er*, dans une chanson de Richard de Semilli (R. 614) et dans une pièce de Jean l'Orgueneur (R. 2104). Cette dernière chanson a la rime *a* en *-ure*, comme notre chanson pieuse; mais les rimes *b* sont différentes.

I Droiz est que la creature
Honneure son creatour,
Et cil droiz vient de nature,
Ce nos dient li auctour.
Et pour itant je m'atour
A servir la virge pure
En cui cil prist norreture
Qui fist la nuit et le jour.

II Qui la sert sanz fauseüre
Bien porte a son fil honnour.
Si sont çaint d'une çainture
D'un cuer et d'une douçour,
Que li filz tieut a amour
Touz ceus dont la mere a cure.
Qui l'un en sert a mesure,
Conquis a dame et seignour.

III Toute clartez est obscure
Envers la sainte luour
De la mere Dieu, qui dure
Ne set estre au pecheour;

I 1 *V* est *manque* — 3 *C* cist d. muet — 5 *C* ke m'a. — 7 *V* cil *manque*
II 13 *C* Car, en a.
III 20 *C* estre *manque*

Plus a en li de valour
Que n'en die l'escriture,
C'est la flours et la verdure
Qui ne change sa colour.

IV A Roume a une painture,
Ce tesmoignent li plusour,
Representant la figure
De la mere au Sauveour,
Iceli fist Diex doutour
De fame ençainte a droiture,
Dont li Juis sa mespresure
Laissa et guerpi s'esrour.

V Or me soiez armeüre,
Douce dame, cui j'aour,
Vers l'enconchie pointure
Dou soudoiant traïtour,
Et si priez au Seignour
Qui nos fist a sa figure,
La joie qui touz tens dure
Qu'il nos doint par sa douçour.

Remarques

V. 11—12. 'Ils sont ceints d'une ceinture (cp. N:o XXIX v. 17—18: *Cele qui çaint neuf mois de sa couroie Celui,* etc.) et ils ont un cœur et une même douceur.'

V. 15. *a mesure* = comme il le faut.

V. 25—32. Dans cette strophe le poète fait évidemment allusion à un miracle opéré par une image de la Vierge, à laquelle Dieu avait donné la puissance de reconnaître une femme enceinte *à droiture.* Nous n'avons pas réussi à identifier ce miracle; il ne semble pas se trouver dans les recueils analysés par Mussafia (*Studien zu den mittelalterlichen Marienlegenden*).

IV 29 *V* Icelui; *C* dousor

V *Cette strophe manque en C.* — 35 *V* denconchie — 37 *V* si *manque.* — 39 *V* tout endure

XXV

(Raynaud: 1780)

Manuscrit: *V.*

Versification. Trois strophes de huit vers dont les trois premiers et le septième sont de 8, les autres de 7 syllabes. L'auteur a combiné ses rimes d'une façon très savante. Non pas seulement, comme on peut le voir par la formule *abbcdded* qui en exprime la disposition, *a*, *c* et *e* n'ont leurs rimes correspondantes que dans le couplet suivant; il faut encore remarquer que les rimes *a* et *c* d'une part et *b* et *d* de l'autre assonnent entre elles („grammatischer Reim"). — Cette manière de rimer d'une strophe à l'autre est très rare dans la poésie des trouvères (v. P. Meyer, *Rom.*, XIX, p. 13), et on est porté à chercher le modèle de notre chanson dans la poésie provençale. La liste de M. Maus *(Peire Cardenals Strophenbau)* ne contient pas de schème qui soit identique au notre, mais cette liste n'est pas complète, et si elle l'était, il serait encore possible que la chanson modèle fût une de celle qui ne nous sont pas parvenues. On verra dans la suite que c'est un pur hasard qui nous a gardé le modèle d'une autre chanson pieuse (N:o XXVI). D'autre part, si l'on considère la structure métrique si ingénieusement compliquée de notre chanson, il faut avouer que celui qui l'aurait su imiter, l'aurait pu inventer aussi lui-même — plus ou moins indépendamment. Ce qui est certain, c'est que notre chanson accuse une influence indéniable de l'art des troubadours.

I De l'estoile, mere au soleil
Dont parmenable sont li rai,
Toute ma vie chanterai,
Et li raisons me conseille
Que de sa valour veraie
Aucune chose retraie,
Que nus ne la sert bonnement
Que gent guerredon n'en traie.

I 1 soloil — 4 r. le me

II Mere sanz acointier pareil,
Mieudre que je dire ne sai,
Qui portastes le roi verai
A cui riens ne s'apareille,
Dame, por noient s'esmaie
Cil qui en vostre manaie
Se rent, car qui a vos s'atent,
Vostre secours ne li delaie.

III Palais a l'ange de conseil,
De cui sont mi chant et mi lai,
A vos servir tieng et me trai
Cuer et cors, oeil et oreille.
Dame, or vuilliez que si m'aie
Qu'a son acort ne me traie
Cil qui dou mont traire en torment
Adès s'eforce et essaie.

Remarques

V. 9. *pareil* est neutre.

V. 17. *Palais a l'ange de conseil. L'ange de conseil* est le Saint-Esprit, que les auteurs latins appellent souvent *spiritus consilii* (v. p. ex. Mone, *Lat. Hymn.*, I, p. 236). C'est par rapport à la promesse de Jésus-Christ: *Paraclitus autem Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia, et suggeret vobis omnia quaecumque dixero vobis* (Joan., XIV, 26) qu'il est en général nommé ainsi. Dans une de nos chansons pieuses (N:o XLI, v. 20—22), nous trouvons ce mot 'conseil' dans une autre signification:

— — — — — — — —
— — Saint Espir la deïtez
Par cui conseil li fiz fu nez
Ki rachata et clers et lais.

Le *palais a l'ange de conseil* est naturellement la Vierge Marie.

XXVI

(Raynaud: 902)

Manuscrit: *V.*

Versification. Trois strophes de douze vers: dix vers de 7

II 9 paroil — 11 li r.

syllabes et deux décasyllabes. Formule: *abbccaddeeff*. Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. — Le modèle de cette chanson a été fourni par une chanson provençale anonyme (Bartsch, *Grundriss* 461, 102). Les deux couplets qu'on en connaît nous sont parvenus dans un seul manuscrit, le ms. fr. 844 de la Bibliothèque nationale. On sait que les feuillets 59—77 de ce ms., qui ne font pas partie du volume original, contiennent des pièces provençales, mais copiées par un scribe français (V. Gauchat, *Les poésies provençales conservées par des chansonniers francais*, dans *Rom.*, XXII, p. 364). Parmi celles-là se trouve notre chanson (*l. c.*, p. 402). Le fait que le copiste est français prouve qu'elle a dû être connue dans le Nord. Nous en reproduisons la première strophe telle qu'elle a été reconstruite par Bartsch (*Chrestomathie provençale*, 2:e édition, col. 224):

Eissamen com la panthera,
qui porta tan bon' odor
et a si bela color
que non es besta salvatge
qui per fors' et per outratge
sia tan mala ni fera
que si loing com pot chauzir
non aues pres lo morir:
et en altretal semblansa
mi ten amors en balansa
quem fai segre so que non posc aver
e sec mon dan per far lo seu plazer.

Si l'on compare les deux pièces, on voit que l'auteur de la chanson pieuse a emprunté au troubadour inconnu non seulement la forme strophique, mais aussi les rimes; il a même reproduit le troisième vers, qui lui convenait, presque tel qu'il l'a trouvé dans son modèle.

I L'estoile qui tant est clere
Qu'adès resplent nuit et jour,
Et a si fine colour
Que ne mue son estage

Par cler tens ne par ombraige,
M'est achoison et matere
D'une chanson asevir.
Or la me laist si fournir
Damediex par sa puissance
Qu'ele m'aiut et avance
Et qu'anemis n'ait pooir d'enchanter
Ceus et celes qui la savront chanter.

II Cele estoile est fille et mere
A Jhesu le Creatour;
Qui l'aimme et li porte honour,
Bien emploie cel usaige,
Ne conquist en son aage
Alixandre l'emperere,
Qui dou mont fist son plaisir,
Tant com fait en li servir
Qui en li a s'esperance.
Ja n'avera mesestance
Ne morz ne vis cui ele veut amer:
Tant est douce qu'en li n'a point d'amer.

III Cele gent qui se font rere
A loi de conbateour
Metent leur cors en labour
De chanter devant s'image;
Et je fais tout lige homaige
Li et son fil et son pere,
De cuer, de cors et d'espir
A touz jourz sanz repentir,
Et pour iceste lijance
Suis en certaine fiance
Qu'ele en pitié me voudra regarder
A mes besoingz et de touz maus garder.

Remarques

Str. III. Le mot *combateour* ne nous est pas clair. Il semble signifier, non pas un guerrier combattant, mais un athlète de foire.

I 6 matiere — 10 Quele me et auance (*sic*) — 11 pooair
II 14 cratour — 15 li *manque* — 18 lemperieres

Il paraît que c'était l'habitude des jongleurs de basse condition de se faire couper ras les cheveux (cp. Hertz, *Spielmannsbuch*, p. 23; cp. aussi la planche entre pp. 18—19 de *Französische Litteraturgeschichte* par Suchier et Birch-Hirschfeld, où l'on voit un vielleur sans cheveux et dans le costume *miparti* qui se portait à l'époque dont nous parlons) et il est probable que les athlètes le faisaient pareillement. Quoi qu'il en soit, les gens qui se font raser à la façon des *combateours* sont naturellement les moines. L'auteur ne l'est pas; prier à genoux devant l'image de la Vierge n'est pas son affaire; lui, il la veut servir d'une manière plus noble: comme il convient à un chevalier — il l'était peut-être — il lui fait hommage lige, à elle, son Fils et au Père, il engage, en fief, son corps et son âme, et il est juste alors qu'il puisse attendre le secours de sa suzeraine lorsqu'il en aura besoin.

XXVII

(Raynaud: 1327)

Manuscrit: *V.*

Versification. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes. Toute la chanson est sur deux rimes, *-iere* et *-a* qui alternent. Formule: *abababab.* — La même forme métrique nous est connue par trois chansons d'amour: une pièce de Gace Brulé (R. 2099), une chanson (rimes assonantes) de Blondel de Nesle (R. 1618) et une chanson de Moniot d'Arras (R. 1632). Les rimes de la chanson pieuse n'apparaissent dans aucune de ces pièces.

Tel que le donne l'unique manuscrit, le texte de la chanson n'est pas satisfaisant. Nous avons dû y introduire quelques corrections et combler quelques lacunes pour rétablir la mesure juste de tous les vers.

I De volenté desiriere
Que mes cuers maintenue a
Chanterai de la fine ierre
Qui onc colour ne mua.
Semblanz est a la verriere
Cui li solaus trespassa
De si trés bone maniere
Que de riens ne la quassa.

I 1 desierree — 7 Ensi de tres

Devant et après entiere
Son fruit conçut et monstra
Ceste douce dame chiere
Cui Gabriel salua;
Tant est la pitié pleniere
Dont nature la para
Que ja nus qui la requiere
A s'aïde ne faudra.

III Ceste dame est la lumiere
Par cui Diex renlumina
La dolente gent chartriere
Que li premiers hom dampna;
De li nos vint la baniere
Que la deïtez porta,
Quant de la male terniere
D'enfer ses amis geta.

IV Ceste dame est la miniere
Qui le fin or nos livra
De quoi li vrais inginiere
Chierement nos rachata.
Virge desrainne et premiere
Qui onques enfant porta,
Esmeraudinne trés chiere
En cui Diex se reposa.

V Ja li soudoianz trichiere
En l'ame part n'avera
Qui souvent est coustumiere
De dire *Ave Maria*;
Et qui en vraie proiere
Vers li s'umelïera,
S'ame sera parçonniere
De la grant joie qu'ele a.

Remarques

V. 10. *monstrer* doit avoir ici la signification de „mettre au monde“.

II 10 chiere *manque* — 13 pleniere *manque*.
IV 25 lumiere — 27 ingierres — 31 tres *manque* — 32 Se *manque*
V 33 trichierres — 37 veraie

V. 21 *la baniere.* Le poète pense à l'oriflamme que les peintres et les enlumineurs mettaient à la main du Christ pour marquer sa triomphante victoire sur les enfers et la mort.

V. 23. *terniere* n'est pas dans Godefroy. Nous l'avons laissé en supposant que ce mot a pu exister avec la signification d'„endroit sans éclat, sombre, lugubre"; mais il vaudrait peut-être mieux lire *terriere: la male terriere d'enfer* = 'la mauvaise fosse d'enfer'.

V. 25. Le ms. donne *lumiere.* Le copiste a évidemment lu deux fois le premier vers de la troisième strophe; le sens exige *miniere.*

V. 26. *le fin or* est naturellement la chair humaine que Jésus-Christ prit en sa mère.

XXVIII

(Raynaud: 229)

Manuscrit: *V.*

Versification. Trois strophes de neuf vers de 7 syllabes rimant: *abbaabbaa.* Les rimes sont les mêmes dans toutes les strophes. — Nous avons encore ici un cas d'emprunt à la poésie provençale. C'est la chanson *Greu feira nuills hom faillensa* (Bartsch, *Grundriss* 155, 10) de Folquet de Marseille qui a servi de modèle à l'auteur anonyme. Elle lui a fourni le rythme et les rimes; le poète français a même emprunté le premier vers de sa chanson au célèbre troubadour. Il n'existe pas d'édition critique de l'œuvre de Folquet de Marseille, mais on peut comparer, par exemple, la reproduction du ms. provençal *A* dans les *Studi di filologia romanza,* vol. III; la chanson qui nous intéresse s'y trouve p. 182. On verra alors que c'est le premier vers du deuxième couplet de la chanson provençale qui forme le début de notre chanson pieuse, et il est curieux d'observer que dans le ms. fr. 844 de la Bibliothèque nationale (*Rom.*, XXII, p. 402), c'est ce seul couplet que le scribe français a copié de toute la pièce. Nous reproduisons ici ce couplet avec la graphie francisante du copiste:

En la vostre maintenence
M'ai mis amors franchement;
Qu'eu fusse mors verament,

Se non fust ma conoissence
Dont non eu en ma pervence (*sic*)
Don muir quan pluz sui plaignons.
Dont mire me tan suuent
Que ma cançon en pervence
N'aurie maiz de valence.

Voici maintenant cette strophe d'après le ms. provençal *A*:

Car en vostra mantenenssa
Me mis amors franchamen,
E fora mortz ueramen
Si non fos ma conoissenssa,
Mas non aiatz mais crezenssa
Qu'ieu man, si cum suoill, plaignen;
Ni moira oimais tant souen
Que mas chanssos en paruensa
N'aurion meins de ualenssa.

Nous n'avons disposé que de ces deux manuscrits de la chanson provençale. On voit qu'ils donnent des leçons notablement différentes, et l'on remarquera qu'au vers 6, la chanson pieuse suit de plus près le texte du manuscrit français de son modèle.

Origine. Les rimes accusent un auteur originaire du Centre ou de l'Est de la France.

I En la vostre maintenance,
Roïne dou firmament,
Ont mis mon entendement
Desirs et acoustumance,
Si que seule remenbrance
De vos, quant plus suis plaignant,
Me sane si doucement
Que mes cuers muës de pesance
De joie tresaut et dance.

II Lumiere sanz defaillance,
Solauz sanz esconsement,

I 4 Desierriers — 6 plaignanz

Mere sanz dolousement,
Terre portant sanz semence,
Hauberz et escuz et lance,
Espee clere et trenchant
Pour garantir toute gent
Qui fermes sont en creance
Et en vos ont leur fiance.

III Empereriz de vaillance,
Virgene parmenablement,
M'ame et ma vie vos rent
Et fais de mon cors lijance.
Or plaise a vostre puissance
Que vos m'i soiez garant
Contre le voiseus serpent,
Que mes cors n'ait mesestance
Ne l'ame de moi grevance.

XXIX

(Raynaud: 1193)

Manuscrit: *V*.

Versification. Cinq strophes de neuf décasyllabes rimant *ababbaacc*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Trois chansons présentent la même structure métrique que la chanson pieuse. Deux d'entre elles, celle de Raoul de Soissons (R. 1154) et celle de Jean Frumel (R. 544), diffèrent trop de notre chanson par les rimes pour qu'on soit autorisé à croire à une imitation. Il n'en est pas ainsi de la troisième. C'est une chanson d'amour (R. 1172) que deux mss. (*C* et *a*) attribuent à Martin le Béguin de Cambrai. Elle a dû jouir d'une certaine vogue, puisqu'elle nous est parvenue dans un grand nombre de mss. et qu'elle se trouve parmi les morceaux de chansons que l'auteur du *Conte du Cheval de fust* a intercalés dans son roman (cp. Stengel, *Zeitschr.*, X, p. 468). Cette chanson a les rimes *a* et *c* en *-ie* et en *-oie*, comme la chanson

II 15 trenchanz — 16 toutes genz
III 21 rens — 24 Que mi soiez garanz — 25 serpenz

pieuse; les rimes *b* sont différentes (*-i* et *-er*). Malheureusement, la mélodie de notre chanson étant perdue, on ne peut que signaler ces ressemblances, on ne pourra jamais vérifier si le poète pieux a imité la chanson de Martin.

ORIGINE. *Graciie* (v. 16) et *jonchie* (v. 37) prouvent que dans la langue de l'auteur *-iee* se réduisait à *-ie*. Il était peut-être du Nord, comme Martin le Béguin.

I Tant ne me plaist toute.phylosophye
Parfetement savoir sanz meserrer,
— — — — ne toute seignorie
De terre et d'air, de riviere et de mer
Con je desir en chantant recorder
La grant valour de la virge Marie.
Non pas toute, mès aucune partie,
Car la moitié raconter n'en porroie,
Se tout le mont en m'aïde en avoie.

Virge conçut au tesmoing d'Ysaÿe
Et enfanta sanz dolour endurer
Celui par cui en deus fu departie
La Rouge Mer pour son pueple sauver,
Puis la rejoinst et la fist reverser
Seur Pharaon et sa grant compaignie.
Bien doit estre loee et graciie
Cele qui çainst neuf mois de sa couroie
Celui qui fist si merveillouse voie.

III En son cors fu humanitez unie
A deïté por homme rachater:
Si loialment fu la chose establie
Que, quant la char couvint mort endurer,
La deïtez, duranz sanz violer,
Ou sepucre li porta compaignie.
N'onques de lui ne fu l'ame guerpie
Dedenz enfer, ne en toute la voie,
N'au resartir le laz d'or et de soie.

I 1 ne *manque*, physophye — 3 *Les premiers mots manquent*
II 14 rejoint — 16 graciee — 17 caint
III 20 por *manque*

IV Ceste dame le buisson senefie
Que Moÿses vit sanz ardoir flammer.
Lors qu'ele fu de grace raemplie,
Ençainte fu sanz li desvirginer;
De li nasqui sanz porte deffermer
Li rois des rois et veritez et vie,
Qui trestouz seus fist tel chevalerie
Qu'enfer brisa et en retraist sa proie,
Dont chascuns doit chanter et mener joie.

V Chambre roiaus, d'umilité jonchie,
Mout a le cuer despersement amer
Et desloial et plain de felonnie
Qui nuit et jour n'entent a vos amer,
Car qui vos set de fin cuer reclamer,
S'il vos avoit trente mil anz servie,
N'avroit il pas la joie deservie
Que vostre filz doucement li otroie
En un moment, quant sa mere l'en proie.

Remarques

V. 10. *Propter hoc dabit Dominus ipse vobis signum: Ecce virgo concipiet, et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* (Is., VII, 14).

V. 22–27. *Le laz d'or et de soie* ne saurait guère signifier autre chose que le linceul dont Joseph d'Arimathie enveloppa le corps de Jésus-Christ pour l'ensevelir. Aux yeux du poète ce linceul était d'une si précieuse valeur qu'il ne pouvait être que »d'or et de soie». Si *resartir* est la bonne leçon, il faudra traduire le vers: »en raccommodant les liens d'or et de soie», ce qui revient à dire: »en rentrant dans son linceul». Mais il vaudrait peut-être mieux lire *desartir* et traduire: «en rompant (v. Thomas, *Rom.*, XXXVII, p. 132–135) ses liens (pour ressusciter).» Quoi qu'il en soit, le poète veut dire que depuis la mort de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection, la déité et la chair humaine ne furent jamais séparées. Dogmatiquement ce n'est pas tout à fait exact: selon le Catéchisme romain, Jésus *descendit ad inferos .... sed descendit in anima* (Symb. Lat., IV) mais cela correspond parfaitement à la conception populaire qui se trahit dans les peintures et les enluminures de l'époque, où l'on voit le Sauveur corporellement descendu aux enfers et prêchant les âmes prisonnières.

XXX

(Raynaud: 114)

Manuscrit: *C.*

Édition. Dinaux, *Trouvères cambrésiens*, p. 151; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 310.

Auteur. *Jaikes de Canbrai* est, selon l'indication du manuscrit, l'auteur de la chanson. Sous ce nom, douze chansons nous sont parvenues: une pastourelle (R. 1855), quatre chansons d'amour (R. 933, 1031, 1631, 2044) et sept chansons en l'honneur de la Vierge, que nous publions ici. On ne connaît rien de précis sur la vie de Jacques. Le surnom indique qu'il était originaire de Cambrai, et comme il a imité une pièce de Colart le Boutellier (v. à la versification), on peut conclure qu'il a dû vivre vers la fin du XIIIe siècle (cf. Gröber, *Grundriss*, II, 1, p. 962). Dans l'œuvre de Jacques de Cambrai, nous n'avons point trouvé d'allusions personnelles, si ce n'est peut-être un passage de la pastourelle, qui avait attiré l'attention de Dinaux (*Trouv. cambrés.*, p. 146). Le poète fait dire à la bergère complaisante:

Robin, ne doute,
C'ancor y seux toute.
Ne t'esmaie, paie le jugleir,
K'il m'ait apris a tumeir
Et je li ai fait danceir
Et bailleir.

Il semble presque que l'auteur se donne les apparences d'un homme dont le métier est de *jugler* et de *tumer*, ce qui ne saurait convenir à un clerc. Mais c'est peut-être — malgré la présentation formelle:

Et dist Robins: „Onkes mal n'i pensai;
Mais or me di coment l'apellerai?"
Je respondi ke Jaiket de Cambrai
M'apelle l'om, per saint Peire.

— une simple fiction, et on sait combien de pastourelles, et non des plus morales, ont eu pour auteurs des clercs.

Si l'on étudie les chansons pieuses de Jacques de Cambrai, on voit que la plupart d'entre elles n'offrent rien de caractéristique. Mais il y en a deux, le n:o XXXVI et surtout le n:o XXXI, qui contiennent des appellations de la Vierge et des allusions à la tropologie chrétienne, lesquelles, pour avoir été plus universellement connues au moyen âge qu'elles ne le sont aujourd'hui, n'en semblent pas moins accuser des préoccupations littéraires et théologiques chez l'auteur. Mais gardons-nous de rien affirmer. A l'époque de notre poète on avait depuis longtemps pu voir à Noël des représentations des *Prophètes du Christ* dans les églises, et à partir du commencement du XIIIe siècle (cp. P. Meyer, *Rom*, XXXII, p. 637), dans le *Jeu d'Adam*, on les pouvait entendre en langue vulgaire. Il n'est donc pas impossible que les connaissances théologiques de Jacques de Cambrai n'aient pas été acquises par la lecture, mais proviennent de ce qu'il avait vu et entendu.

L'authenticité des pièces attribuées à Jacques de Cambrai ne paraît pas douteuse. On sait que les attributions du ms. de Berne ne méritent pas beaucoup de confiance. Jacques de Cambrai est dans un cas spécial. C'est le premier copiste (cp. Gröber, *Zeitschr.*, III, p. 41) du manuscrit, et non pas le rubricateur quelque peu postérieur, qui a écrit les attributions au-dessus des pièces de Jacques de Cambrai, et ce poète est le seul que le copiste nomme. Il semble bien qu'il ait copié un *Liederbuch* qui contenait des poésies de ce trouvère, et que les rubriques y fussent déjà. Il est remarquable que ces rubriques nous indiquent encore — sauf pour la chanson XXXVI — *ou chant* de quelle chanson profane telle pièce a été composée. Vérification faite, nous avons pu constater que toutes ces indications sont exactes. Ce n'est évideemment pas le copiste du ms. de Berne qui s'est livré aux recherches pour découvrir les modèles de Jacques de Cambrai, surtout comme le poète n'emprunte que deux fois les rimes, et jamais le vers initial. Les indications devaient être déjà dans le *Liederbuch*, et nous croyons qu'on ne risque pas de se tromper beaucoup en supposant que, si

elles y étaient, c'est parce qu'elles provenaient de l'auteur lui-même.

S'il semble donc permis d'affirmer que les sept chansons pieuses attribuées à Jacques de Cambrai par le manuscrit de Berne sont en effet de lui, il est moins certain que toutes nous soient parvenues dans leur état primitif. La seule fois que nous ayons une de ces chansons dans plusieurs manuscrits (c'est la pièce n:o XXXIV), on voit que la rédaction du manuscrit de Berne — et aussi celle du ms. *I*, qui lui est apparenté — est trop courte de deux strophes, qui se trouvent dans Z_1. La chanson n:o XXXI a cinq strophes, dont les trois premières sont sur les mêmes rimes, et la dernière également sur les mêmes rimes que la quatriène. Dans les deux groupes la deuxième strophe intervertit l'ordre des rimes de la précédente; la troisième du premier groupe rime comme la première. Une sixième strophe manque peut-être, qui rimerait comme la strophe IV et qui achèverait la composition, au point de vue du contenu, mieux que ne le fait le couplet qui est le dernier du manuscrit. Les chansons n:os XXX et XXXII sont à *coblas unissonans,* mais n'ont que trois strophes. Les autres n'en ont pas davantage. La chanson n:o XXXIII a deux strophes sur les mêmes rimes et une troisième sur des rimes nouvelles; la chanson n:o XXXV n'a que deux strophes, qui sont sur des rimes différentes. Toutes ces pièces sont probablement des fragments de chansons, mais — à l'exception du n:o XXXI — il n'est guère possible de fixer le nombre et l'ordre des strophes qui manquent. La pièce n:o XXXVI montre une façon de combiner les rimes dans les strophes successives qui constitue évidemment une complication voulue. Cette combinaison a très bien pu être continuée dans des strophes subséquentes, et rien n'accuse dans la troisième strophe que la pièce ait fini là. La chanson est qualifiée de rotrouenge et on sait que les pièces du genre ainsi nommé n'avaient pas un nombre fixe de couplets.

Comme son nom le laisse entendre, Jacques de Cambrai a écrit ses poésies en picard; pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir p. ex. les rimes de la pièce n:o XXXIV. Cependant son œuvre nous est

parvenue principalement par l'intermédiaire du seul ms. *C*, et c'est dans cette transcription lorraine que ces chansons se présenteront ici. Seule la chanson n:o XXXIV a été conservée, outre dans un second manuscrit lorrain (*I*), aussi dans le manuscrit picard Z_1.

Versification. La chanson pieuse de Jacques de Cambrai que, suivant l'ordre alphabétique du manuscrit nous publions ici la première, se compose de trois strophes de huit vers décasyllabiques rimant : *ababbccb*. Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. — Cette chanson est écrite *ou chant: Loaus amors et desiriés de joie*, pièce de Colart le Boutellier (R. 1730) souvent publiée. L'imitateur n'a pris que la rime *b* à son modèle; *a* et *c* ont été choisis librement.

I Grant talent ai k'a chanteir me retraie,
Si me covient per chanteir esjoïr;
Loiaul amor droituriere et veraie
Me fait ameir de cuer et obeïr
A la millor ke nuls hom puist veïr.
He! franche riens, ki aveis signorie
La sus el ciel, soiés de ma partie
Quant en dous pairs me convenrait partir.

II Dame poissans, ceu m'ocit et esmaie
K'en pechiet maing, et si n'en puis issir;
Maix li graus biens de vos mes mals apaie,
Por ceu vos veul honoreir et servir.
Il ne m'en puet, se grans biens non, venir.
Car ki a vos ait s'amor otroïe,
En dous leus puet demoneir bone vie:
Si et en ciel pou après le morir.

III He! trés douls cuers, se mercis me delaie,
Je ne savrai ou aleir ne foïr,
Et c'il vos plaist, douce dame, ke j'aie
La vostre amor, riens ne me puet nuisir.
Doneis la moi, s'il vos vient a plaisir,

I 3 uraie
II 9 ocist — 14 otroieie

Ou atrement joie m'iert defaillie.
Dame, mercit a jointes mains vos prie
Por celi Deu ki de vos volt nasquir.

Remarques

V. 8. „Lorsque je devrai me diviser en deux parties (l'âme et le corps)“ = „lorsque je mourrai“.

XXXI

(Raynaud: 1563)

Manuscrit: *C*.

Édition. Dinaux, *Trouvères Cambrésiens*, p. 153; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 320.

Auteur: *Jaikes de Canbrai* (attribution du ms.).

Versification. Cinq strophes de neuf vers octosyllabiques rimant *abbaccbdd*. Les trois premières strophes sont sur les mêmes rimes, dont la strophe II intervertit l'ordre; à partir de la quatrième strophe, commence une nouvelle série de rimes, qui est intervertie dans la cinquième. — La chanson est composée *ou chant de l'unicorne*. C'est la chanson: *Ausi com l'unicorne sui* (R 2075) de Thibaut de Champagne. Jacques de Cambrai en imite la structure strophique, mais non pas les rimes. Sa façon de rimer en intervertissant l'ordre dans les strophes II et V est plus compliquée que celle du modèle, qui est à *coblas doblas*.

I Haute dame, com rose et lis
Ont sormonteit toute color
Et ke li blans prent resplendor
Ou vermoil k'est en li espris,
Tout ausi prist li sovrains rois
Colour dedens le lis cortois
En patïence et per amor,
Et soffri mort ou fust croixiet
Por vancre le vilain pechiet.

III 22 niert

II Dame, se tu portais la flor
De ton peire ki est tes fils,
Il ne m'en doit pais estre pis;
Quant tu ais sormonteit valor,
Cil ki tous biens ait enbraiscié
Vint en ton cors per amistié
Por moi, s'en dois avoir merci
Et conforteir, ceu est tes drois,
Por cil ne pendi Deus en croix.

III Bien ait son cuer d'amerous prix
Sil ki son cors livre a dolor,
On le tenroit or a folor;
Maix tuit fuissiens a noient mis,
Se ne fust cil ki fut en croix;
En enfer o les Abejois
Alaist chascuns sens nul retor.
Aincor nos serait reprochié
Quant li mal fait seront jugié.

IV Cil ki est appelleis Davis
Et compaireis a pellican
A droit ait a nom Habrahan
Et tous biens est en ces brais mis.
Li douls fenis sens compaignon,
Li doulz aignias, li fiers lion
Nos abovrait tous de son sanc.
Humiliteis nos ot besoing,
Mais la fierteit forment resoing.

V Dame, tu es *Ave* per sen
Et *Eva* fut nos anemis,
Tu es porte de paradis
Et c'es li boissons Moÿsen,
Jheremie en trais a tesmoing.
Cinc mille ans et neuf cens de loing
Davant vos et après Adam
Dist ke aincor vanroit li hon
Ki nos metroit hors de prixon.

II 14 enbraiscies — 15 amisties
IV 28 dauid — 33 li fiers hom — 36 Mas
V 37 persan — 44 hons

REMARQUES

V. 21. 'Même si on le tenait pour folie'.

V. 26. Le sujet sous-entendu de la phrase semble être la mort de Jésus.

V. 30—31. Il y a là peut-être une vague allusion au „sein d'Abraham".

V. 33. Le ms. écrit *li fiers hom,* ce qui n'a pas de sens. Il faut certainement lire *li fiers lion*, qui est un symbole du Christ souvent employé par les auteurs pieux, qui l'opposent volontiers, comme ici, à celui d'agneau.

V. 37. *per sen* („par signification") et *Moÿsen* (v. 40; originairement un acc. lat.) rimant en *-an* sont des négligences chez un poète picard.

V. 41—45. *Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo verbum bonum quod locutus sum ad domum Israel et Juda. In diebus illis et in tempore illo germinare faciam David germen justitiae, et faciet judicium et justitiam in terra; in diebus illis salvabitur Juda et Jerusalem habitabit confidenter; et hoc est nomen quod vocabunt eum: Dominus justus voster. Quia haec dicit Dominus: Non interibit de David vir qui sedeat super thronum Israel* (Jer., XXXIII, 14—17).

XXXII

(Raynaud: 1856)

MANUSCRIT: *C.*

ÉDITIONS. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche,* p. 67; Dinaux, *Trouvères cambrésiens,* p. 152.

AUTEUR: *Jaikes de Canbrai* (attribution du ms.).

VERSIFICATION. Trois strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbcc.* Les rimes restent les mêmes dans les trois strophes. — Au dessus de la chanson, on lit dans le ms.: *ou chant tumidesir.* C'est la chanson: *Tuit mi desir et tuit mi grief torment* (R. 741) de Thibaut de Champagne qui a fourni à Jacques de Cambrai le modèle de cette chanson pieuse. Elle en reproduit le rythme, mais non pas les rimes.

I Kant je plus pens a comencier chanson,
Et plus me plaist celle ou j'ai mon cuer mis,
K'ains de millor n'oït parleir nuls hom.
Ki s'onor ait en honor et en pris,
Serait sauveis el grant jor del juïs,
Et qui ne l'ait, Deus! si mar ains fu neis
Ke sens mercit serait mors et dampneis.

II Dame, ki pues et ki dois per raixon
Estre por nos et proier ke tes fils
Per sa pitié nos faice vrai pardon,
Car autrement ne doit estre requis,
Or le fai dont, franche dame gentis,
Si voirement k'en tes beneois leis
Fut li vrais Deus conceüs et porteis.

III Sires, ki es et vrais Deus et vrais hon
Et ki por nos fus en la croix occis,
Quant tu por nos donais si riche don
Com ton saint cors, ki tant est de haut prix,
Bien nos puet estre otroiés paradis,
Car tu vals muels ke paradis aisseis.
Hé! veulliés dont ke il nos soit doneis.

XXXIII

(Raynaud: 1178)

MANUSCRIT: *C.*

ÉDITION. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, p. 68.

AUTEUR: *Jaikes de Canbrai* (indiqué par le ms.).

VERSIFICATION. Trois strophes de huit décasyllabes rimant: *ababcccb*. Les strophes I et II ont les mêmes rimes; la strophe III est sur des rimes nouvelles. — La chanson est composée *ou chant: De bone amor et de loaul aimie*, pièce de Gace Brulé (R. 1102) qui a servi de modèle — comme l'a signalé M. P. Meyer (*Rom.*, XVIII, p. 488) — à encore une autre chanson pieuse: *Chanter m'estuet*

I 3 oi — 5 Serait moneis
III 15 hons

de la virge Marie, omise dans la liste de M. Raynaud et se trouvant au f:o 13 du ms. 3517 de l'Arsenal. Outre le rythme, Jacques de Cambrai et l'auteur anonyme de la pièce du ms. de l'Arsenal ont emprunté encore les rimes de la première strophe de la chanson de Gace.

I Loeir m'estuet la roïne Marie,
En cui tant ait de bien et de vaillance
Ke nuit et jor por les pecheors prie
A son chier fil k'il ait en remenbrence
De nos aidier et de nos warantir
Vers l'anemin ke tant devons cremir,
C'adès nos veult engignier et honir;
Ne plaice a Deu ke jai en ait poussance!

II Dame, tous biens et toute cortoisie
Est dedens vos, et maint a remenance,
Nuls n'en diroit la centisme partie.
Maix a mon greit vos fais grant honorance,
Quant Meire Deu vos apel, et plaixir
Vos doit forment, car je ne puis veïr
C'on vos peüst si bel juël offrir.
Por ceu en fais moult sovent recordence.

III He! meire Deu, roïne corouee,
Por la pitiet k'eüs dou roi celestre
Quant tu veïs sa chair en croix levee
Entre les Jeus, ki sont de malvaix estre,
Belle dame, ke tant fais a proixier,
Proie ton fil ke il me veille aidier
A cest besoing, ke j'en ai grant mestier,
Ou autrement, mar me vi onkes naistre.

XXXIV

(Raynaud: 2091)

Manuscrits: *C*, *I*, *Z* 1.

Éditions. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 246; Steffens, *Arch.*,

III 19 leveir — 20 juis

XCVIII, p. 59; Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 908. C'est dans l'édition de M. Bédier que nous avons pu consulter le ms. Z_1.

AUTEUR: *Jaikes de Canbrai* (attribution de *C*).

VERSIFICATION. Cinq strophes de treize vers dont douze de 7 syllabes et un — le cinquième — de 3 syllabes. Formule: *ababbbaabbabb.* Les rimes *a* changent de deux en deux couplets; les rimes *b* changent de strophe en strophe. — Comme modèle de sa composition, Jacques de Cambrai indique le *chant de lai glaie meüre.* C'est la chanson: *Quant voi la glaie meüre* (R. 2107) de Perrin d'Angicourt, imitée encore (v. Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 521) dans une autre chanson pieuse (R. 2112) et dans deux chansons profanes (R. 1104 et 2096). La première strophe de la chanson pieuse reproduit les rimes des deux premières strophes du modèle, et la strophe III celles des strophes III et IV de la chanson de Perrin.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Tandis que les autres chansons de Jacques de Cambrai nous sont parvenues dans le seul manuscrit de Berne, celle-ci se trouve encore dans les mss. *I* et Z_1. *C* et *I* ont perdu les strophes IV et V et ils présentent un texte presque identique, qui diffère notablement de celui du ms. Z_1. Il suffit de regarder les vers 21 et suiv. pour voir que c'est le ms. Z_1 qui donne la meilleure leçon: notamment le vers 22 qui, dans les mss. *C* et *I* a le mot *miex* à la rime comme le vers 26, est évidemment corrompu dans ces deux manuscrits. Nous suivons donc le ms. Z_1, d'autant plus que ce manuscrit picard se rapproche de la langue de l'auteur sans doute beaucoup plus que les deux autres manuscrits avec leur graphie lorraine.

I Mere, douce creature,
Ou li fils Dieu volt venir
Et prendre humainne nature
Por sa deïtet couvrir,
    Et morir
Por l'anemi retolir

I *Les vers 1—9 manquent en* Z_1. — 1 *CI* Meire — 4 *CI* deiteit — 6 *CI* lanemin

La proie de sa pasture,
K'en hidouse fosse obscure
Les menoit painne sentir.
Plus ne le vaut consentir
Vostres fiex plains de droiture,
Ains vint le sien cors offrir
Pour nous et la mort souffrir.

II Aussi com sour la verdure
Descent rousee des ciex,
Vint en vo cors, virge pure,
De paradys vos dous fiex,
  Vo cors piex,
Ki plus est dous ke n'est miex.
Ainc n'en senti bleceüre,
Mais ce nonce l'escripture
K'il en devint plus gentiex;
Car quant fins argens soutiex
Est avoec or en jointure,
Je di bien, se m'aït Diex,
Ke li argens en vaut miex.

III Dame vos estes la pree,
Veritaulement le di,
U la trés douce rousee
De paradys descendi,
  Dont issi
Li dous fruis ki nous rendi
Vie, santé aduree,
K'Adans nous avoit reubee
Par le los de l'anemi.
Mais li sires ki nasqui
De vous, pucele honouree,

— 8 *I* Kant — 9 *C* poene; *I* poinne; *CI* soffrir — 11 *CI* Vos douls fils — 13 *CI* Et por nos

II 14 *CI* Ensi — 15 *I* del ciel — 18 *C* pues; *I* puez — 19 *Ce vers manque en C; I* Ke tant est frans et gentis — 20 *CI* Nan senti ainz *(manque en C)* blesseure — 21 *CI* nos dist — 22 *CI* Ke per droit en ualut muels — 23 *CI* Quant li fins airgens soubtuels (soutues *en I*) — 24 *CI* lor — 25 *CI* Dont di ie

III 31–32 *CI* Ki rendi Por la dolor kil soffri (santi *en I*) — 33 *CI* et duree — 34 *CI* enblee — 35 *CI* lennort

Paia par un venredi
Kanck'Adans i despendi.

IV Ha! loiaus virge honouree,
Fontaine sour douc gravier,
Sourgons de miel et de ree
Pour les durs cuers restancier
De pechier,
Ki se veut en vous ploncier
Par repentance enbrasee,
Vostre amours li est dounee,
Ki bien le puet avancier
Et en paradys lancier
En la joie desiree
U Diex nous vaut tous hucier,
Quant se fist en crois drechier.

V Trés douce loiaus roïne,
Deseur toutes es li fleurs,
De tous maus es medecine
Et de pechié crimineus.
Li hideus,
Ki tant est fel et morteus
Et plains de male querine,
Dame, ne fera saisine
Ki vous sert, cors prescïeus;
Mais la sus ert ses osteus
U joie est ki ne define;
S'il vous plaist, faites nous teus
Ke ce soit vostre cateus.

XXXV

(Raynaud: 380)

MANUSCRIT: *C*.

EDITION. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 274.

AUTEUR: *Jaikes de Canbrai* (attribution du ms.).

— 39 *C* Ceu ke adam d.; *I* Lescot cadan d.

IV—V *Ces strophes manquent dans les mss. CI.* — 54 flors *(rime incomplète)* — 61 presciex — 64 tels — 65 catels

Versification. Deux strophes de dix vers de 7 syllabes rimant: *aabbaccbcc.* Les rimes ne sont pas les mêmes dans les deux strophes. — Selon le manuscrit, cette chanson a été composée *ou chant: Loaus amans fins et vrais.* Il s'agit évidemment de la chanson: *Aïmanz fins et verais, Se li monz ert vostre en pais* (R. 199), de Gautier d'Epinal, très goutée par les contemporains du poète et imitée encore dans une autre chanson pieuse de Lambert Ferri (n:o XXXIX). Tandis que Lambert a poussé l'imitation jusqu'à reproduire les rimes de son modèle, Jacques de Cambrai s'est borné au rythme; les rimes, il les a choisies librement.

I O dame, ke Deu portais
Et norris et alaitais,
Per ta grant misericorde
A ton chier fil me racorde,
Ke trop seux hontous et mais
Des grans pechiés ou je maing:
Ne aincor pais ne me fraing!
Ma vie est si vis et orde.
Sires Deus, a vos me plaing
Ke vos m'osteis cest mahaing.

II Honis seux, c'est veriteis,
Se la sainte deïteis
Et la virge nete et pure
De moi aidier ne prent cure
Tant ke je soie laveis.
Hé! sires Deus Jhesucris,
Ki por moi la mort souffris,
Oste moi de ceste ordure!
Hé! dame de paradis,
Proiés en vostre chier fil!

Remarques

V. 7. *fraing* est probablement l'impératif: 'ne m'écrase pas encore!' Ce vers est coordonné au vers 4, dont le prédicat est également à l'impératif.

I 5 mas, — 8 si *manque*

XXXVI

(Raynaud: 602)

Manuscrit: *C.*

Éditions. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche,* p. 66; Bartsch et Horning, *Chrestomathie de l'ancien français,* 8:e édition, p. 339. Les corrections que nous avons introduites dans le texte sont de M. Horning.

Auteur: *Jaikes de Canbrai* (attribution du ms.).

Versification. Trois strophes de huit vers: le premier quatrain est formé par des vers de 6 syllabes, le second par deux vers de 7 syllabes alternant avec deux vers de 5 syllabes. Disposition des rimes: *aaaaabab.* Les rimes *b* sont les mêmes dans les couplets I et II, les rimes *a* sont les mêmes dans les couplets II et III; les rimes *a* de la première et les rimes *b* de la dernière strophe sont isolées. Cette pièce est la seule des chansons pieuses de Jacques de Canbrai dont le modèle ne soit pas indiqué par le manuscrit. Nous ne l'avons pas retrouvé.

I
Retrowange novelle
Dirai et bone et belle
De la virge pucelle
Ke meire est et ancelle
Celui ki de sa chair belle
Nos ait raicheteit
Et ki trestous nos apelle
A sa grant clairteit.

II
Se nos dist Isaïe
En une profesie:
D'une verge delgie
De Jessé espanie
Istroit flors per signorie
De trés grant biaulteit.
Or est bien la profesie
Torneie a verteit.

II 11 cuneuerg degipte — 13 flors *manque*

III Celle verge delgie
Est la virge Marie;
La flor nos senefie,
De ceu ne douteis mie,
Jhesucrist ki la haichie
En la croix souffri
Tout por randre ceaus en vie
Ki ierent peri.

XXXVII

(Raynaud: 1119)

Manuscrit: *C*. La pièce est ajoutée postérieurement au manuscrit (cp. 8).

Éditions. Dinaux, *Les Trouvères brabançons*, p. 48; Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 309.

Auteur. Le rubricateur du manuscrit de Berne attribue cette chanson et la suivante à *Aubertin dez Arenos*. P. Paris (*Hist. litt.*, XXIII, p. 528) et M. Gröber (*Grundriss*, II,1,p. 963) ont vu dans *Arenos* le nom d'un petit bourg Areynes ou Airaines, situé près de l'ancien vidamé de Picquigny, dans l'Amiénois. Le personnage n'a pas été identifié. Il a dû vivre dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, puisqu'il a composé la chanson qui porte dans notre recueil le n:o XXXVIII, sur le patron d'une pièce d'Adam de la Halle (R. 500). Dans la première strophe de la même chanson, il annonce qu'il a l'intention de se retirer du siècle pour servir Dieu et mortifier sa chair. Les manuscrits n'attribuent à Aubertin d'Areynes que ces deux serventois pieux et moraux. Dans une sotte chanson contre l'amour en forme de jeu parti (R. 1201), l'un des partenaires s'appelle *Aubertins*; l'autre est Rollant, l'auteur d'un grand nombre de jeux partis. Selon M. Lubinski (*Rom. Forsch.*, XXII, 2, p. 510 et suiv.), le poète nommé Rollant aurait vécu à la cour des comtes de Bar, mais il a eu des rapports avec les trouvères pi-

---

III 17 uerge degipte — 23 Fut

cards. Rien ne prouve que cet Aubertin qui appelle Rollant *niés* et *ami* soit identique à Aubertin d'Areynes.

Versification. Cinq strophes de sept décasyllabes rimant: *ababbab* (cp. le n:o XI) et un envoi rimant: *bab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Cette forme strophique est fréquente dans la poésie des trouvères. Gace Brulé s'en est servi deux fois (R. 42 et 1779). Perrin d'Angicourt (R. 1767), Guillebert de Berneville (R. 1619), Andrieu Contredit d'Arras (R. 553) et d'autres l'ont employée. Nous la connaissons par une vingtaine de pièces, identiques aussi pour la répartition des rimes féminines et masculines à celle d'Aubertin. Il y a même, dans le manuscrit de Berne, une chanson d'amour (R. 1220) attribuée à un trouvère nommé *Jehans li taboreires de Mes* et représenté dans les chansonniers par cette pièce unique, dont les trois derniers couplets ont exactement les mêmes rimes que notre chanson pieuse. Il nous semble hasardeux de voir là autre chose qu'une simple coïncidence.

I Fois, loaulteis, solais et cortoixie
Voi, se m'est vis, en mainte gens fineir,
Deloaultés est sovent essaucie,
Le siecle voi durement triboleir;
On ne seit maix ou on se puist fieir.
Qui troveroit proudome sens boidie,
On le dovroit son pois d'or acheteir.

II Hé! Loialteis, ou estes vos musie?
A grant poinne vos puet maix nuls troveir,
Traïxon est si avant chevauchie,
Vos et vo gens fait sovent reculeir.
Dont a Pitiet devroit forment peseir,
Venir dovroit, baniere desploïe,
Por vostre honor essaucier et leveir.

III Itant i ait, c'est bien ke je le die,
Ke Traïxon se puet moult bien vanteir

II 9 A moult gr. — 13 desploiee
III 15 jel d.

K'elle ait teil gent ke sont de sa manie.
Ne cuide pais c'on les peüst mateir;
Nomeir les veul, nes doi pais oblieir,
C'est Faceteis, Orguels, Mals et Envie,
Si m'aïst Deus, bien font a redouteir.

IV Hé! Loiailteis, moustreis vo signorie,
Ne laixiés plux Traïxon sormouteir,
Per son pooir ne sereis empirié:
Deus nel poroit soffrir ne endureir,
Car Deus hait trop orguel a demeneir.
Moult par est fols c'a orguel son cuer lie:
Tairt s'en repent, quant mors le fait fineir.

V Biaus sires Deus, a vos comans ma vie,
M'arme, mon cors, si me veulliés gairdeir,
Car cil est fols ki on monde se fie,
Maix uns chascuns vos doit de cuer ameir.
Hé! meire Deu, ne veulliés oblieir
Moy pecheor, c'a jointes mains vos prie
C'a vo chier fil me veulliés racordeir.

VI Pouxans dame, plux c'om ne puist nombreir,
Meire a haut roy, douce virge Marie,
Aveuc les boens faites m'arme osteleir.

Remarques

La bataille des Vertus et des Vices était un thème populaire au moyen âge et souvent représenté par la sculpture (cp. Mâle, *L'art religieux du XIII:e siècle*, p. 124 et suiv.). Notre chanson morale ne fait que reproduire ce lieu commun, sans qu'il y ait dans cette plainte sur l'iniquité des temps aucun trait caractéristique pour l'auteur ni pour l'époque. On verra que la seconde chanson d'Aubertin d'Areynes, si elle n'est pas très originale non plus, a au moins une note plus personnelle et une diction plus éloquente.

V. 9. Ce vers et le vers 35 présentent, tels que nous les donne le manuscrit, la 'césure épique'. Nous l'avons écartée en supprimant

— 20 facetels
VI 35 He pouxans

un mot aux deux endroits; mais nous ne l'avons fait qu'avec hésitation. La césure épique est toujours une anomalie dans la poésie lyrique, mais on sait que les poètes se la permettent quelquefois (cp. Tobler, *Versbau*[2], p. 85; Jeanroy, *Rom.*, XXVI, p. 523, Bédier, *Chansons de Croisade*, p. 47, v. 50); et il n'est pas impossible qu'Aubertin ait commis cette faute contre le rythme dans les deux vers en question. Cependant, comme la chanson a dû passer par les mains de plusieurs copistes et que ceux-ci ont pu ajouter un mot par-ci, par-là, pour rendre l'expression plus ferme, nous avons préféré rétablir la mesure normale des vers.

XXXVIII

(Raynaud: 514)

Manuscrit: *C*. La pièce est ajoutée postérieurement au manuscrit sur un feuillet blanc à la fin de la section R (cp. p. 8).

Éditions. Dinaux, *Trouvères brabançons*, p. 49; Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 343.

Auteur: *Aubertins de Arenos* (attribution du ms.).

Versification. Cinq strophes de neuf vers: quatre décasyllabes, quatre vers de 7 syllabes, un vers de 5 syllabes. Disposition des rimes: *ababbccdd*. Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — C'est la structure strophique que présente aussi une chanson amoureuse d'Adam de la Halle (R. 500). Notre chanson pieuse l'imite jusqu'à en reproduire les rimes.

I Remambrance que m'est ou cuer entreie
De Jhesucrist, ki por nous vout morir,
Mi fait laixier et guerpir lai contreie;
Si m'en irai mon droi signor servir.
Lou monde m'estuet guerpir,
Car trop duremant m'anoie
Et pour ceu je lou renoie.
Sor mai charoingne di fi!
Car trop l'ai norri.

II Cant je recors la vie c'ai meneie,
Li cuers ou cors me commance a fremir;
J'ai droit, c'au dit, au fais et en panceie
M'ai maintenut com folz, n'an doi mentir.
Lais! que puix je devenir?
Que, ce je mil ans vivoie,
Empenir je ne poroie
Les maulz que j'ai fait en mi,
S'en pri Deu merci.

III Hé! joue gens, a cui jonesse aigreie;
Vous ne savreis vos cors si bien polir
Que mors, que fiert grans colz et sens espeie,
Ne faice vous en lai terre porrir;
Bien vous en doit souvenir!
Li mondes adès tornoie,
Pouc dure solès et joie;
Pensons au vray crucifi,
Qui en creux pendi.

IV Je di a tous, et c'est chose prouveie:
Tout ceu que nest, il lou couvient morir;
Biauteis, bonteis, orguelz, haulte panceie,
Tout ceu couvient a niant revenir;
Mais cil qui vuet Deu servir
Son tens en boen us emploie.
Aï foi! je ke diroie
De sa meire? Mar vesquit
Qui sert l'ainemi.

V Meire Deu, franche dame honoreie,
Per vos pitié, ne voilliés consantir
M'airme ne soit perie ne dampneie,
Cant Deus vorrait son jugement tenir.
Frans estandairs sens faillir,
Com pechieres que je soie,
M'airme vous don et otroie.
Dame, aiés pìtié de mi,
De cuer lou vous pri.

II 10 meneit — 12 aus panceirs — 13 maintenant
III 19 Hé *manque* — 22 Ne vous faice
IV 36 lainemin

XXXIX

(Raynaud: 198)

MANUSCRITS: Z_1, *C*, *I*.

ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 369; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 289; Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 899.

AUTEUR. *Lambers Ferris*, nommé dans l'envoi qui se trouve dans le ms. Z_1, est l'auteur de cette chanson pieuse. Le poète est connu comme partenaire dans une vingtaine de jeux partis et comme auteur de deux chansons d'amour; le ms. Z_1 vient de nous apprendre qu'il composait aussi des chansons pieuses. Il était contemporain de Jean Bretel, de Jean de Grieviler, de Baude Fastoul et d'Adam de la Halle. Il a donc, comme dit M. Bédier *(l. c.)* fleuri aux alentours de 1260. M. Bédier n'a pas identifié le *veske d'Oston*, destinataire de l'envoi (v. 53).

VERSIFICATION. Cinq strophes de dix vers de 7 syllabes rimant: *aabbaccbcc*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des cinq derniers vers. — Le modèle de la chanson se trouve indiqué dans le ms. de Berne. Le rubricateur a écrit au dessous de la pièce: *Serventois de nostre dame sus a amans fins* Il entend la chanson: *Aïmanz fins et verais* (R. 199) de Gautier d'Epinal, qui a fourni le rythme et les rimes de la chanson de Lambert Ferri; celui-ci a même emprunté à son modèle le premier vers et bon nombre de mots à la rime (cp. P. Meyer, *Rom.*, XVII, p. 430, et Jeanroy, *Rom.*, XXXI, p. 439).

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. Les mss. *C* et *I* sont liés par une faute commune. Au lieu de la bonne leçon de Z_1: *dure souffrance*, au vers 34, *C* et *I* donnent *douce souffrance*, qui est impossible. C'est pour la troisième fois (cp. les chansons n:os I et XXXIV) que nous avons l'occasion de constater que les deux manuscrits lorrains sont de la même famille. Nous suivrons naturellement la graphie picarde du ms. Z_1, telle que l'a reproduite M. Bédier.

I Aÿmans fins et verais,
Debonairetés et pais,

I 1 *C* Ayamans; *I* Amans: Z_1C urais

Loiautés, fois et fiance,
Rapiaüs de desesperance,
Humilités, cors parfais,
Ente dont li fruis nasqui
Ki au tierc jour surrexi
De mort a vie, en poissance
Tele k'infer confondi
U estoient si ami.

II Dame, vos cors fu palais
U li parlemens fu fais,
Li plais et li otriance
De la trés douce acordance
Del pecié, ki trop fut lais,
C'Adans nos pere furni,
Quant Eve le fruit cueilli
Dont cil li ot fait veance
Ki humanité vesti
Et deïté encouvri.

III Dame, cil crüeus meffais
Fist vostre enfant trop grief fais
Souffrir, car en sa viutance
Fu ferus sans deffiance,
Si c'as piés l'en vint li rais
Del sanc ki de lui issi
Quant li costés li ouvri;
Mais ce fu droite moustrance
D'umilité, quant merchi
Ot cil ki le cop feri.

IV Il n'est nus, ne clers, ne lais,
Vieus, jovenes, bons ne mauvais,
Ki ne doive en ramenbrance
Avoir la dure soufrance
Ke li dous aignelés gais

— 8 *C* De uie a mort

II 13 *Z*₁ Li plains — 15 *CI* ki tant — 16—17 *Z*₁ Ke nostre pere furni Adans quant le fruit; *C* Adam, peires — 18 ₁*Z* Cil li ot v., *I* Dont il —

III 21 *C* si cr. — 22 *CI* si gr. — 25 *C* Si qu'a pie li v.; *I* Si calpiez — 28 *CI* fu signifience — 29 *I* ke mercit

IV 34 *Z*₁ lardure; *CI* douce souffrance

Souffri trés le merkedi
Dusques au grant venredi
K'il fu ferus de le lance
Sour le point de miedi,
Si k'umanités transsi.

V Rose, flors de lis et glais,
Topaze, rubis balais,
Voie de droite esperance,
Dounés moi tel connissance,
Dame, ke soie si fais
Ke de qu'onckes j'ai fali
A vostre enfant et menti
Par faus vices d'ignorance,
Dame, ke le serve si
K'enfin ait l'ame de mi.

VI Serventois, va, je t'en pri,
Droit de par Lambert Ferri
Au veske d'Oston t'avance
Et di k'il proit a celi
Pour moi qui trestout nouri.

XL

(Raynaud: 2053)

MANUSCRITS: *C*, *Z* 1.

ÉDITIONS. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 349; J. Bédier, *Mélanges Wilmotte*, p. 902.

AUTEUR. Le ms. *Z* 1 attribue cette pièce, anonyme dans *C*, à Lambert Ferri et cette attribution est confirmée par l'envoi.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers décasyllabiques

— 36 *CI* des lou m. — 37 *Z*1 Duscau; *CI* Juskes — 38 *CI* Kil ot lou coup de — 39 *C* Sus loure de; *I* Droit soz loure de meidi

V 41 *I* O roze — 42 *Z*1 r. palais; *I* valais — 45 *Ce vers n'est pas en C.* — 46 *C* can ke ieu ai mespris; *I* kant ke iai mantit — 47 *CI* Vers vo fil et messervi — 48 *CI* uice — 49 *CI* ke je s. — 50 *CI* Quem la fin aie mercit

VI *L'envoi ne se trouve que dans le ms. Z*1.

rimant: *ababbaab.* Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. L'envoi reproduit les rimes des quatre derniers vers. — La chanson est imitée de la pièce: *Tant ai d'amours apris et entendu Que nus fors Dieu ne m'en puet plus aprendre* (R. 2054), attribuée à Gadifer d'Avions (cf. Guesnon, *Le Moyen Age*, 1902, p. 148) par le manuscrit de Berne, anonyme dans les autres. Notre chanson reproduit le premier vers et les rimes des trois premiers couplets de son modèle.

Nous donnons le texte critique à base du ms. Z_1 d'après l'édition de M. Bédier.

I
Tant ai d'amours apris et entendu
Ke par amours voeil a chanter emprendre
Del haut signeur ki tous jors ert et fu
Et de la virge en quel cors il vint prendre
Humanité, pour les ames deffendre
De la prison u tout fuissiens keü
Par le consel ke nos pere ot creü
De sa moillier, dont il fist a reprendre.

II
Sire des rois, beneois soies tu,
Et li osteus u tu venis descendre
Soit beneois, car par lui desrompu
Furent li lac ke l'anemis fist tendre:
Par le pechié dont Adan sot sousprendre
Furent il plus de .v. mil ans tendu;
Mais li pooirs de toi et la vertu
Del virge ostel les fist rompre et destendre.

III
Mout nous devroit le cuer avoir meü
Çou ke Diex eut pour nous tant a contendre
K'il consenti k'il ot le cors batu
Et k'on le fist par vieuté en crois pendre
Et a trois claus atachier et estendre,

I 1 *C* Jai tant damolirs — 2 *C* Ke desormaix ueul — 4 *C* en cui; Z_1 vient — 6 Z_1 fussent — 7 Z_1 peres

II 9 Z_1 benois — 11 *C* quant per lui — 12 *C* ot fait tendre — 13 Z_1 adans; *C* Per lou consoil — 15 *C* de uos ot; Z_1 de coi ot — 16 Z_1 Del virge le[9] (?) fist

III 17 *C* Bien n. d. avoir le — 19 *C* cuer batut

Et de le lance ot le costé fendu
Si ke li sans, quant Longis l'ot feru,
En degouta sour sa digne char tendre.

IV Cil dignes sans ki au vrai roi Jhesu
Issi du cors doune a droit a entendre
A trestous chiaus ki baptesme ont eü
C'autressi bien k'il fist le piere fendre,
Doit il les cuers brisier et faire esprendre
De vraie amour, pour finir le treü
Dont cil nous a par son cors deffendu
Ki mort souffri pour a nous joie rendre.

V Virge roiaus, mere au roial escu,
Car me dounés cuer et voloir d'aprendre
Comment je vis et comment j'ai vescu
Jusc'au jour d'hui, et me faites despendre
En vous servir tout mon tans sans mesprendre,
Et me dounés a l'ame vrai salu
De ce ke j'ai folement despendu,
C'au jugement mi bien n'en soient mendre.

VI A Sainte Crois, serventois, sans mesprendre
Va, tant qu'on t'ait et oï et veü:
Di au diien ke Ferri a valu
K'a lui te doing, ne t'i voeill mie vendre.

Remarques

V. 43. „Faut-il corriger *Ferris* (que Ferri a triomphé au concours du puy) ou *as valu* (dis ce que tu as valu à Ferri, entendez peut-être la victoire au concours du puy)?“ [J. Bédier].

XLI

(Raynaud: 1580 et 1927)

Manuscrits: Z_1, *H*, *C*, *I*. Je dois la copie du ms. *H* à l'obligeance de M. G. Bertoni, professeur à l'Université de Fribourg

IV 26 *C* moustre a dr. — 29 *C* nos cuers brixier et faire estraindre — 30 *C* pour foir

V 34 *B* Cor — 37 Z_1 Et vous — 39 *C* entendu

VI *L'envoi manque en C.*

en Suisse, qui, sur la demande d'un de mes amis, a bien voulu me la faire. Je lui exprime ici toute ma gratitude.

Éditions. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 265; Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 292; Bédier, *Mélanges Wilmotte,* p. 917.

Auteur. La pièce est anonyme dans les manuscrits qu'on connaissait avant; le nouveau ms. Z_1 l'attribue à un poète, jusqu'à présent inconnu, qui est appelé *Gilles de le crois.*

Versification. La strophe se compose de huit vers octosyllabiques. Les trois premiers couplets riment selon la formule: *ababbaba*; dans le reste de la pièce l'ordre des rimes est: *ababbaab.* On se demande si ces deux parties n'appartiennent peut-être à deux chansons différentes qui auraient été fondues en une seule dans un manuscrit auquel remontent ceux qui nous transmettent la chanson. Il faut noter que le ms. *I* — enregistré par M. Raynaud sous le n:o 1927 de sa *Bibliographie* — n'a pas les trois premières strophes; il donne en tout trois couplets, dont deux seulement se retrouvent dans les autres. Cependant, malgré cette irrégularité choquante, nous n'avons pas osé séparer l'un de l'autre les deux groupes de strophes qui se ressemblent trop par le style pour provenir de deux compositions distinctes. Nous inclinons à croire que c'est l'auteur lui-même qui s'est permis une liberté trop grande, surtout comme déjà le nombre extraordinairement grand de couplets accuse son indépendance des règles de composition de la poésie courtoise. Pour le nombre de strophes, qui varie selon les manuscrits, voir ci-dessous.

Classement des manuscrits. Le ms. Z_1 donne douze strophes, dont les sept premières forment la rédaction du ms. *C.* Elles s'y trouvent dans l'ordre suivant: I—IV, VI—VII, V. Les cinq derniers couplets du ms. Z_1 ne sont pas dans les autres manuscrits. Le ms. *H* a également sept strophes: I—III (nous suivons toujours l'ordre de Z_1), VI, IV, V et une strophe isolée. Le ms. *I* n'a que trois strophes: V, VI et une strophe isolée, qui se trouve entre les deux autres. La strophe isolée du ms. *H* ne nous paraît pas appartenir à l'original: *perill* et *fil* y riment avec des mots en *-ir.* Elle semble bien ajoutée postérieurement par un copiste peu sou-

cieux des exigences de la rime. La strophe isolée de *I* est intéressante: *nombreir* y rime avec *lettreitz* et *bonteis; ai* ('j'ai') avec *amait* ('il aima'). Il est difficile de ne pas voir là l'interpolation d'un des copistes auxquels nous devons la rédaction lorraine du ms. *I*. Nous publions ces deux couplets à part, après la chanson. Par contre, nous ne voyons pas de raison pour écarter les strophes isolées du ms. Z_1.

Les mss. *H* et *C* ont une faute commune qui altère l'ordre des rimes aux vers 23—24. Il forment donc une famille contre le ms. Z_1, qui donne en général un texte excellent. Les deux strophes de *I* ne permettent pas de rattacher ce manuscrit à l'un ou à l'autre des deux groupes. Nous donnons le texte critique à base de Z_1, en nous servant de l'édition de M. Bédier.

I Douce dame de paradys,
Honours del mont et la clartés,
Vous estes la rose et li lis
Deseure toutes les biautés
Ke Diex a fait, c'est verités,
Car de vous nasqui Jhesus Cris
Par cui li mons est aquités
De la main a nos anemis.

II Dame, vous estes li vernis,
Et de vertus et de biautés,
Ki sour les coulours est assis,
Car tous les biens enluminés.
Pors de salut estes et nés,
Voie, refuis as desconfis,
Car ja ne sera desperés
Ki vous servira, ce m'est vis.

III Vergiers enclos, roiaus palais,
Clere fontaine, flours et prés,

I 2 *C* monde — 4 *C* Desor trestoutes; *H* Par desor — 5 *H* Car nos sauons c'est — 6 *H C* Que de — 7 *H C* rachatez — 8 *C* Des mains as morteis a.

II 10 *H* bontez — 11 Z_1 ert; *H* la color — 12 Z_1 li biens; *C* Por les autres enlumineir; *H* les *manque* — 13 *C* Pors et salus estes de meir — 14 *C* V. et refuge; *H* refuge — 15 *H C* Ne ia ne

III 18 *H* et flors de p.; *C* en preit

En cui s'espandi li clers rais
Del Saint Esprit et deïtés,
Par cui consel li fiex fu nés
Ki racata et clers et lais,
Pour ce del ciel estes la clés;
Dame, vous estes guerre et pais.

IV Cil en la virgene s'aombra
Ki sire estoit de paradys;
Onques de rien ne l'enpira;
Virgene fu et virge ert toudis;
De li nasqui Diex, Jhesus Cris;
Virge conchut, virgene enfanta;
El lieu dont Eva nous osta
Nous a ceste dame remis.

V Dame, vous estes vrais confors
As pecheours desconfortés;
A vous, dame, est tous mes acors,
Ke vous a celui m'accordés
Ki de vostre saint cors fu nés;
Bien sai que miens en est li tors:
Par jugement seroie mors;
Or vous prenge de moi pités!

VI Dame, vous estes li osteus
U li fiex Dieu se herbega;
Onques si biaus ne fu ne teus
Ne ja mais si sains ne sera.

— 19 *H* descendi — 20 Z_1 daïtés *HC* espir la deitez — 23 Z_1 la *manque; HC* Ce est la fine ueritez — 24 *H* Porte dou ciel estes et cles; *C* Por ceu del ciel estes la cleis

IV 25 *HC* En ceste virge (dame *dans C*) s'a. — 26 *HC* Cil qui est rois (sire est *dans C*) — 28 *H* Virge est et v. fu toz dis; *C* est tous dis — 32 *H* rasis

V 33 *HC* li conforz — 35 *H* Dame uos estes mes racorz; *C* Dame estes uraie et ie uos pri; *I* Vos estes li uerais raicors — 36 *H* Dame a celui me racordez; *I* Acelui signor ma cordeis — 38Z_1 Car bien sai miens; *C* sait — 40 Z_1 Or vous *manquent; H* Se de moi pitie nen auez; *C* Dame or uos en praigne piteis; *I* Dame or aiez de moi pitiet

VI 42 *C* Ou ihesucris — 43 Z_1 tels; *H* si bons ne fu ne; *CI* Onkes ne fut si biaus ne — 44 *H* nus tex ne; *C* plux sains ne; *I* si biaus ne

Theophilus bien l'esprouva,
Ki tant ploura a vos auteus
Ke de tous ses peciés morteus
Par vous a Dieu se racorda.

VII Dame, ki en toi pourpresis
Entierement le roi des rois,
Mout bonement tu le vausis,
Bele dame, car ce fu drois.
La tombe ama Diex et la crois
Et le sepulcre u il fu mis:
Ton ventre ama plus ce m'est vis,
Car il y sejourna ·ix· mois.

VIII Dame, pour la vostre pité,
Car deproiés vostre chier fill
Ke il me giet de viés peciés
Ki tant sont lait et ort et vill;
M'arme et mon cors giet de perill;
Escus garans vous me soiés,
Quant tous cis mons sera jugiés
Ke m'arme ne voist a escill.

IX Douce dame de paradys,
Estoile de mer reluisans,
Del ciel estes empeerris,
Et s'est vos fiex li Tous Poissans;
Sovent li estes deproians
Pour les vostres feels amis
Et vous les deffendés toudis
De lour anemis trop poissans.

X Dame, vous avés sormonté
Toutes virgenes del ciel la mont

— 45 *H* le proua — 46 Z_1 autels; *H1* par uos a. — 48 *H* A ton chier fil le racordas; *I* A uostre fil ce racordait

VII *Cette strophe n'est que dans* Z_1 *et C.* — 51 *C* Tout ausi com tu — 52 *C* et si fu il uoirs — 56 *C* Quant

VIII *Les strophes VIII—XII se trouvent seulement en* Z_1.

IX 70 les vos f. — 72 tropoissans

X 74 Tous v.

Par vostre france loiauté
Et toutes celes de cest mont
Et ki ja mais i seront,
Car par vous furent racaté
Cil ki donc estoient dampné
Et mis en infer le parfont.

XI Nus hom ne poroit raconter
Vostre grant debonaireté,
Ne descrire ne deviser;
El mont n'a tant de cruauté
Ke en vous a d'umilité.
Diex se seut bien u osteler
Et vous mout bien u regarder
En cui il prist humanité.

XII De vo grant biauté m'esmerveill;
Nus hom nel poroit conparer
A estoile ne a solell;
De toutes estes vous nomper,
Dame, de tere et de mer.
Se ne fust par vostre consel
Es — — —

Strophe isolée de H:

Douce dame, a la fin te rent
M'ame et mon cors, a ton plaisir,
Por faire ton comandement;
Car toz jorz sui en grant perill.
Douce dame, proie ton fil
Qu[e] il me secore bri[e]ment,
Ou se ce non, en grant [torment]
Me couvendra par tans morir.

Strophe isolée de I:

Dame, nuns ne poroit nombreir
Les biens de vos, tant an i ait,

— 77 *Vers trop court.* — 78 sont r. (*correction de M. Bédier*) — 80 Ens en i. (*corr. de M. Bédier*)

XI 85 K'en

XII 93 *Vers trop court.*

Tant fut saiges, clers ne lettreiz;
Bien i peirt c'an vos s'aombrait
Nostres sires, qui vos amait
Por les vostres trés grant bonteit (*corr.* grans bonteis).
Hé! dame, aiez de moi piteit,
Car an vostre garde mis m'ai.

XLII

(Raynaud: 716)

Manuscrit: *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLI, p. 369.

Versification. Cinq strophes de onze vers: cinq vers décasyllabiques, quatre vers de 5 et deux de 7 syllabes. Formule: *ababaaccaac*.

Origine. Les vers 29 et 40 ont *repentir* et *departir* à la place où les autres couplets riment en *-i*. On pourrait encore lire *repenti*, mais *departir* est si bien autorisé par le sens qu'il ne saurait être remplacé. Est-ce une négligence, ou bien faut-il en conclure que l'*r* final ne se prononçait plus dans le dialecte de l'auteur? On sait par les exemples qu'en cite M. Rydberg (*Krit. Jahresb.*, VI, I, p. 246) que cet amuïssement s'était produit depuis la seconde moitié du XIIIe siècle dans l'Est de la France. D'autre part, si l'on examine les rimes *a*, on verra que toutes sont en *-ent*, sans exception (*Beliant* est une déformation populaire de *Bethlehem*), ce qui est un trait caractéristique du dialecte picard. Si l'on ne veut pas supposer que c'est un hasard inexplicable qui a fourni a l'auteur des mots en *-ent* les trente fois qu'il avait besoin d'une rime *a*, — notez encore la forme picarde *ent* (v. 21) qui n'est pas dans le ms. lorrain, mais que nous avons cru devoir introduire — on est forcé d'admettre que l'auteur était un Picard et qu'il s'est contenté aux vers 29 et 40 de simples assonances.

Boin fait servir dame ki en greit prant
Lou boen servise et bien lou seit merir.

Dont est cil fols ki cuer et cors ne rent
Entierement a la virge servir,
Celi ou Deus prist son herbegement.
Je croi vraiement
Ke sui boen ami
Averont merci
A grant jugement,
K'elle n'oblie noiant
De ceu ke on fait por li.

II Dame del ciel, cil sont a savement
Cui vos voleis tenser et garentir.
Ki bien ferait vostre comandement
Jai ne porait a l'amor Deu faillir,
Maix trop en sont ki vivent folement:
En lor errement
Se sont endormi;
Trop sont mal bailli,
Se gairde n'en prent
Vos fils. Dame, proiés l'ent,
Ou il sont mort et traï.

III Perillous est cist siecles voirement,
C'on ait veü mult de fois avenir
Ke gens ont fait a soir tout lïemant
Et lou demain les covenoit morir,
Ne vie n'est fors c'uns traipais de vent,
Et cui mort souprant
Sens cuer repentir,
A joie ait faillit.
Por ç'ait en covent
A vivre en amandement,
Vrais Deus, s'en aiés merci!

IV Fi ait celui, se a raixon s'entent,
Ki endroit soi ne se doie esbahir.
Car la mor vient, se ne seit on coment.

II 16 vient — 17 lor gries pechies (*nous avons introduit* errement *malgré* v. 42) — 21 Por ous li nos f. d. p. len

Et cui que prant ne lou lait repantir,
Ains lou destraint si esraigïement
Ke l'entendement
En fait departir.
Lors met en obli
Tout son errement
Por l'angoisse ke il sant;
Grant esmaiemant ait si.

V Hé! meire Deu, dame de Beliant,
Cui vos ameis, nulz ne lou puet nuisir,
Car vo voloir fait debonairement
Vostre chier fil sans courous, sans aïr;
De tout vos fist dame sovrainement
Et de lui present,
C'an vos descendit
Et pues en naski,
Et tout virgement.
Bien ovraistes saigement,
Quant vos cuers s'en esjoit.

XLIII

(Raynaud: 1601)

Manuscrit: *C*. La chanson a été ajoutée au manuscrit par un copiste postérieur.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLII, p. 283.

Versification. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbccb*. L'envoi répète les rimes des quatre derniers vers. L'auteur a évidemment eu l'intention de composer sa chanson à *coblas unissonans*, mais, ayant choisi la terminaison *-iere* pour les rimes *c* de la première strophe, il n'a pas su continuer dans la suite, et à partir du deuxième couplet, il change cette rime en *-ance*. Quant aux rimes *b*, on voit que la strophe II a *-ei*, tandis que les autres riment en *-eir* — à l'exception de *doneit* (v. 36). — Notons encore *ovrit* et *merci* de la strophe III à la place où *-is* apparaît dans les autres couplets. — La forme strophique de cette

V 47 uoloirs

chanson pieuse n'est pas rare dans la poésie des trouvères. Cependant, nous ne connaissons qu'une seule pièce qui ait la même disposition des rimes masculines et féminines que la nôtre. C'est une chanson d'amour anonyme (R. 1457), et les deux chansons montrent assez de ressemblances par les rimes — la pièce profane les a en *-ir*, *-er*, *-ance* — pour que l'idée d'une imitation de la part de l'auteur pieux soit vraisemblable. Mais nous n'osons pas affirmer davantage.

Origine. Quand on voit *doneit* et les rimes en *-ei* de la strophe II parmi toutes les rimes en *-eir* (cp. ci-dessus), on serait porté à admettre une origine lorraine de la chanson (cp. la chanson précédente). Cependant, l'auteur anonyme de notre chanson est un rimeur si peu habile que tout ce qui serait caractéristique dans l'œuvre d'un autre peut n'être chez lui que le résultat de la médiocrité de son talent.

I Douce dame, roïne de haut pris,
Cui Jhesucrit vout a sa mort orneir,
Bien i parut quant il fut vostre amis,
Ki ce daignait an vos cors aombreir
Sans vos corrompre et sans vos violeir:
Demoretes ausi sainne et antiere
Com li seloil trés parmi la verriere
Passe et revient sans point de l'atameir.

II Si ne vorent croire li faus Juïs,
Ke vostre anfant menont a teil vitei
K'il an la crois l'ont laissiet et mal mis,
Per pié, per main l'ont persiet et cloueit.
Uns aweugles lou ferit ou costeit
Si que li sanc en vint a val la lance;
Et maintenant sans nulle demorance
Ces eus an tert, tantost rot sa clarteit.

III Et ausi tost com il les eus ovrit
Si comensai vers lui a regardeir,

I 2 torneir — 5 vos *manque devant* corrompre
II 9 Suneuorent croirent — 10 nostre — 11 Ki an
III 18 regarder

Repantant fu, celi cria merci
Ke lou mesfait li vousist pardoneir;
Et cil ki ot pooir de tot someir
Dou grant mesfait et de la mescheance
Li fist iluec perdon et akitance.
C'ausi nou croit, il ne puet bien eteir.

IV Si com jou crois et suis certain et fis
C'or i morut por les armes sauveir,
Se vous peut il per son cortois devis
De toz vos maus et de pechiet geteir,
Et nos aüst nos cuers si amandeir
Et a tenir ausi ferme creance
Ke jamais jors n'aiens outre viellance
Fors que de li servir et onęoreir.

V Si que por nos fut en la crois tant sis
Por nos pechiez et por nos racheteir
De la prison ou Adans nos ot mis
Por lou consoil que l'on li ot doneit.
Nos welle si por son plaisir gardeir
Ke dyaubles, qui ensi nos balance,
Ne puet avoir ne pooir ne poissance
De nos saisir ne dever li torneir.

VI Chanson, vai t'an la dame salueir
En cui Jhesu prist char a nos samblance,
Por sa pitiet et por sa grant vaillance
A son chier fil nous welle racordeir.

Remarques

V. 2. 'Que Jésus-Christ voulut parer pour naître d'elle à sa mort'.

V. 6. *Demoretes* est une graphie lorraine pour *demorastes;* cp. *portestes* de la chanson XLVIII (v. 3).

V. 9. La leçon du ms. est incompréhensible. La correction que

— 20 pardoner — 21 somer — 24 non
IV 25 gou — 26 Car, sauuer
V 33 tant sit — 37 garder — 38 Ke li d. — 40 torner

nous avons introduite: 'Les faux Juifs ne voulurent pas le croire', semble au moins possible.

V. 10. Pour les formes comme *menont*, voir Söderhjelm, *Über Accentverschiebung in der dritten Person Pluralis* (Öfversigt af Finska Vet. Soc. Förhandlingar, XXXVII, 1895).

V. 13. L'aveugle qui recouvra sa vue par l'effet miraculeux du sang de Jésus-Christ, est le centurion Longin.

V. 21. *Someir* = consommer.

XLIV

(Raynaud: 1986)

Manuscrit: *C*.

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 245.

Versification. Cinq strophes de onze vers. Les cinq premiers vers ont 7 syllabes, suivent un vers de 5 et deux de 3 syllabes, le neuvième en a 7, et le refrain se compose de deux vers, l'un de 4 et l'autre de 7 syllabes. Formule: *ababccdddEE.* Les rimes sont léonines et changent de strophe en strophe. Il faut noter que seules les strophes I et IV ont la disposition correcte des rimes. Dans le second et dans le cinquième couplet, les rimes *a* et *c* sont les mêmes; dans le troisième, les rimes *c* et *d* sont identiques. Le refrain est le même aux cinq couplets; les premiers mots seulement du premier vers varient un peu. — Cette structure strophique est un emprunt à Guillaume de Berneville, dont la chanson: *J'ai fait maint vers de chanson* (R. 1857) a exactement le même rythme. Les rimes de la pièce profane sont des rimes simples.

Les rimes ne nous renseignent pas sur l'origine de la chanson. *-ent* apparaît huit fois, mais à cause des rimes léonines, *-ant* est exclu.

I Longuement ai a folor
Et a vaniteit museit,
Tant ai fait ke a dolor
Ai trestout mon tens useit.
S'or ne me veul repentir,
Maint grant mal sentir

I 4 trestous

M'en covient.
Li jors vient:
Se de moi ne me souvient,
Je seux perdus,
S'en doi bien estre esperdus.

II Sires Deus, ne consenteis
Ke cil ke vostre forme ait
Soit per pechiet tormenteis,
Car vostre main le formait.
Per vos seus, Sires, formeis,
S'or me deformeis,
Cruëlment,
En torment,
A grant jor del jugement
Serai perdus,
S'en doi bien estre esperdus.

III Sire, ki por nos sentis
En croix de dolor grant faix,
Sire, ke me consentis
Ke je de noiant fu fais,
Se je ne fais vraiement
Ton comandement
Bonement:
Voirement
Livreis seux a dampnement
Et tous perdus.
S'en doi bien estre esperdus.

IV Sires Deus, mult ai esteit
Envers vos vilains et glout
Maint iver et maint esteit;
Mervelle est ke ne m'englout
La terre por mes pechiés
Dont seux entaichiés
Ausi fort.
Se confort
N'ai de vos et boen et fort,

III 23 senteis
IV 35 glous — 40 Isi

Toz seux perdus,
S'en doi bien estre esperdus.

V Deus, mon cuer enlumineis
Ke si est nus et despris,
Sire, et si le domineis:
De vostre amor soit espris.
Sire, mon cuer reprandeis
Et si m'aprendeis
K'aie apris
Vostre prix;
Autrement seux entrepris,
Et tous perdus,
S'en doi bien estre esperdus.

XLV

(Raynaud: 1985)

Manuscrit: *C.*

Édition. Wackernagel, *Altfranzösische Lieder und Leiche*, p. 62.

Versification. Trois strophes de six vers dont les quatre premiers sont de 7 et les deux derniers de 10 syllabes. Formule: *aabbcc.* Les trois strophes sont sur les mêmes rimes. Parmi les rimes en *-or*, se trouvent *colors* (v. 2) — avec un *-s* non étymologique — et *pecheors* (v. 8). Il semble bien que la valeur de cet *-s* ne soit que graphique.

I Trois choses font une flor:
Olors et cors et colors.
Ausiment en deïtei,
Triniteis en unitei:
Peires et Fils et li Sains Esperis;
Et ki tout ceu ne croit, il est peris.

II Mervillouse fut l'amor
Ke Deus ot as pecheors
Quant por nostre saveteit

V 47 la d. — 48 soie — 51 Ke iaie

Prist forme d'umaniteit;
En la virge pues fut loieis et pris
Et en la croix entre dous lairons mis.

III Ja morut il a dolor
Et releva a tiers jor;
Enfer brisait, delivreit
Furent li enprisonneit;
El ciel montait, et el jor del juïs
Vanrait jugier et les mors et les vis.

XLVI

(Raynaud: 473)

Manuscrit: *C.*

Édition. Brakelmann, *Arch.*, XLIII, p. 383.

Versification. Cinq strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Pour le modèle, voir la chanson I. Les rimes de notre chanson n'apparaissent dans aucune des pièces profanes signalées.

I Trismontainne, ke tout ais sormonteit,
Lune, en cui rai li solois s'aombra,
Porte close consus ton avoei,
Dont nature forment se mervilla;
K'ains a l'entreir n'a l'issir ne caissa
La sainte flor de vo virginitei.
Criomes tuit a haute vois *ave*,
Per li ravons ceu ke perdit *Eva*.

II Si com l'aigle, ki ait en hat portei
Les siens posins, lou soloil lor moustra,
Celui k'elle ait de cuer plux esgairdei,
Ceu est icil ke tous jors muels ama;
Tout autresi celle virge esprova

II 11 loiens
III 15 deliure — 17 mon lait
I 5 ne lissir — 7 fois
II 9 comme

Deu, k'en la croix orent li Jeu penei.
Celle soule soustin la trinitei,
Se fut`nos fois quant chascuns s'en doutait.

III Desous la creux ot mout son cors penei,
Dedens son cuer trois dolors enjandra:
La mort son fil k'en ces flans ot portei,
La son peire ki la fist et crea,
La mort celui ki jugier nos vandrait
Selonc iceu c'avrait chascuns ovrei.
Si ot fort cuer, plain de grant seürtei,
C'ains por dolor ne mut ne ne chainjait.

IV Cuer amerous, de creance enflaimei,
Airt sens bruïr et fructifïerait;
Quant li sains feus averait degaisteit
L'umain pechié k'ens es cuers troverait,
Dedens son cuer adons uns feus naistrait
Ki descendrait droit de la triniteit.
Deus! com douls fruit, keils airbres l'ait porteit
Se fut la croix, ains autres nel portait.

V Moult est il dous; ki l'ait asavoreit,
Ains sa bouche si douls n'asavora,
K'il paist l'airme de sainte chairiteit.
Ains fornaixe si fin or n'afina,
Com en la fin l'airme fine serait
Ains k'elle voist davant la mayesteit.
Si ait boen fruit et s'en est teil planteit
Ke nuls n'i faut, ki avoir en vora.

Remarques

V. 9—12. Comparer Philippe de Thaün, *Bestiaire* (éd. Walberg, p. 75):

2013 Aigle est reis des oisels,
— — — — — — —

— 14 li *manque*
III 17 ot mon

E quant li oiselet
Sunt el ni petitet,
Entre ses piez les prent.
Porte les belement
Al soleil, quant est cler,
Si lur fait esguarder.
E celui qu'il verat
Ki plus dreit guarderat,
Cel tient de sun lignage,
Guarde le, mult est sage;
A l'oisel fait grant lai
Ki n'esguarde le rai,
Nel tient de sun lignage,
De lui se fait salvage,
Ja puis nel nurirat.

V. 15—16. On sait que la mère de Jésus n'alla pas au sépulcre avec les femmes galiléennes le jour de la résurrection. Elle seule n'avait jamais mis en doute les paroles de son divin Fils (cp. Hirn, *Det heliga skrinet,* p. 385).

V. 25—35. Le poète n'exprime pas sa pensée très logiquement. Il semble vouloir dire: Le cœur qui est enflammé de foi brûle sans se consumer et porte des fruits. Lorsque ce feu a dévoré le péché qu'il trouve dans le cœur humain, un autre feu y naît, qui est celui de la charité (le mot pris dans son acception primitive: *caritas* = amour). Mais la charité est justement le fruit que porte le cœur purifié de péché, et elle est surtout le fruit, d'une saveur incomparable, que nous porta l'arbre de la croix.

XLVII

(Raynaud: 23)

Manuscrit: *H.*

Édition. Camus, *Revue des langues romanes*, XXXV, p. 245. Nous publions le texte d'après cette reproduction.

Versification. Quatre strophes de huit décasyllabes rimant: *ababccbb.* La pièce est entièrement sur les mêmes rimes. — La chanson pieuse est imitée d'une chanson de croisade: *Bernarz di moi Fouquet, qu'on tient a sage* (N:o XIV de l'édition de M. Bédier),

qui ne nous a été transmise que par deux manuscrits provençaux, mais par aucun manuscrit français (elle est par conséquent omise dans la liste de M. Raynaud). Notre pièce en reproduit non seulement la disposition strophique, mais aussi les rimes (cp. Jeanroy, *Rom.*, XXXVIII, p. 446). Il faut noter seulement qu'à la place des rimes en *-is* du modèle, le poète a choisi des mots qu'il a dû prononcer, à sa façon picarde, avec la terminaison *-ius* (v. plus bas).

Origine. L'auteur de la chanson est un Picard. Les mots que le copiste écrit: *essius* (exilium; v. 13), *piz* (pius; v. 21), *bahiz* (*badivus; v. 29) ne sauraient rimer dans aucun autre dialecte. *Aparillie* (v. 23) appuie notre hypothèse.

I Bien emploie son cuer et son corage,
Qui bien vos sert, douce virge Marie,
Car il n'a pas en vos servir servage,
Ainz est plus haut qui plus se humelie;
Et quant est plus de servir volentius,
Doce dame debonaire et gentius,
Tant li sera miex sa painne merie,
Lors quant chascuns avra mestier d'aïe.

II Douce dame, dou dozime lignage,
La cui doçors tout le mont rassasie,
Par vos nos pert la regions ombrage
Ou plus part cil qui plus s'i humelie.
Par vos vivons, par vos faut nos essius,
Par vos somes geté de toz perius,
Car vostre filz, clere estoile, nos guie
A la feste dont l'en ne se part mie.

III Douce dame, ploree en l'ermitage,
Vos estes molt signoriment florie,
Qant Dex nasqui de vos en pucelage,
Dont lui et vos toz li mondes mercie:
Lui, quant il fu si debonaire et pius
Qe por nos vost devenir vostre fius;

I 5 volentis — 6 gentis
III 21 piz — 22 fiz

Et vos de ce qu'umle et aparillie
Fustes por estre et sa mere et s'amie.

IV Roïne, a cui li ange ont fait homage,
Coronee de corone de vie,
A jointes mains, plorant, vos rent mon gage
De ce que ge si pou vos ai servie.
Trop ai esté vers le munde bahius
Et il de moi trop a esté baillius.
Or voill oissir fors de sa mainburnie:
Recevez moi, gloriose Marie.

REMARQUES

V. 9. *dozime* est le superlatif savant de *dous*.

V. 11. Dans la chanson N:o IX *ombrage* est le qualificatif du mot *prison* et signifie 'obscure, noire'; la *prison ombrage* est l'enfer. Ici le poète entend le paradis par l'expression *region ombrage*; *ombrage* signifie donc 'ombreux, agréable par la fraîcheur'.

XLVIII

(Raynaud: 276)

MANUSCRIT: *I*.

ÉDITION. Steffens, *Arch.*, XCVII, p. 308.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers octosyllabiques. Si l'on veut bien comparer le texte, on verra que les vers 1 et 3 de chaque strophe riment en *-ans* et les vers 6 et 7 en *-ant* (*-ent*). Cela ne peut pas être un simple hasard; il s'agit évidemment d'une complication voulue de l'auteur, pour peu sensible qu'elle ait été à l'oreille. Il faut donc exprimer la disposition des rimes par la formule: *ababbccb*. La chanson est à *coblas unissonans*. — Nous ne connaissons pas de chanson profane qui ait cette forme strophique avec des rimes uniquement masculines, comme notre chanson pieuse.

III 23 ce humile
IV 25 angels — 26 Et c. — 29 bahiz — 30 bailliz

Mais il n'est pas impossible que le poète ait imité une pièce de la structure métrique plus simple: *ababbaab*. Voir là-dessus la chanson N:o XXII.

ORIGINE. L'auteur, qui mêle *-ant* et *-ent* à la rime, n'est pas du Nord.

I Gloriouse virge plaisans,
Ki tout lou mont puet conforteir,
Vos portestes dedens vos flans
Celui qui ce laixait peneir;
Por nos des poinnes raicheteir
Soffrit an creux angoisse grant,
Et brixait anfer lou puant
Pour les siens amins delivreir.

II E! Dex, con doit estre joians
Ke teil dame puet honoreir
An foy, ke jai n'i soit chainjans!
Mout i puet de bien recovreir,
Mercit avoir a desevreir
De cest siecle, ke tant ne quant
Ne vaut contre lai joie grant
K'elle puet ces amins doneir.

III Chascuns i doit estre creans
Et a son besoing apelleir,
Car tant par est abelixans
Li biens de li a resconteir!
Car cant elle voit tormenteir
Son fil Jhesus anvers sa gent,
An genillons se vait metant
Por son pueple mercit crieir.

IV Cilz que ver li n'est repentans
Ce puet bien por chaitis clameir.
Hé! douce dame humelians,
Con chascuns dovroit dezireir
La vostre amor et acheteir,

I 6 Soffrir

Dont ne fuixiens nous tuit perdant,
Se ne fuxiens dou meffait grant
K'Eve fist par son faulz penceir.

V Roze d'odour soweif flairans,
Qui tous biens poieiz aleveir,
Mercit vos pri, a eulz plorans,
Ke ne mi voilliez oblïeir;
Teneiz mon cuer de chanceleir
Qui ce redoute durement
Ke ne me laxiez longuement,
Dame, de mercit afameir.

XLIX

(Raynaud: 1549)

Manuscrit: *I*.

Édition. Steffens, *Arch.*, XCVIII, p. 73.

Versification. Cinq strophes de sept vers octosyllabiques rimant: *ababaab*. Les rimes *a* sont en *-is* dans toutes les strophes; les rimes *b* sont en *-aire* dans les strophes I, II et IV, en *-eire* dans la troisième et en *-oure* dans la cinquième strophe. — Quatre chansons (R. 430, 435, 1465, 1897) présentent la même disposition des rimes, mais elles n'ont que des rimes masculines.

Origine. *purcatoire* (v. 14) ne prouve pas grand'chose; à la date de nos chansons, *-ai* et *-oi* pouvaient rimer accidentellement dans tous les dialectes. Par contre, *amerent* (v. 18) ne rime correctement avec *meire* et *ameire* que dans un dialecte où les consonnes finales *-nt* de la 3:e personne du pluriel ne se prononçaient plus. M. Apfelstedt a prouvé (*Lothringischer Psalter*, p. LV) que c'était le cas vers le milieu du 14:e siècle dans le dialecte lorrain. C'est probablement un phénomène qui date de plus loin, et comme le mot *amerent* semble autorisé par le contexte, cette rime indique

---

IV 31 fuxiels
V 33 soweis — 35 plorant — 37 chancelier

peut-être une origine lorraine de notre chanson; à moins qu'il ne s'agisse d'une simple assonance.

I Gloriouse dame gentis,
Qui portais l'enfant debonaire
Dont tous li mons est reamplis,
Je vos pri, ne soiez contraire
Vers moi, qui suis en vos petis
Servir de cuer dont j'ai mespris,
Trés douce dame debonaire.

II Se j ai meffait, cuers poestis,
Ver vos de riens a mon afaire,
Je voil devenir vos sougis
Et mal laixier et lou bien faire,
Car je voi bien qu'il est honis
Qui ne vos sert, car vos amins
Poeis osteir de purcatoire.

III Mout vos amait li Sains Espris
Quant de vostre cors fist sa meire;
Duel an orent li mal Juÿs
Ki onques puez ne vos amerent,
Ainz fixent tant par lour mesdis
Ke prins fu li dous Jesucris
Et soffrit au croix mort ameire.

IV Quant il l'orent an lai croix mis,
Asseiz li fixent de contraire,
Laidengiez fut et escupis
Des felons Juÿs deputaire.
Douce dame, tu i venis,
Dezous lai croix tes regrés fis
Con celle qui son grant duel maire.

V Vierge plaixans, mout est honis
Ki ne vos tient chier et honore.
Adès me vait de mal an pis,

III 15 espirs
IV 28 mair

Vostre secours trop mi demoure.
Dame, s'ains pecheour oïs,
Ne soffreiz que li anemins
S'arest sor moi ne jour ne houre.

Remarques

V. 5—6. L'ordre normal des mots serait: — *moi, qui suis petis en vos servir.*

V. 28. Il faut peut-être lire: *cui ses grans duels maire.*

L

(Raynaud: 1643)

Manuscrit: *I.*

Édition. Steffens, *Arch.*, XCVIII, p. 74.

Versification. Cinq strophes de dix vers dont le premier et le troisième ont 7 syllabes, le cinquième et le sixième 8, et les autres vers 6 syllabes. Telle qu'elle nous est donnée par l'unique manuscrit, cette chanson montre bien qu'elle a dû passer par la main de beaucoup de copistes, qui l'ont fortement altérée. Il y a tant de fautes contre la rime qu'une reconstruction est impossible; elle est d'autant plus difficile que les fausses rimes s'accordent très bien avec le contexte pour le sens. On serait tenté d'en imputer une partie à l'auteur lui-même. Les six premiers vers doivent assurément rimer selon la formule: *ababcc*; quant aux quatre derniers, c'est peut-être la disposition *ddee* des deux dernières strophes qui est celle de la forme originale de tous les couplets.

I De la mere Jesucrist
Chansonette voil faire,
Qui par sai bontei conquit
Lou regne et lou dowaire
Et lou siege de paraidix.
De son chant tous me resbaudis;

I 1 De lame J.

An joie et an desdut
Dovons nous estre tuit,
Car bien nos puet aidier
Et metre an son condut.

II Folz est qui en li ne met
Son cuer et c'esperence;
Bien lai dovroit avoir . . .
Chascuns en remembrance,
Kar, cant Dex se corrouce a nous,
Dont ce met sa meire a genous
Et proie doucement
Son signour et son fil
Qu'i nous gairt de torment,
De mal et de peril.

III Quant Deus voit ke sa meire
Est a genous por lou monde,
Lors la prent par lou menton
Lai bien faite, lai blonde
Et dit: „Meire, or me demandeiz,
Et après si me comandeis,
Et je ferai adès
Vostre comandement;
Car dedans vos costeiz
Me pourtais doucement."

IV An teil dame doit on bien
Avoir grande fiance,
Mais por ceu ne doit on pas
Pechier an esperance.
Douce dame de grant bontei,
Tout lou monde aveiz sormontei;
Bien avez siaz rescous
Ke venut au dezous.
Eve aportait la mort;
Et vos lo vrai confort.

II 13 *Ajouter* net *(?)*.
III 21 *Vers trop court et fausse rime.* — 22 *Vers trop long.*
IV 38 *Corr.* Ke venut sont d. *(?)*.

V Rose de trés grant odour,
Confort de tout lou monde,
Qui portais lou Saveour,
De cui toz bienz abunde;
Dame, kant nos departirons
Et de cest ciecle partirons,
Ke chascuns trovera
Les biens ke fais avrait,
Douce dame plaisans,
Vos nous soiez aidans.

LI

(Raynaud: 611)

Manuscrits: *a*, *T*. Nous suivons la graphie du ms. *a*.

Édition. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte*, p. 798.

Auteur: *Maistre Willaumes li Viniers* (attribution des manuscrits). Ce poète est le frère de Gilles le Vinier; il était clerc, marié et bourgeois d'Arras, et il mourut au commencement de l'été de 1245 (cp. Guesnon, *Bulletin du comité historique et philologique*, 1894, p. 430). Guillaume est par conséquent, parmi les trouvères que nous connaissons, un des plus anciens qui aient cultivé le genre de la poésie pieuse. Les trois chansons pieuses que nous avons de lui ne constituent pourtant qu'une petite partie de sa production littéraire qui fut remarquable (cp. Ulrix, *l. c.*, p. 785).

Versification. Cinq strophes de onze vers octosyllabiques rimant: *aabaabbabba*. Toute la chanson est sur les mêmes rimes. Deux envois répètent les rimes des cinq derniers vers.

I Gloriëuse virge pucele
Ki Dieu fustes mere et ancele
Et encor vous est pere et fieus,
Ki vous sert de cuer sans favele
Amender en doit sa querele.
Secourés moi, dame gentieus,

I 1 *Ce vers manque en a, une partie du feuillet ayant été découpée.*

Priés vo fil, biaus dous cuers pieus,
Que riens que veilliés ne rapele,
Qu'en la sainte clarté des cieus
Soit fais et devisés mes lieus
Et cascun qui de cuer l'apele.

II Precïeuse dame trés bele,
Talent ai que vos biens espele
Selonc çou que porrai au mieus.
Vos douçours est la fontenele
Qui sourt sous la plaisant gravele,
Qui rent talent as maladieus.
Les mors cuers pereceus et vieus
Esprendés d'argant estincele
D'estre en l'amour Dieu talentieus;
Vo douçours dont taut croist li rieus
Le mont arouse et renovele.

III De tout est dame et damoisele
Cele dont issi la flourcele
Et la source des fontenieus
Dont li cors n'estance n'enjele;
Tere gaste arouse et praele;
La ou court est tempres avrieus;
Les durs cuers negligens targieus
Font et molie et esqartele
Con fait contre solel gresieus;
Repentance, rousee et mieus
L'amour Dieu i ferme et seele.

IV De douc trencant est l'alemele
Qi le cuer desous la mamele
Fent sans angoise et sans perieus;
Si souef le roisne et qarrele
Que sons de harpe ne viële
N'est plus dous ne plus melodieus;

— 7 *T* Proions — 10 *T* deservis
II 16 *T* Qui croist sour — 19 *T* Esprent — 22 *T* Le mont a renovele
III 31 *a* solaus

Clarté remet en orbes ieus
Et parole en langue muële;
Les mors menbres fait poestieus,
Et fers et santables qant Dieus
Les surrexist de grasse isnele.

V Bien puet mestraire la merele
Cil qui si sa car n'afincele
Et estraint q'il n'en soit decieus.
Sire en qui tos biens amoncele,
Gardés mon cors q'il ne cancele.
Trop est cis siecles malaisieus,
Tant i a articles doutieus
Dont la car soronde et revele.
Se vo secoúrs ne m'est hastieus
Tost puis estre atains et consieus
Au tournoi sans frain et sans sele.

VI Seignour, la gaitans mors soutieus
Tient la keue de la paiele;
Ensi a s'eslite et sen kieus:
Ausi tost prent jones con vieus,
Pour çou a bien fait l'amorcele.

VII Cantés, arcangles sains Mikieus,
Devant Dieu ma cançon nouvele
Tant qu'il vous commant que recieus
Soit de vous mes espris doutieus
Qant mors li taura sa cotele.

Remarques

V. 5. 'Il pourra réparer son tort'.

V. 8. Il faudrait peut-être corriger: '*Qui riens*', etc.

IV 40 *a* Clartos — 43 *T* Et *manque* — 44 *a* surreuxist
V 48 *T* biens tous — 51 *a* article
VI 60 *a T* mortele
VII 64 *a* e. recus

LII

(Raynaud: 1353)

Manuscrits: *a*, *M*, *T*.

Édition. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte*, p. 804.

Auteur: *Maistre Willaumes li Viniers* (attribution des manuscrits).

Versification. Cinq strophes de quatorze vers dont le premier, le troisième, le cinquième, le septième et le neuvième comptent 4, les autres 6 syllabes. Disposition des rimes: *aaabbbbaabbbba*. Les trois premiers couplets sont sur les mêmes rimes; les deux derniers ont des rimes nouvelles, mais identiques entre eux.

Classement des manuscrits. On sait que les mss. *a*, *M* et *T* appartiennent à la même famille, et que, dans cette famille, *M* et *T* sont tout spécialement apparentés (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 72; Wallensköld, *Conon de Béthune*, p. 73). La faute commune au vers 60, lequel est trop long de quatre syllabes, confirme la constatation que les trois manuscrits remontent au même original. Au vers 41, *M* et *T* donnent: *soufroit grant fais;* la leçon de *a*: *soustint grant fais* est évidemment meilleure. On peut donc constater aussi pour notre chanson la parenté plus étroite de *M* et *T*. Les autres variantes sont purement graphiques.

I „Dame des cieus,
Mout est vos dous cuers pieus“
Dire puet cieus
Qui vers vous est mesfais
De mains forfais,
De pechiés ors et lais,
Que vos biens fais
A salvé de perieus,
Et s'est saisieus
D'amender les mesfais.

I 2—8 *A cause d'une coupure, ces vers, depuis* est *jusqu'à* de, *ont disparu du ms. a.* — 2 *MT* pius — 3 *M* cil; *T* cils — 8 *M* jete — 9 *aMT saisis*

De vous servir entais
Doit estre a tous jours mais
Ki par vous iert refais.
Buer fust vos cors concieus.

II Ces lais Giieus,
Q'anemis a decieus,
Con enfantieus
Destruira lor mesfais:
Se n'est retrais
Lor mescroires punais,
Cil ert desfais
Ki ançois iert consieus;
Soit volentieus
Cascun de faire pais
Et respasse mauvais
Ki est des biens souhais
De cui issi li rais
Ki li est pere et fieus.

III Douce con mieus.
Plus blance que gresieus,
Vos cuers gentieus,
Fins et dous et verais,
Est li entrais
Ki garist clers et lais;
Tous bons eshais
Doune a desperés mieus.
C'est li dous lieus
Dont tous biens fu estrais,
Par coi infers fu frais
Dont Adans fu fors trais
Qui i soustint grant fais.
Par li l'en geta Dieus.

— 13 *MT* Que — 14 *M* Bien

II 15 *a* Ce est lais gieus; *M* Cest las gius; *T* Ce est lais gius — 28 *M* li *manque*, *aM* peres

III 31 *a* cuers est g. 32 *a T* urais — 35 *a* et hais — 36 *a* desesperes; *T* as d. — 41 *a* i *manque*; *M T* soufroit

IV Moult nous troubla
Cele que Dieus fourma.
Non ot *Eva.*
Par li estiens dampné;
Par la bonté
La vierge en sainteé
Dieus en pité
La letre retourna,
Avant mist *a*
Et au deerain *ve:*
Pour *Eva* dist *Ave,*
Par coi soumes sauvé
Et d'infer racaté,
Cil *Ave* nous sauva.

V Ja qui dira
Cest *Ave Maria*
Ne trouvera
Son cuer desesperé;
S'en neteé
Le dist de cuer lavé,
A sauveté
La vierge l'amenra;
Refais sera
Qui s'i avra fïé.
Quant Dieus avra crïé
Sen ban a jour noumé,
Tuit cil seront buer né
Dont ele proiera.

Remarques

V. 7. *Que* (pron. relat.) renvoie à *cieus* v. 3.
V. 15—18. M. Ulrix imprime ce passage:

Ce est, lais! gieus
Q'anemis a decieus
Con enfantieus
Destruira lor mesfais;

IV 43 *a* vous — 44 *aT* qui — 48 *MT* od s.
V 60 *aMT* Son cuer ne son pense desespere

Nous ne voyons pas bien comment il l'entend. Nous avons corrigé légèrement le premier vers et nous traduisons: 'Ces vilains Juifs séduits par l'Ennemi, elle détruira leurs méfaits comme des jeux d'enfants'.

LIII

(Raynaud: 388)

Manuscrits: *a, M*, Z_1.

Éditions. E. Ulrix, *Mélanges Wilmotte,* p. 796; J. Bédier, *ibid.,* p. 896.

Auteur. Le ms. *M* attribue la chanson à Guillaume le Vinier, tandis qu'elle est donnée par le ms. *a* sous le nom de Jacques le Vinier. Le ms. Z_1 ne résout pas la question. M. Ulrix, qui s'est occupé spécialement de Guillaume le Vinier, semble s'être décidé à attribuer la pièce à ce poète.

Versification. Cinq strophes de neuf vers: six vers de 7 syllabes, un vers de 3, un vers de 5 et encore un vers de 7 syllabes. Formule: *ababbccbb.* Toute la chanson est sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des cinq derniers vers.

Classement des manuscrits. A partir du vers 31, le nouveau manuscrit Z_1 vient s'ajouter aux deux autres qu'on connaissait avant. Rien ne permet de rattacher ce fragment à l'un ou à l'autre des mss. *a* et *M.* Nous suivrons la graphie du ms. *a.*

I Virge pucele roiaus,
En cui li dous Jhesucris,
Li dous gloriëus joiaus
Fu conceüs et nouris,
Bien fu vos cuers raemplis
De sa grase et de s'amour
A cel jour
Que Sains Esperis
I eut le fil Dieu assis.

II Douce dame emperiaus,
Esmeree flour de lis,
Dous vergiers especiaus

Ou li sains fruis fu cueillis,
Souverains rosiers eslis,
Vous aportastes la flour
Et l'oudour
Par coi paradis
Nous fust ouvers et pramis.

III Vous estes amours loiaus
Dont li mort cuer sont espris,
Li sourgons et li ruisiaus
Ki arouse le païs,
Li confors et li delis,
La fontaine de douçour
Ou li plour
Sont puisié et pris
Par coi pechié sont remis.

IV Ha! saintuaires trés haus,
Sor tous autres conjoïs,
Trés dous precïeus vaissiaus,
De toutes vertus garnis,
Sains tresors ou Dieus a mis
De virginité l'ounour,
Tel valour,
Dame, avés conquis,
Nule n'est vers vous en pris.

V France dame naturaus,
Ki savés les desconfis,
Vers tous pechiés et tous maus,
Soiiés moi confors toudis,
Et qant mes cors ert faillis,
Proiiés vostre Creatour,
Cui j'aour,
K'aveuc ses amis
Mete m'ame en paradis.

II 13 *a* ceillis — 15 *aM* flor

III 25 *a* Ou li plus

IV 28 *M* O s. — 30 *a* vaissaus — 31 *A partir de* toutes, *nous avons encore le ms.* Z_1 — 32 *a* tresor — 36 Z_1 Nus nest envers

V 38 MZ_1 sauues — 40 *M* Me soiez — 45 *M* Ait mame son lieu porquis

VI Cançon, rent grés et mercis
La nonper et la meillour,
K'a cest tour
M'a s'aïe apris
De li a faire aucuns dis.

LIV

(Raynaud: 713)

Manuscrit: *a*.

Édition. Paul Zarifopol, *Kritischer Text der Lieder Richards de Fournival* (1904), p. 49.

Auteur. Selon l'unique manuscrit, l'auteur de la pièce est *maistre Ricars de Fournival.* C'est le célèbre auteur du *Bestiaire d'amours,* chancelier de l'église d'Amiens et homme très savant (v. *Hist. litt.*, XXIII, p. 708 et suiv.). Il est mort vers 1260.

Versification. Cinq strophes de huit vers de 7 syllabes, rimant: *abababac.* La rime *c* reste *-ie* dans tous les couplets, les autres rimes changent de deux en deux strophes selon la formule traditionnelle: 2 + 2 + 1. *Aidant* (v. 7), rimant avec des mots en *-ent*, n'est pas une rime picarde correcte. Dans une chanson de Richard de Fournival, elle est probablement imputable à l'influence du dialecte francien qui lui était familier depuis les années de sa jeunesse, qu'il avait passées près de la cour de Philippe-Auguste, où son père fut appelé en qualité de médecin ordinaire du roi. — Telle que la donne le ms., cette chanson n'a que quatre couplets: notre deuxième et les deux vers de notre cinquième y forment un seul et dernier couplet. Mais il n'est certainement pas correct: *soi* (v. 39) fausse la rime et le vers où il se trouve s'accorde mal, pour le sens et pour la syntaxe, avec ce qui précède. Il est en même temps tout à fait contraire à l'art de nos trouvères qu'une strophe ayant les mêmes rimes que la première de la chanson, en soit séparée par deux autres ayant

---

VI 47 *M* nomper; *a* nonpere

également les mêmes rimes entre elles. Tout cela ne s'explique que par une erreur de copiste. Il est évident que les six premiers vers forment une strophe incomplète qui doit être placée après la première et que les deux derniers vers sont ce qui reste de la cinquième strophe de l'orginal. — Richard de Fournival n'a pas inventé lui-même la forme métrique de sa chanson pieuse; elle ressemble trop à un jeu parti (R. 334) que Thibaut de Champagne avait soutenu contre Philippe de Nanteuil pour ne pas en être une imitation: le nombre des syllabes de chaque vers et l'ordre des rimes sont identiques dans les deux pièces, la rime fixe *c* est en *-ie* dans le jeu parti comme dans la chanson de maître Richard, la rime *a* de la première paire de couplets — le jeu parti aussi change les rimes de deux en deux strophes — et la rime *b* de la deuxième paire sont en *-ent* (*-ant*) et en *-on* dans les deux chansons.

I Mere au roi omnipotent,
Fontaine de grant douçour,
Ki portas entierement
Jhesu nostre creatour,
Nous vous proions doucement,
Roïne de grant valour,
Que vous nous soiés aidant
Vers tous maus, vierge Marie.

II Dame, k'en vous dignement
Portastes no creatour,
Celi qui benignement
Print en vous ·ix· mois sejour
Et com aigniaus doucement
Souffri mort et grant dolour
— — — — — — — — —
— — — — — — — — —

III Dame, moult me desconfort,
Quant j'ai fait tel mesproison.
En peciés qui si sont ort,

I 4 vostre — 6 doucour — 7 aidans
III 19 pecie

Dont cuic avoir grief prison.
Mais de çou, Mere, confort!
Car par ta sainte orison
Me metra Dieus a tel port
Que ja m'arme n'ert perie.

IV Dame, a vous servir m'acort
Par boine devocion:
Nus n'avra ja mais confort,
S'en vous n'a entencion.
Theophilus sans resort
Fu mis a dampnacion,
Qant tu le sauvas de mort,
Vierge, pucele, Marie.

V — — — — — — — — —
— — — — — — — — —
— — — — — — — — —
— — — — — — — — —
— — — — — — — — —
— — — — — — — — —
Il nous maint tous aveuc soi!
„Amen Dieus", cascun en die.

LV

(Raynaud: 1188)

Manuscrits: *a*, *i*, *P*, *X*.

Édition. Jeanroy, *Revue des Langues romanes*, XXXIX, p. 266 (d'après *a*, *P*, *i*).

Auteur. La chanson est attribuée par le seul ms. *a* à *Moniot* (d'Arras), poète encore mal identifié, et dont on sait seulement qu'il était contemporain de Guillaume le Vinier (v. Guesnon, *Le Moyen Age*, 1902, p. 151).

Versification. Le nombre des strophes varie selon les manuscrits qui nous ont conservé cette chanson. Les deux premiers

— 20 ie c.
V 39 tout

couplets sont communs à tous les quatre manuscrits; le troisième n'est plus dans le ms. *i*, qui donne à partir de là un texte tout à fait différent des autres. Le ms. *a* a une quatrième strophe qui n'est pas dans les autres. Le modèle profane de la pièce nous aide à discerner ce qui, dans les différentes rédactions, appartient à la chanson originale de Moniot. M. Jeanroy a signalé (*l. c.*, p. 243) que l'auteur de la chanson pieuse a emprunté les deux premiers vers au troisième couplet d'une chanson d'amour anonyme: *Quant voi venir la gelee* (R. 516 et 518), que M. Jeanroy publie (*l. c.*, p. 248). Cette chanson présente la même structure rythmique que notre chanson pieuse: neuf vers de 7 syllabes, rimant *ababbabab*. On peut donc assurer que la deuxième strophe de tous les manuscrits n'apparaît pas dans sa forme primitive, si elle est vraiment de l'auteur de la pièce. Tandis que les autres strophes n'ont que deux rimes, celle-ci en a quatre. La première strophe de tous les manuscrits est évidemment la première de la chanson; la troisième de *a, P, X* contient l'invocation traditionelle par laquelle doit finir une chanson pieuse bien composée. Elle semble donc être la dernière de la rédaction originale. On voit que la rime *b* est invariablement en *-er*, mais que la rime *a* varie dans ces deux couplets. Ce fait paraît autoriser à conclure que la chanson originale a eu encore, entre ces deux couplets, un nombre de strophes qu'il n'est pas possible de fixer, et que, dans toutes ces strophes, la rime *b* était en *-er*, tandis que la rime *a* changeait. Si l'on admet cette hypothèse, c'est la seconde partie (les quatre derniers vers) de la strophe II des manuscrits qui est correcte, puisqu'elle rime en *-ee* et en *-er*, et c'est la première — rimant en *-ere* et en *-é* — qui est fautive. Les deux parties sont si bien liées l'une à l'autre par le sens qu'on ne peut guère supposer que des strophes différentes se soient venues confondre en une seule. D'autre part, une corruption qui aurait si profondément altéré la première partie d'une strophe semble tout à fait inexplicable, et nous n'hésitons pas à considérer ce couplet comme adventice et composé originairement sur quatre rimes différentes.

Les quatre strophes isolées du ms. *i* n'offrent pas la combinaison

de rimes que, selon notre hypothèse, l'auteur semble s'être imposée; à l'exception de la strophe V, elles ne riment même pas correctement. Elles ne se trouvent dans aucun autre manuscrit; et pourtant *a* d'une part et *PX* de l'autre ne sont pas de la même famille. Enfin ces strophes sont, par leur contenu, la continuation directe de la strophe que nous considérons comme interpolée, ainsi que nous venons de le dire. Dans ces conditions, et comme l'on sait l'extrême liberté avec laquelle le rédacteur du manuscrit *i* traite ses modèles (comp. G. Raynaud, *Rom.*, XIV, p. 442, et Långfors, *Regr. Nostre Dame*, p. XII) il doit être à peu près certain que ces strophes n'ont rien à faire avec la chanson originale.

Que faut-il dire de la quatrième strophe du ms. *a*? Elle est incomplète, mais elle a été composée selon les mêmes règles que la précédente et la première strophe de la chanson. Pourtant elle ne peut pas constituer la fin d'une chanson, et nous avons déjà fait observer que c'est la strophe précédente qui contient l'invocation où le poète s'adresse à la Vierge en implorant sa médiation auprès de son Fils. Ce couplet aurait pu être déplacé dans un manuscrit d'où proviennent les rédactions des mss. *a*, *P*, *X*, et il aurait été omis ensuite dans un manuscrit auquel remontent *P* et *X* qui, comme nous verrons, sont très apparentés. Il est plus naturel de supposer qu'il a été ajouté postérieurement, et cette supposition nous paraît appuyée par l'allusion historique qui se trouve dans les vers:

Douce dame debonaire,
Qi bien vous saroit amer,
Miex li venroit que prendre Aire
Ne Bruges ne Saint Omer.

On connaît les Matines de Bruges de 1302, et on sait quelle part éminente cette ville riche et jalouse de son indépendance prit à la guerre de Flandre au commencement du XIVe siècle (cp. Ch.-V. Langlois, dans l'*Histoire de France* p. p. Ernest Lavisse, tome troisième, II, p. 302). Il semble très naturel qu'un copiste poète artésien, qui avait vu tant de fois l'*ost* français s'assembler

dans son pays pour aller contre les Flamands, ait fait la comparaison citée et l'ait ajoutée à une chanson qui lui paraissait trop courte. Si l'on accepte cette hypothèse, on comprendra pourquoi la strophe ne se trouve pas dans les mss. *P* et *X* qui sont du XIIIe siècle. Quant à Aire et Saint-Omer, nous n'avons pas réussi à déterminer s'il s'agit d'un événement précis ou si ces noms sont là seulement à cause de la rime.

Nous imprimons aux remarques tous ces couplets qui nous ont paru apocryphes.

Classement des manuscrits. Tous les manuscrits remontent à un original qui avait déjà perdu un nombre de couplets qu'on ne peut pas fixer, et qui avait introduit le couplet adventice dont nous avons parlé plus haut. On sait que les mss. *P* et *X* sont en général très apparentés (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 171; Wallensköld, *Conon de Béthune*, p. 73). Ce fait peut être constaté aussi spécialement pour notre chanson. Les deux manuscrits donnent un texte presque identique, et ils ont notamment perdu tous les deux le vers 15. Quant à *a* et *i*, il n'est pas possible d'arriver à un classement. Dans la strophe adventice, v. 7, *i*, *P*, *X* donnent *deüst* contre *devroit* de *a*, mais ces deux formes peuvent naturellement s'échanger l'une contre l'autre indépendamment.

Nous suivrons la graphie picarde du ms. *a*.

I „Ki bien aime a tart oublie;“
Mais ne le puis oublïer,
La douce vierge Marie;
De li me couvient chanter
Et mes dis renouveler
Et faire de li m'amie,
K'ele mi voelle acorder
A celui ki ne faut mie
Cieus ki le voelent amer.

I *Les vers 2—4 jusqu'à* chanter *manquent dans i par suite de la mutilation du feuillet.* — 2 *PX* Por ce ne puis — 5 *X* mon chant — 6 *i* Et de lui f. — 7 *PX* puisse a. — 8 *a* A lui; *i* A ihū — 9 *i* A nul qui le weile a.

II Dame, par vostre proiere
Me dounés ensi mener
Ma jouvenece et ma maniere
Qu'a vostre fil hounerer
Me puisse ensi concorder
Que j'aie s'amour entiere
Sans tricier et sans fausser,
Et me voille estre dous miere
Pour mes maus medeciner.

Remarques

V. 1. *Ki bien aime a tart oublie* est une expression proverbiale. Outre qu'elle se trouve dans notre chanson et dans son modèle, nous l'avons vu dans une chanson anonyme du ms. de Berne (R. 36) qui finit par ces vers:

Car trop per est grant folie
D'oblieir son boen amin
Et tant ai je bien apris:
„Ke bien aimme tairt oblie.“

Aussi un lecteur quelque peu postérieur au scribe du ms. *i* a-t-il si bien senti ce caractère proverbial que, trouvant cette phrase au début de notre chanson, il a cru y voir un refrain qu'il a ajouté à la fin de chaque strophe.

Strophe adventice de aPXi:

C'est a Dieu, nostre dous pere
Ki de nous print tel pité
Que de la dolour amere,
D'enfer nous a tous gete.

II *A partir de cette strophe, i donne un texte tout différent.* — 11 *PX* daignies; *P* orer; *X* user — 13 *a P* Que — 14 *a* Me voillies vous acorder; *P* puist — 15 *Ce vers manque en PX.* — 16 *PX* et sans mentir — 17 *a* mire; *PX* Que il mi soit loial mire — 18 *PX* A mes m.

1 *a* mon tres d.; *i* le nostre p. — 2 *iX* ot; *PX* grant p. — 3 *PX* Qui; *i* Que par la uirge Marie — 4 *aX* getes; *i* Nous a tous d'enfer getez

Persié en eut le costé
Et la char en eut navree;
Bien nous devroit ramenbrer
D'icele dure journee
Qant ailleurs devons penser.

Strophes III—VI du ms. i:

III Mès trop sont no cuers volage
Et en mauvestié fichié
— — — — — — — — —
Quant li mons sera jugiez,
Jhesus vendra tous iriés
Ses plaiez en son costé
Et dira: „Mauvez, fuiez,
Tout droit en enfer alez,
Ou serés mal herbergié!"
Qui bien . . . .

IV Cil aront mout mal ostel (*corr.* m. m. o. aront)
Qui en enfer seront mis;
Ja n'avront redempcion,
Mès tous jours de mal en pis,
Et crieront a haus criz:
„— — — — — — — —
Mors, car tue ces chaitis
Qui aine n'orent (*corr.* n'avront) se mal non,
Mes tourjours de mal en pis!"
Qui bien . . . .

V Or prion a celui sire
Qui tout fist et deffera
Que vers nous ne trestort s'ire
Quant le jugement vendra;
Chaitis et dolens sera
Qui souffera le martire
Qu[e] enfers li liverra;

— 5 *a* les costes; *PX* en fu son c.; *i* Sa coste en fu perciee — 6 *PX* fu n.; *i* Et sa char ensenglantee — 7 *PX* nous en deust menbrer; *i* deust — 8 *Pi* De cele — 9 *i* volons

Quar ja n'i trouvera mire
Ne d'ilec ja mès n'istra.
Qui bien . . . .

VI Or prions trestuit ensemble
La virge de grant valour,
Mout i devon bien entendre
A l(u)i servir nuit et jour,
Qu'ele prit le haut Seignour,
Qui en crois se lessa pendre
Por nous traire de doulour,
Qu'il de tout mal nous deffende
Et nous doint la soue amour. *Amen.*

Strophe IV du ms. a:

Douce dame debonaire,
Ki bien vous saroit amer,
Miex li venroit que prendre Aire
Ne Bruges ne Saint Omer;
— — — — — — — — — —
— — — — — — — — — —
Pooir avés de douner
Vostre amour et de retraire
Cieus qui vous voelent amer.

LVI

(Raynaud: 304)

Manuscrit: *a*.

Auteur: *Monios* d'Arras (attribution du ms.). L'envoi de la chanson s'adresse à un personnage nommé *Jehan Patus*. Pour savoir si ce nom pourrait nous aider à identifier le poète qui est appelé simplement Moniot par le manuscrit, je me suis adressé à M. A. Guesnon, l'éminent historien des trouvères artésiens. Avec sa bienveillance coutumière, le maître m'a bien voulu répondre: „Je n'ai rencontré nulle part le nom du destinataire de la chanson que vous me communiquez. „Patus“ est certainement étranger à

Arras. Il en serait tout autrement si on pouvait lire „Patous“ (Patols): Nous avons un Jehan Patoul mort en 1274“.

Versification. Quatre strophes de sept décasyllabes rimant: *ababaab*. Les deux premières strophes riment en *-ant* et en *-ele;* les deux dernières en *-a* et en *-endre*. L'envoi répète les rimes des trois derniers vers. — Moniot a imité sa pièce d'une chanson anonyme (R. 320) qui nous a été transmise par le seul ms. de Berne; et il n'en a pas seulement emprunté le rythme, il y a encore pris les rimes des deux premiers couplets de la chanson; il emploie même des mots à la rime et des expressions entières (cp. aux remarques) qu'il a trouvés dans son modèle.

I De haut liu muet la cançons que je cant,
Car ele muet de la vierge pucele
Dont Dieus naqui; si voeil q'a mon vivant
Ait cascun an de moi cançon novele.
Ains mais ne fis, pour voir le vous creant,
Cançon de li, or me vient a creant
Que de li cant, s'ert ma chanson plus bele.

II Or sai de voir, bien m'en vois percevant,
Q'a sa merci la dame me rapele;
Si le doi bien servir mieus que devant,
Et se vers li ai trait fausse merele,
Merci l'em pri de cuer humeliant;
Ne m'ira mais li siecles enchantant,
Pieça que jou sui cuis de l'estincele.

III Dame, en cui flans li fieus Dix se tourna,
En vous doit on tous bons examples prendre,
Qant li fieus Dieu ·ix· mois i sejourna,
Digne l'ostel u il deigna descendre!
Dame, bon jour par vous nous ajourna.
Car Dieus par vous de mort nous destourna,
Si vous en doit tout li mons grases rendre.

I 7 Que je de
II 11 sauue m. — 13 Ne mirai mais si escles en chantant
III 16 bon e.

IV Ains diables n'ot pooir, n'encor n'a,
De nule ame qui vous servist souprendre;
Bon fait servir tel dame a cui douna
Dieus tel pooir que de mort puet desfendre.
Qui bien le sert, tel loiier en ara
K'i paradis couroune en recevra.
En li servir fait boin son tans despendre.

V Jehan Patus, servés, nel laissiés ja,
La mere Dieu, grans biens vous en venra;
Trop poons nous as vanités entendre.

Remarques

A en croire l'auteur (cp. v. 5—7), cette chanson est antérieure à l'autre, et aurait, à la rigueur, dû être placée avant le n:o LV.

V. 11. Le manuscrit donne: *Et se vers li ai trait sauve merele.* Godefroy cite cet exemple et traduit: peut-être' jouer sans perdre'. Ce n'est pas exact. Nous nous étions demandé si *sauve* ne serait pas une corruption de *fauce* qui se trouve dans la chanson modèle: *onques vers li ne traist fauce merelle.* M. Guesnon confirme notre supposition et nous avons introduit ce dernier mot dans le texte. L'expression signifie évidemment la même chose que *mestraire la merelle* dont Godefroy donne beaucoup d'exemples et qui apparaît aussi dans la chanson n:o LI (v. 45). Nous traduisons le vers 11: 'Si j'ai joué mauvais jeu, si j'ai péché contre elle'.

V. 13. La correction de ce vers est due à M. Guesnon.

V. 14. 'J'ai été il y a longtemps touché par la Grâce'.

LVII

(Raynaud: 654)

Manuscrit: *a.*

Auteur. Le manuscrit donne comme auteur de la pièce *maistre Jakes li Viniers.* Ce poète n'a pas encore pu être identifié; on sait de lui seulement qu'il était contemporain de Jean Bretel et que, par conséquent, il devait fleurir dans le second tiers du XIII[e] siècle (v. Guesnon, *Le Moyen Age,* 1902, p. 149).

Versification. Six strophes de huit décasyllabes rimant: *ababbaab*, et un envoi de quatre vers rimant: *baab*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — La forme strophique choisie par l'auteur est une de celles qui ont le plus souvent été employées par les poètes courtois (cp. N:o I). Il est bien probable que Jacques le Vinier a imité une chanson profane, mais sans pouvoir comparer la musique on ne peut rien affirmer.

I Ains que mi cant aient definement
Veil pour l'amour le roi des cieus canter
De cui j'espoir merci et sauvement
Et plaine joie encore a recovrer;
Car tous biens puet rendre et guerredouner
Cieus verais Dieus, ki parmanablement
Regne sans fin et sans commencement.
Si buer fu nés ki bien le set amer!

II Or m'i laist Dieus par son commandement,
Si com il set que mestier m'est, penser
Si qu'i li plaise et lui viegne a talent
Et que jou puisse en li merci trover.
Et si me laist tenir et affremer
Et metre cuer et cors entierement
A son service et s'ounour proprement,
Si k'en la fin puisse m'arme sauver.

III Biau sire Dieus, coum a fol essïent
Ki toudis veut en pecié sejourner!
Puis que ci n'a point d'asseürement
Et qu'il convient morir et trespasser.
Car cieus qui ci ne veut merci crïer,
Dieus li rendra, saciés, mout cruaument:
Au grant besoing n'en trouvera noient,
Ains le porra bien mout cier couperer.

IV Pour ce voeil jou vivre en amendement,
Se Dieus le veut consentir et graer,
Et dés or mais penser souvrainement

II 15 propement

A lui savoir servir et hounerer,
Car on i puet haut loiier conquester
Si s'en doit on bien pener loiaument:
Ki bien le sert, boin loiier en atent.
En tele amour se fait boin afïer.

V Qant ce venra au jour du jugement,
Que Dieus vaura son mautalent moustrer,
Que tout seront devant lui en present,
C'on ne porra riens couvrir ne celer,
Les bons fera en paradis monter,
Ki i seront courouné hautement,
Et les mauvais ens u parfont tourment
Fera desous en infer avaler.

VI N'est pas sages ki ci garde ne prent,
Car par cel tour vous convenra passer,
Si ne set on en quel point ne comment
Dieus nous vaura prendre ne apeler.
Si se fait boin garnir et aprester
Contre le mort, qui destruit toute gent,
Car qi ançois a Dieu servir n'entent,
A tart puet bien son damaje plorer.

VII Atant vaurai ici laissier ester,
Si proierai tous sains coumunaument
K'il proient Dieu le pere omnipotent
Que il nous voeille aidier et conforter.

LVIII

(Raynaud: 1999)

Manuscrit: *a*.

Auteur. Le ms. attribue la chanson à *maistre Jakes* (le Vinier).

Versification. Cinq strophes de huit vers qui riment selon la même formule *ababbaab* que la chanson précédente, mais qui n'ont

IV 28 seuir
V 35 en *manque* — 38 Ken s.

que 7 syllabes. La chanson finit par un envoi de quatre vers rimant: *baab.* Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — Jacques le Vinier s'est encore ici servi d'une forme strophique qui a souvent été employée par d'autres. Avec la même répartition des rimes masculines et féminines, elle apparaît dans l'unique chanson (R. 1569) d'un poète connu seulement de nom, Gerardin de Boulogne, et dans deux chansons (R. 262 et 2017) qui ont pour auteurs deux contemporains de Jacques: Andrieu Contredit et Perrin d'Angicourt. Mais ici encore, l'examen des mélodies pourra seul décider si notre chanson est une imitation et quel a été son modèle.

I Canter voeil de la meillour
Ki ains de mere fust nee,
Ki par grase et par amour
Est mere Dieu apelee,
Par cui joie ont recouvree
Et li grant et li menour;
Si doit bien pour sa valour
Seur toutes estre houneree.

II Dame de grant resplendour
En paradis assenee,
De clarté et de luour
Et de gloire enluminee,
Sor les angles couronnee
En la digneté grenour,
En la plus parfaite hounour
Roïne des cieus clamee.

III Haute vierge, cui j'aour,
Pucele boine eüree,
Humle et plaine de douçour,
Pure et fine et esmeree,
Ki sans estre violee
Portastes vo criatour,
Jhesucris nostre seignour,
Par cui nos mors est sanee.

I 3 amours
III 19 Humile — 21 violer

IV Mout ont cil pris boin retour
Ki en vous ont leur pensee,
Et qui sans mauvaise errour
L'i ont toudis afermee,
Car c'est verités prouvee:
Ja n'ert en mortel dolour
Ki en sa vie a nul jour
Fait cose qui vous agree.

V Si devons tout peceour
Estre vostre a demouree
Pour eskieuer la tristour
Qui ja ne sera finee;
Que par vous qu'avoit amee
Puissons aler sans demour
En cele vie a sejour
Ki toudis avra duree.

VI Seignour, sans faire oubliëe
Laissons ester la folour,
Ke ne nous tort au piour,
Qant la mort arons passee.

LIX

(Raynaud: 2113)

Manuscrit: *a*.

Éditions. A. Keller, *Romvart* (1844), p. 312; E. Mätzner, *Altfranzösische Lieder* (1853), p. 66.

Auteur. Au dessus de la chanson, on lit dans le manuscrit: *Pierot de Niele.* Nous ne possédons que cette seule chanson de lui, mais il a participé à quatre partures qu'il a toutes composées avec Jean Bretel (cf. Schultz-Gora, *Mélanges Mussafia,* p. 94, et *Mélanges Chabaneau,* p. 503). Bretel étant mort en 1272, cette partie de la production de Pierot doit être placée avant cette année. Il reparaît en 1288; c'est alors qu'il exécuta à Arras, en collabora-

V 37 qu' *manque*
VI 43 Ki

tion avec Jean Madot, neveu d'Adam de la Halle, le grand manuscrit Bibl. nat. fr. 375 que les deux copistes munirent de courts résumés rimés des différentes choses qu'ils y avaient recueillies. Ces deux dates permettent de supposer que la production littéraire de Pierot — qui ne fut pas très considérable, à en juger d'après ce qui nous en reste — devait être contemporaine de celle d'Adam, auquel il survécut. Le surnom *de Niele* indique vraisemblablement l'origine de ce membre du puy d'Arras.

VERSIFICATION. Cinq strophes de onze vers dont le cinquième, le neuvième et le onzième ont 3 syllabes et les autres sont des vers décasyllabiques. Disposition des rimes: *ababbbaaccb.* La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. L'envoi suit la formule des sept derniers vers.

I Douce vierge, roïne nete et pure,
Vergiers d'amours, flouri d'umilité,
U plantee fu li douce pasture
Pour soustenir no fraile umanité
    En pité.
Sourjons de bien, ruisiaus de carité,
Regardés moi soufraiteus, plain d'ordure,
Que vo dous fieus fourma a sa figure,
    Et tous cieus
Ki reclaiment vo saint non glorïeus
    En grieté.

II Vierge roiaus, ausi con sur verdure
Descent rousee, ensi, par verité,
Se mist en vous li solaus de droiture.
Tiers en persoune, uns seus en ternité;
    D'amisté
Li vint mout grant, car tout desireté
Fuissiens, dame, par cui tous biens meüre,
Se vo dous fieus n'eüst pris de nous cure,
    Qui fu teus
Qu'i de son cors repeut les fameilleus
    De santé.

II 14 ne dr. — 21 repeust

III Riviere en cui s'esnetie et escure
Cis ors siecles souiliés de vanité,
Caurre en froidour, refroidemens d'ardure,
Pilers del mont, vaissiaus de digneté,
Aquité
Avés le treü de mortalité
Dont n'escapast umaine criature,
Se ne fuisiés; car par vo porteüre
Fu l'osteus
Widiés u tous pourrisoit vos cateus
A vieuté.

IV Relevemens de no desconfiture,
Castiaus garnis de grant nobilité,
U li cors Dieu fu ·ix· mois en closure
Pour guerroier celi qui l'eut reubé,
Respité
Soumes par vous, roïne de biauté,
De la cartre felenesse et oscure,
U li mauvais glouton, plain de luxure,
Convoiteus,
Ki adès sont de maufaire envïeus,
Sont bouté.

V Siros confis de douce confiture
De quatre herbes plaines de sanité:
Del Saint Esprit, ce tesmoigne escriture,
Del Fil, del Pere et d'incarnalité,
De bonté
Vous vient, qant cieus qui n'ont afinité
Vers vous n'envers vo douce nourreture
Secourés, lues que de lor mespresure
Sont honteus,
Ains qu'il soient en lor pechiés morteus
Alité.

VI En plenté
Nous desfendés d'orguel et de fierté,

III 26 vaissaus — 28 Avés *manque* — 30 pourreture
V 46 plaine

Et en aversité de le pointure
De desperance; atemprance et mesure
Soit li neus
Qui ferm nous tiegne en l'amour Dieu, ki seus
Rent clarté.

Remarques

V. 15. *Tiers* a ici le sens de 'triple'.

V. 16—17. *D'amisté Li vint mout grant.* Mätzner (*l. c.*, p. 263) traduit: 'Cela lui vint (il le fit) par très grande amitié', et il cite d'autres exemples comme: *De grant coardie li vient Quant adevant mostrer ne s'ose* (Keller, *Romvart*, p. 554, 18).

V. 28. On pourrait peut-être lire: *As le treü de le mortalité.* Nous avons gardé la correction de Mätzner en supposant que le poète a admis ici, comme il l'a fait plus loin (v. 58), un de ces décasyllabes sans césure dont parle Tobler dans son *Versbau*², pp. 87—88.

V. 30. *porteüre* est la correction de Mätzner.

V. 30—33. L'ôtel qui fut «vidé» est l'enfer d'où Jésus-Christ ramena les âmes des ancêtres et où, après lui, nul ne va plus s'il est le «bien» de sa Mère.

V. 49—50. *De bonté Vous vient;* cp. v. 16—17.

LX

(Raynaud: 1180)

Manuscrits: *Q, T, a, P, W.*

Éditions. De Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle* (1872), p. 107; R. Berger, *Canchons und Partures des altfranz. Trouvère Adan de le Hale*, p. 500.

Auteur: Adam de la Halle. Le ms. *a* donne cette chanson sans nom d'auteur; les autres la donnent parmi les chansons d'Adam. Sur la vie de ce poète célèbre, voir Guy, *Adan de le Hale*, et Guesnon, *Le Moyen Age*, 1900, p. 158—159.

Versification. Cinq strophes de neuf vers: sept vers octosyllabiques et deux décasyllabes. Formule: *ababaabba.* La pièce est à *coblas unissonans.*

Classement des manuscrits. Les parties des mss. *Q, T, P, W*

qui nous intéressent ici sont tous des *Liederbücher* contenant uniquement des poésies d'Adam de la Halle (cp. Schwan, *Die altfranz. Liederhandschriften*, p. 223). Schwan a essayé de les classer d'après l'ordre des pièces qu'ils contiennent, mais il qualifie lui-même le résultat de problématique. Selon lui, le ms. *P* a gardé l'ordre primitif, et les autres forment un groupe contre lui. Les variantes de notre chanson ne répondent pas à ce classement. Au vers 30, les mss. *P* et *W* donnent: *Car en aus resne gloutrenie;* les autres mss. ont: *Freres menus de gloutrenie.* M. Berger a montré par bon nombre de citations des textes contemporains qu'Adam n'avait pas de raisons pour dire plus de mal des Dominicains que des Franciscains, mais que, par contre, les moines de l'ordre de Cîteaux jouissaient encore à cette époque d'une bonne réputation. La leçon de *Q, T, a* semble donc être la bonne. La parenté des mss. *P* et *W* est encore appuyée par deux autres fautes communes. Au vers 25, *P* et *W* lisent: *Ne soit et sire et damoisiaus,* tandis que les autres donnent: *Ne soit d'iaus sire et d.* Le contexte exige cette dernière leçon. Enfin, le premier vers de la strophe II commence dans *P* et *W: Ja n'ara,* etc.; *La n'ara,* comme ont les mss. *Q, T* et *a,* est évidemment la leçon correcte. Les mss. *P* et *W* forment donc un groupe contre les autres.

Comment faut-il classer *Q, T* et *a?* Au dernier vers, *Q* et *a* ont la leçon: *Car l'anemis,* tandis que *P, W* et *T* portent: *Quant anemis;* mais ce sont là probablement des divergences fortuites et paléographiquement explicables qui ne prouvent rien pour le groupement des manuscrits, surtout comme elles ne sauraient être mises en accord avec les variantes du vers précédent. Dans ce vers, *P, W* et *a* donnent la leçon: *Soiiés leur donc* (ou *douce) fremetés et (dous) castiaus,* et *Q T* écrivent: *Or leur soiés f..* Au point de vue du sens, les deux leçons sont aussi bonnes toutes les deux, mais elles diffèrent assez pour qu'on soit forcé d'admettre que l'une ou l'autre constitue une faute commune au groupe de manuscrits qui la contient. Pour pouvoir choisir entre ces deux leçons, il faudrait savoir si, en général, les mss. *Q* et *T* montrent des leçons fautives communes, et si le ms. *a* se rattache plus étroitement à *PW*

ou aux mss. *Q* et *T*. M. Berger, qui a édité les chansons d'Adam de la Halle, ne nous explique pas clairement comment il entend la filiation des manuscrits. Il semble cependant ressortir de l'examen des manuscrits qui précède la publication du texte des premières chansons de son édition (voir notamment les pp. 31 et 48) que, des manuscrits qui nous intéressent, *P* et *W* forment un groupe spécial — ce qui est confirmé par notre chanson — auquel se rattache aussi le ms. *Q*. D'autre part, *T* et *a* appartiendraient à un groupe opposé. Ce classement justifie le choix de la leçon au vers 30; il ne nous aide pas à reconstruire la leçon originale du vers 44. Nous introduirons dans le texte critique celle des mss. *Q* et *T*, en suivant M. Berger, et en supposant qu'il a eu des raisons sérieuses pour adopter cette leçon contre *a*, *P* et *W*. Toutefois le classement de M. Berger n'explique pas comment les mss. *P*, *W* et *a* peuvent avoir en commun la leçon fautive *Soiiés leur*, etc.: selon M. Berger le ms. *a* appartient à un autre groupe que *P W*. — Nous donnerons la chanson avec la graphie de *Q*, manuscrit picard, et dont le texte est très correct.

I
Glorïeuse virge Marie,
Puis que vos services m'est biaus
Et je vous ai encoragie,
Fais en sera uns cans nouviaus
De moi qui chant con cieus qui prie
De ses faus erremens aïe;
Car cier co̅mperrai mes aviaus
Quant de jugier sera fais li apiaus,
Se d'argumens n'estes pour moi garnie.

II
La n'ara nus talent qu'il rie
Ne s'asseürt, li jouvenciaus;
K'inorance n'escuse mie
Les pekiés c'on fait es reviaus;
Cascuns i moustrera sa vie.

I 1 *Q* v. pucele — 7 *P* Car *manque* — 8 *W* pour j.
II 10 *PW* Ja — 11 *QTW* iouenenciaus

Hé! gentius dame assignourie,
Soiiés couvreture et mantiaus
De moi qui sui tant a mesfaire isniaus
Que j'ai par vanité m'ame engagie.

III Douce dame, en glore essauchie,
De douchour fontaine et ruissiaus,
Roïne de roial lignie,
Bien vous doit souvenir de chiaus
Dont vous devés estre servie,
Que l'anemis par trecerie
Ne soit d'iaus sire et damoisiaus;
Qu'il a pluiseurs envenimés quarriaus,
Dont vostre gent pour traire a mort espie.

IV D'orguel a ja traite clergie
Et Jacobins de bons morsiaus,
Freres menus de gloutrenie,
Mais ciaus espargne de Cistiaus.
Moines, abbés a trais d'envie
Et chevaliers de reuberie;
Prendre nous cuide par monchiaus;
Encore a fait el li mauvais oisiaus;
Car de luxure a toute gent plaiie.

V Proiés vo douc fil qu'il ralie,
Comme boins paistres, ses aigniaus;
Pour vous en fera grant partie,
Car de lui fustes nes vaissiaus.
De ciaus qui vous ont corechie,
Qui dolant sont de leur folie
Doit estre vostres li fardiaus:
Or leur soiés fremetés et castiaus
Quant l'anemis fait sour eus s'envaïe.

— 17 *W* tant sui; *Les vers* 17—18 *jusqu'à* m'ame *manquent en a* — 18 *W* Et ai; *QP* pour v.

III 19 *P* en joie e. — 21 *Q* roiaus; *a* loial — 25 *PW* soit et sire et d.

IV 28 *W* traitie — 29 *Q* bons *manque* — 30 *PW* Car en aus resne g. — 32 *TaPW* trait — 34 *P* Perdre — 35 *W* fait pis; *Q* mauauais

V 40 *T* de li — 42 uo folie — 44 *a*, *W* Soiies leur donc f.; *P* Soiies lor douce fermetes et dous castiaus — 45 *Qa* Car l'anemis; *TPW* Quant anemis

V 34 *par monchiaus.* M. Berger traduit: 'in Haufen', 'en masses'.

V 35 *li mauvais oisiaus,* 'l'oiseau de proie' est naturellement le diable. Il est appelé de même dans une chanson pieuse de Thibaut de Champagne (R. 273).

V. 39 *grant partie.* Voir Tobler, *Verm. Beitr.*, I, p. 120 en note, où il y a plusieurs exemples de l'emploi de ces mots avec le sens de 'beaucoup'.

LXI

(Raynaud: 495)

MANUSCRITS: *Q, T, P, W.*

ÉDITIONS. De Coussemaker, *Œuvres complètes du trouvère Adam de la Halle,* p. 128; Berger, *Canchons und Partures des altfranz. Trouvère Adam de le Hale,* p. 486.

AUTEUR: Adam de la Halle.

VERSIFICATION. Cinq strophes de huit vers octosyllabiques rimant *abbaabab.* Toute la chanson est sur les mêmes rimes. L'envoi répète les rimes des quatre derniers vers.

CLASSEMENT DES MANUSCRITS. On sait que le ms. *W* se compose de deux *Liederbücher* d'Adam reliés ensemble. Les deux chansons pieuses se trouvent dans la seconde partie. Mais M. Berger (*ouvr. cit.*, pp. 478 et 486) a trouvé aussi dans la première partie une strophe et l'envoi de la seconde, celle qui nous occupe maintenant. Entre les strophes I et II de la chanson n:o 500 de la *Bibliographie* de M. Raynaud se trouvent intercalées ces deux strophes et une strophe d'une chanson profane (R. 1599). Il est curieux de constater que ce sont, dans les deux cas, des strophes qui manquent au ms. *P.* La strophe du ms. W^1 n'a rien d'intéressant pour le classement. Quant aux manuscrits *Q, T, P* et W^2, on peut constater seulement qu'ici, comme dans la chanson précédente, *P* et W^2 se réunissent en groupe par une faute commune. Dans tous les deux, la chanson commence: *Qui n'a pucele ou dame amee.* Le sens exige: *Qui a pucele,* etc., comme on lit dans *Q* et *T.* Au vers 25, *P* et W^2 donnent: *mout*

doit, tandis que les autres écrivent: *bien doit*, leçon que nous adoptons, en supposant avec M. Berger (cp. la chanson LX) que les mss. *Q* et *T* ne sont pas de la même famille. Le fait que l'envoi manque aux mss. *T* et *P* ne prouve rien pour le classement; on sait que les copistes n'attachent que peu d'importance aux envois, et qu'ils omettent de les copier tout indépendamment l'un de l'autre. Nous suivrons la graphie du ms. *Q*.

I Qui a pucele u dame amee,
U n'a fors decevance et vent,
Par raison doit savoir comment
La virge doit estre hounerée,
Dont on atent milleur saudee,
S'il entent bien cest argument;
Car par painture est ravisee
Toute chose c'on voit et sent.

II On se doit, plus que de riens nee,
Esmervillier d'aucune gent
Qui sont enparler belement
Envers car humaine acesmee,
Et leur pensee i ont tournee
Du tout en tout si folement
Qu'il n'ont a vous, dame, pensee,
Qui plus bele estes que les cent.

III Dame, par cui joie est dounee
A celui hiretaulement
Qui par pecié ne le despent,
Mout est l'ame bien assenee
De racorderesse esmeree,
Pour cui vous volés doucement
Proiier a vo douce portee,
Qui tant vous aime coralment.

I 1 *P W*[2] Qui na p. — 2 *P* d. et tout — 8 *Q* qui voit

II 9 *P* In — 11 *P* en parole; belement *manque* — 12 *Ce vers manque en P* — 13 *P* En leur pensee et ont t.; *W* trouuee — 14 *T* De tout en font; *TW* De tout

III *Cette strophe manque en P, mais se trouve en W*[1] — 19 *T* les d. — 20 *T* est bien lame acesmee; *W*[1] asseuree — 21 *T* Par

IV Certes, bien doit m'ame estre iree,
Qui vaurroit vivre saintement,
Quant li cors a veulie tent,
Par cui deüst estre sauvee.
Dame, deffaites la merlee;
Trop a li cors de hardement;
La cose est ja si mal alee
Que l'ame en peu d'eure s'en sent.

V Gentieus roïne courounee,
Qui vostre amour dounés briement,
Merci de mon fol errement!
Et s'a tart vous est reclamee
Par vanité que j'ai antee
Et par mauvais enortement,
Ne consentés, dame doutee,
Que ce soit a mon grevement.

VI Pour ce vous ai dame apielee
Que je n'ateng nul sauvement,
Se ma proiiere est refuzee
De vous, u pecieres s'atent.

LXII

(Raynaud: 1662)

Manuscrit: *a.*

Éditions. A. Keller, *Romvart* (1844), p. 314; E. Mätzner, *Altfranzösische Lieder* (1853), p. 68; A. Scheler, *Trouvères belges du XII*e *au XIII*e *siècle,* I (1876), p. 38.

Auteur. L'auteur de la pièce est selon le ms. *Willaumes de Bethune.* Ce poète n'est guère connu que par les deux chansons pieuses que nous publions ici. On verra qu'il les a imitées de deux chansons amoureuses, dont l'une est d'Adam de la Halle et l'autre

---

IV 25 PW^2 mout doit — 26 *Q* sainement — 27 *P* Car
V 36 *T* se a tart vous ai r. — 38 *Q* U — 40 *Q* ce tout; *T* en mon g.
VI *L'envoi manque dans P et T; il est donné par* QW^1W^2.

de Jean le Petit, contemporain d'Adam. Dans ces conditions, il est évident qu'il n'était pas, comme on l'a prétendu quelquefois, un frère ou un parent du fameux Conon de Béthune, mais qu'il devait vivre dans le dernier tiers du XIIIe siècle. Nous n'en savons pas davantage; il reste à établir s'il était de la noble maison de Béthune comme prétend M. Gröber (*Grundriss,* II, 1, p. 961), ou si ce surnom n'indique pas plutôt le lieu de naissance d'un clerc qui rima des poésies en l'honneur de la Vierge (cp. la chanson LXIII, aux remarques).

Versification. Cinq strophes de dix vers ainsi répartis: quatre vers décasyllabiques, un vers de 5, quatre vers de 7 et encore un vers de 5 syllabes. Formule: *ababbccddc.* Les rimes du premier couplet sont gardées dans tous les autres. L'envoi répète la formule des six derniers vers avec cette différence que les vers de 7 syllabes ne sont qu'au nombre de trois: le premier manque. — Le premier vers indique le modèle que Guillaume de Béthune a choisi pour sa composition. C'est la chanson d'amour: *Puis que jou sui de l'amereuse loi, Bien doi amours en cantant essaucier* (R. 1661) d'Adam de la Halle (cp. Guy, *Adan de le Hale,* p. 195). Guillaume lui a emprunté la forme strophique et les rimes.

I Puis que jou sui de l'amoureuse loi
Que Jhesucris vaut croistre et essaucier
Qant par amours fist de son cors envoi
Pour nous sauver, moi voel esleechier.
Or devons proiier
A Dieu, le roi de lassus,
Qui vaut descendre ça jus
Pour nous faire haut monter,
Que li nous doint si amer
Qu'en nous soit reçus.

II Il fu reçus, disnement et en foi,
En la Vierge, qant il s'i vaut logier,
Et il i vint humlement en recoi
En volenté de ses amis aidier.
Sans li empirier

Fu ·ix· mois en li repus;
Ançois k'il en fust issus
Eut il pris a li armer
Car et sanc pour racater
Tous ses loiaus drus.

III Armés s'en fu, si ala el tournoi,
U il soufri ses armes depechier;
Sa digne car percierent li clau troi
Pour ses menbres en la crois atacier.
Pour nous calengier
Fu el cors a mort ferus;
La fu ses sans espandus,
Dont bien nous doit ramenbrer,
Car pour pechiés essorber
Fu en crois pendus.

IV Mout doit peciés estre haïs de moi,
Qant a pendre fist men pere jugier;
Et s'ensamble nous tenons ambedoi,
Me doit mes pere amer ne tenir chier?
Ains m'en doit cacier
Hors de ses biens mout ensus,
S'en nul pechié demeur plus
Jhesucrist a adosser;
Je n'i voel plus demourer,
Si ne face nus.

V Bien est entrés de boine amour el ploi
Qui de sen gré veut les peciés laissier;
Preuc que vraie repentance ait en soi
De çou k'onkes osa Dieu courecier,
A li justicier
Doit estre en volenté mus;
Cis biens li ert mieus rendus
Que cuers ne porroit penser,
Qant venra s'ame tenser
Li dous rois Jhesus.

IV 34 peres — 38 a *manque*
V 43 Poureuc

VI Maugré l'avresier,

— — — — — — — —

Mandons la dame salus
Qui nous puet armes livrer
Pour l'anemi afoler
Si k'il est vencus.

REMARQUES

V. 1. *l'amoureuse loi* la religion d'amour, c.-à-d. la religion chrétienne.

V. 29. *essorber* pour *assorber* au sens de 'détruire, faire disparaître' (cp. Scheler, *l. c.*, p. 285).

LXIII

(Raynaud: 1176)

MANUSCRIT: *a.*

ÉDITION. A. Wallensköld, *Chansons de Conon de Béthune* (1891), p. 286.

AUTEUR: *Willaumes de Bethune* (indiqué par le ms.).

VERSIFICATION. Six strophes de huit vers décasyllabiques rimant: *ababccdd.* Toutes les strophes sont sur les mêmes rimes. — Comme la précédente, cette chanson débute par un vers emprunté à une chanson profane: *On me reprent d'amours qui me maistrie* (R. 1175). Si l'on compare les deux pièces, on voit qu'elles ont la même construction rythmique et les mêmes rimes; on peut donc assurer avec M. Jeanroy (*Krit. Jahresb.*, III, p. 114) que c'est cette chanson d'amour qui a été le modèle de notre chanson pieuse. La chanson modèle, couronnée, et, à ce qu'il paraît, assez goûtée par les contemporains de l'auteur — l'imitation et le fait qu'elle a été conservée dans trois manuscrits le prouvent — est attribuée par le ms. du Vatican à *Jean le Petit.* L'homme n'est pas autrement connu comme poète lyrique, mais il est probablement identique à ce *Jean d'Amiens le Petit* qui a écrit le ms. de la Bibliothèque communale d'Arras N:o 657, et qui fut contemporain d'Adam de la Halle (cf.

Berger, *Canchons und Partures des altfranzösischen Trouvere Adan de le Hale*, p. 10 ss.).

I On me reprent d'amours qui me maistrie,
S'est a grant tort qant aucuns me reprent,
Car ensi est que jou voel de ma vie
A bien amer metre l'entendement,
Et par vrai cuer canter d'ardant desir
De la sainte vierge dont pot issir
Une crape de cui vint l'abondance
Del vin qui fait l'arme serve estre france.

II Cele vigne est la trés vierge Marie,
Si fu plantée es cieus souvrainement,
Car ele fu d'ame et de cuer ficie
A Dieu amer et servir humlement,
Et par çou pot au fil Dieu avenir,
Et il i vint conpaignie tenir;
Si print en li cors humain et sustance
Sans li metre de corompre en doutance.

III C'est li crape, de la vigne nourrie,
Ki vin livra pour saner toute gent
De l'enferté dont li ame est perie
Qui n'a reçut de cel vin le present.
Mais ains se vaut par meürer furnir
Que se laissast de la vigne partir
U print roisins de si trés grant vaillance
Ke d'enricir tous mendis ont poissance.

IV Cil douc roisin dont la crape est saisie
Sont li menbre Jhesucrist proprement;
Et li crape est ses cors q'a grief hatie
Fu traveilliés a l'estake en present:
Si trestous nus c'on le paut desvestir,

I 1 8 franke
III 22 viege — 23 U il p. — 24 tout
IV 29 Si *manque*

Fu tant batus k'il n'en remest d'entir
Le quarte part de sa digne car blance,
N'eüst de sanc u de plaie sanslance.

V De la crape qui fu ensi froisie
Doit cascuns cuers avoir ramenbrement.
Et des roisins, faus est ki les oublie,
Car mis furent en presse estroitement
Entre le fer et le fust par ferir,
Si c'onques blés k'en molin puet qaïr
Ne fu pour maure en plus fort estraignance
Con li car Dieu fu pour no delivrance.

VI El presseoir ki la crois senefie
Fist Dieus de lui offrande entirement,
Si presenta a humaine lignie
Tel vin qui fait l'oume estre sauvement.
Qui il souvient de çou qu'il vaut souffrir,
Si voelle a Dieu son cuer et s'ame offrir;
Ensi boit on par foi et par creance
Cel vin dont Dius fait as vrais cuers pitance.

Remarques

La composition de notre chanson est intéressante. Les poètes pieux se contentent en général d'accumuler de brèves allusions au symbolisme chrétien. Il est extrêmement rare de rencontrer des pièces, comme celle-ci, où l'auteur développe le même thême d'un bout à l'autre de la chanson. Le thème traité par Guillaume de Béthune est celui du *Pressoir Mystique*. Selon M. Mâle *(L'Art religieux de la fin du moyen âge,* p. 111 et suiv.) il est né du rapprochement de deux passages de la Bible. L'un est la narration de la grappe merveilleuse que les explorateurs de la Terre Promise rapportèrent suspendue à une perche (*Num.*, XIII. 24). L'autre est le verset d'Isaïe: *Torcular calcavi solus et de gentibus non est vir mecum (Is.,* LXIII, 3). Déjà S. Augustin avait rapproché ces deux passages, en leur donnant une signification symbolique: *Primus botrus in torculari pressus est Christus* (S. Augustin, *Comment., in Psal.* LV. *Patrol.*, t. XXXVI, col. 649). M. Mâle dit qu'après S. Augustin ce symbole se rencontre assez souvent

VI 47 boit ont

dans des hymnes et des prières, et il en cite des exemples. Ce n'est qu'au XVe siècle qu'il apparaît pour la première fois dans l'art français (Mâle, *l. c.*, p. 112); mais la chanson de Guillaume prouve que le thème du *Pressoir Mystique*, pleinement développé, faisait déjà partie des notions religieuses du public lettré du XIIIe siècle.

Guillaume de Béthune révèle un art de composition remarquable dans les deux chansons que nous possédons de lui. Dans celle qui nous occupe ici, il se montre savant mystique, et c'est là un trait qui nous semble trahir les lectures d'un clerc.

V. 8. *france* — écrit *franke* dans le ms. — et *blance* (v. 31) ne sauraient rimer dans le dialecte de l'auteur avec des mots du type *abondance*. Sur cette rime mixte, qui est sans doute le produit d'une convention littéraire, voir Långfors, *Li Regres Nostre Dame*, p. LXXII.

V. 21—22. Il y resta attaché neuf mois!

LXIV

(Raynaud: 353).

Manuscrits: *a*, *P*, *X*. Le texte ci-après suit la graphie du ms. *a*.

Versification. Cinq strophes de quatorze vers dont les deux premiers, le quatrième et le cinquième, le septième au onzième et le dernier ont 5 syllabes, le troisième et le sixième 3, le douzième et le treizième 4 syllabes. Le groupement des rimes s'exprime par la formule: *aabaabccbccddb*. Les rimes changent de strophe en strophe.

Classement des manuscrits. Des trois mss., *P* et *X*, comme on peut s'y attendre, sont identiques, si on ne tient pas compte de quelques insignifiantes différences graphiques. Ils ont notamment cela de commun que les strophes III et IV leur manquent, et que la fin de la chanson a subi une altération qui rend la strophe trop courte et fausse la mesure. *a* donne toutes les cinq strophes et un texte très satisfaisant.

Origine. Les rimes: *pieus: fieús: Juieus: vieus* (str. III) accusent l'origine picarde de la chanson; *atent* (v. 2) qui rime en *-ant*, est une anomalie.

I
Mere au roi poissant,
Boin loier atent
Qui vous sert.
L'amour vostre enfant,
Ki vous aime tant,
En desert.
Roïne houneree,
Boine est la pensee
Ki a vous s'ahert.
Se ne fuisiés nee,
Toute fust dampnee
La gent qui sont
Et qui seront,
Tuit en soumes cert.

II
Pieça c'on disoit
Que verge nestroit
De Jessé:
La flours k'en istroit
Tout seurmonteroit
Par biauté.
C'est la profesie
Que dist Ysaïe,
Mil ans a passé.
La verge est Marie,
La flour senefie
Le dous Jhesu,
Qui par vertu
A tout surmonté.

III
Dame, taut fu pieus
Jhesucris, vos fieus
Glorious,
Ki des maus Juieus
Fu tenus si vieus
Pour nous tous,

I 5 *PX* Que vos amez — 14 *a* serf

II 16 *a* Cüne vierge issoit; *PX* Qun rainsiau n. — 17 *a* gesse — 20 *a* bonté — 24 *a* La uierge M. — 26 *PX* Li rois J.

III *Cette strophe manque en PX* — 31 *a* glorieus — 32 *a* juis

Que il l'escopirent
Et si le batirent;
Mout fu angoissous.
Cil qui le servirent
Et qui le creïrent
Seront toudis
En paradis
La sus aveuc vous.

IV Dame, or vous proions
K'aveuc vous aillons
En clarté,
Que nous ne soions
Aveuc les felons
Tourmenté.
Vierge griouse,
Vierge presiouse
Aiiés ent pité!
Mout iert dolerouse
L'ame et angoisouse
Que cil tenront
Qui du ciel sont
En enfer bouté.

V E! las, que feront
Cil qui la iront
Sans retour?
Ja n'en isteront,
Ne ja bien n'aront
A nul jour.
Dicele conpaigne
Nous desaconpaigne
Par ta grant douçour!
Et si nous ensaigne
Que nos ne remaigne

— 37 *a* angoisseus

IV *La strophe manque en PX* — 49 *a* glorieuse — 50 *a* presieuse — 52 *a* dolereuse — 53 *a* angoiseuse

V 57 *PX* He dex — 58 *PX* qui en enfer sont — 60 *PX* James nen istront — 61 *PX* Ne joie n'a. — 63 *a* conpaignie — 65 *La fin de la strophe est corrompue en PX qui donnent à partir de ce vers:* Cele qui est et qui sera, james fin navra.

Que i alons,
Quant nous morrons,
Ta grase et t'amour.

LXV

(Raynaud: 1743)

Manuscrit: *a*.

Versification. Cinq strophes de neuf décasyllabes rimant: *ababbccdd*. La chanson est entièrement sur les mêmes rimes. — Le modèle de la chanson a été fourni par une chanson d'amour de Perrin d'Angicourt: *Li jolis mais ne la flour qui blanchoie* (R. 1692) L'identité des rythmes et des rimes le prouvent clairement.

I Mere au douc roi de cui vient toute joie,
Canter m'estuet de vo grant signouraje.
De vo sains flans issi la grant mounoie
Dont racaté soumes tout de servage;
Dame, par vous atendons l'iretage
De paradis. Mout nous fist grant bonté
Dieus li poissans, qui prist humanité
En vos sains flans, Vierge sainte Marie,
Puis souffri mort pour nous tous rendre vie.

II Vaissiaus d'or fin, vesteüre de soie,
Rose, rubis, santés de tout malaje,
Ja tant bel non douner ne vos saroie,
N'aiiés plus bel, dame vaillans et sage.
Dieus prist en vos ·ix· mois son herbergaje:
Bien demoustra vostre grande sainté
Qant il tramist en vous sa deïté.
Mout vous savoit nete et purefiie,
Quant de vo car fu la soie nourrie.

III Douce dame, vous estes vie et voie
Pour peceours mener a droit passaje.

— 68 *a* Que nous ni alons
I 7 qui *manque* — 8 En vous — 9 tout
II 17 purefie
III 19 este

Vo grant bonté esprisier ne saroie,
Humle, vaillans, dame de haut parage,
Onques vos cuers n'ot pensee volaje;
Sourgons d'amours, fontaine de pité,
Tant a en vous de deboinaireté
Que nis celi qui vostre fil gerrie
Faites vous pais, qant vers vous s'umelie.

IV Dame, faus est ki vers vous se desroie
Et qui ne sert et vous et vostre ymaje,
Car vostre amour vo douc fil si fort loie
Qu'il n'a voloir de moustrer faus coraje
Vers peceour, tant maigne en vil usaje,
Se n'est par vous ou par vo volenté.
Dame, dont, puis k'avés tel poesté,
Mout est cis faus qui merci ne vous crie,
Qu'il ait de vous et secours et aïe.

V Dame, bien sai, cil qui ne se desvoie
De vous servir, il a tel avantaje:
De paradis a passé le monjoie,
Ne n'i a mais c'un petit de voiaje.
Dame, voilliés q'a cest pelerinaje
Puissons venir, comment k'aions ouvré,
Et vous servir a nostre sauveté,
Si que soions ens en la conpaignie
Vostre chier filg qui tout a en baillie.

— 24 pitie — 26 filz
IV 32 peceours

GLOSSAIRE

Abelir (soi), *prés. 1ère pers.* abeli XXIII$_{3}$, *p. passé* abelixans XLVIII$_{19}$, *se plaire.*

acesmer, *v. a., p. passé fém.* acesmee LXI$_{12}$, *parer.*

acheteir, *v. a., chercher à obtenir* XLVII$_{29}$.

acointier, *v. a., connaître* XXV$_{9}$.

acordance, *s. f., réconciliation* XXXIX$_{14}$.

acort, *s. m.,* XXV$_{22}$, *c. suj.* acors XLI$_{35}$, *alliance.*

acoustumance, *s. f., habitude* XXVIII$_{4}$.

adeser, *v. a., toucher, approcher* XVII$_{48}$.

adonner (soi), *prés. du subj.* adoigne XI$_{3}$, *se livrer à.*

adosser, *v. a., abandonner, renier* LXII$_{39}$.

aduré, *p. passé, adj., fém.* aduree, *permanent, éternel* XXXIV$_{33}$.

aferir, *impers., prés.* afiert VII$_{20}$, *convenir.*

affremer (soi) LVII$_{13}$, *p. passé fém.* affremee LVIII$_{28}$, *attacher fermement.*

afinceler, *v. a., prés.* afincele LI$_{46}$, *lier, prendre dans des liens.*

afinité, *s. f., voisinage, aspiration* LIX$_{50}$.

aherdre (soi), *prés.* s'ahert LXIV$_{9}$, *être attaché.*

aigrement, *adv., ardemment* XIX$_{14}$, *rudement* XXII$_{39}$.

aire, *s. f., nid* IX$_{1}$.

aisil, *s. m., vinaigre* XVII$_{36}$.

ajourner, *impers., passé déf.* ajourna LVI$_{19}$, *faire jour.*

alemele, *s. f., lame d'épee* LI$_{34}$.

aleveir, *v. a., accroître* XLVIII$_{34}$; *passé déf.* aleva XXIII$_{19}$, *élever.*

aliter (soi), *p. passé pl.* alité LIX$_{55}$, *s'endormir.*

aloser, *v. a., p. passé fém.* alosee XIII$_{17}$, *louer, faire louange.*

amesurer (soi), *se mesurer, se contenir* I$_{15}$.

amonceler, *v. n., prés.* amoncele LI$_{48}$, *réfl.* s'amoncelle II$_{21}$, *s'entasser.*

amorcele, *s. f., amorce* LI$_{60}$.

anoier, *v. a, prés.* anoie XXXVIII$_{6}$, *ennuyer.*

apaier, *v. a., prés.* apaie XXX$_{11}$, *apaiser.*

apareillier (soi), *prés.* s'apareille XXV$_{12}$, *se rendre pareil, égaler.*

aparillier, *v. a., p passé fém.* aparillie XLVII$_{23}$, *préparer, apprêter.*

apel, *s. m., c. suj.* apiaus LX$_{8}$, *appel.*

apendre, *v. n., prés.* apent XVI$_{26}$, *être attaché, appartenir.*

argant, *part. prés. fém.* LI$_{19}$, *ardent, brûlant.*

arrement, *s. m., encre* IV$_{34}$.

aservir (soi), *se mettre dans l'état de servitude* XXI$_{5}$.

assener, *v. a., p. passé fém.* assenee LVIII$_{10}$, LXI$_{20}$, *désigner, placer, destiner, guider.*

assentir (soi), *prés.* s'asent XVII$_{4}$, *acquiescer, consentir* I$_{7}$.

asseürement, *s. m., garantie, assurance* LVII$_{19}$.

asseürer (soi), *prés. du subj.* s'asseürt LX$_{11}$, *avoir la confiance.*

assevir, *v. a., satisfaire pleinement* IX$_{2}$; *exécuter* XXVI$_{7}$.

assignouri *adj., fém.* assignourie LX$_{15}$, *souverain.*

assouvaigier, *v. a., prés.* assouvaige IX$_{22}$, *soulager.*

atendre (soi), *prés.* s'atent XV$_{20}$, XXV$_{15}$ *etc., s'appliquer, aspirer.*

atorner (soi), *s'arranger* VII$_{41}$; *se tourner, s'adresser* XIV$_{26}$, *prés.* m'atour XXIV$_{5}$.

aumaire, *s. f., coffre* IX$_{17}$.

avel, *s. m., pl.* aviaus LX$_{7}$, *désir, tout ce qu'on souhaite.*

aver, *adj., avide, cupide* I$_{14}$.

avoier, *v. a., impérat.* avoie XVIII$_{46}$, *envoyer.*

avril, *s. m. c. suj.* avrieus LI$_{28}$, *avril, printemps.*

Bahif, *adj., c. suj.* bahius XLVII$_{29}$, *qui aspire.*

baillif, *s. m., c. suj.* baillius XLVII$_{30}$, *maître.*

belais, *adj., d'un rouge tirant sur l'orange* XXXIX$_{42}$.

beer, *v. n., prés.* bee XVII$_{13}$, *aspirer ardemment.*

bele, *s. f., lune* II$_{23}$ *(rem.).*

besoigne, *s. f., besoin* XI$_{8}$.

boidie, *s. f., fraude, trahison* XXXVII$_{6}$.

briement, *adv., vite* LXI$_{34}$.

buisine, *s. f., pl.* buisines I$_{45}$, *trompette, clairon.*

Cacier, *v. a., chasser* LXII$_{35}$.

calengier, *v. a., réclamer en justice, racheter* LXII$_{25}$.

catel, *s. m., c. suj.* cateus XXXIV$_{65}$, LIX$_{32}$, *bien, patrimoine.*

caurre, *s. f., chaleur* LIX$_{25}$.

cens, *s. m., considération, prestige* XV$_{31}$.

chantepleure, *s. f., celle qui pleure et chante* XVII$_{10}$.

charoigne, *s. f., chair, corps* XXXVIII$_{3}$

chartrier, *adj., fém.* chartriere XXVII$_{19}$, *prisonnier.*

chasté, *s. f., c. suj.* chastez XXI$_{17}$, *chasteté.*

chevir (soi), *venir à bout, maîtriser* I$_{3}$, XIV$_{17}$.

choisir, *v. a., contempler* II$_{28}$, XXI$_{11}$.

clau, *s. m., pl.* LXII$_{23}$, *clou.*

closure, *s. f., clôture* LIX$_{36}$.

commençance, *s. f., commencement* III$_{8}$.

compaigne, *s. f., compagnie* LXIV$_{63}$.

concevement, *s. m., conception* XII$_{21}$.

concevoir, *v. a., p. passé* concieus LII$_{14}$, *concevoir.*

concorder (soi), *s'accorder* LV$_{14}$.

conjoïr, *v. a., p. passé* conjoï XXIII$_{7}$, conjoïz XV$_{19}$, *faire bon accueil; employé comme adj.* conjoïs LIII$_{29}$, *qui plaît.*

conreer, *v. a., p. passé* conreé IV$_{35}$, *apprêter, préparer.*

consievre, *v. a, p. passé* consieus LI$_{54}$, LII$_{22}$, *atteindre à la course, en frappant.*

contendre, *v. n., combattre, lutter* XL$_{18}$.

content, *s. m., querelle, dispute* XXII$_{41}$.

contredire, *v. a., p. passé* contrediz VIII$_{46}$, *interdire.*

cotele, *s. f., cotte, manteau* II$_{3}$, LI$_{65}$.

couler, *v. a., plonger* XVII$_{42}$.

courecier, *v. a., courroucer* LXII$_{44}$.

cours, *s. m., locution adverbiale* tot le cours XVI$_{11}$, *bien vite.*

covent, *s. m.,* accord XVII$_{15}$, avoir en covent, *promettre, s'engager* XLII$_{31}$.

crape, *s. f., grappe* LXIII$_{7}$ *etc.*

creance, *s. f., croyance, foi* III$_{13}$, XLIII$_{30}$, XLVI$_{25}$.

creant, *s. m., volonté, plaisir* LVI$_{6}$.

creanter, *v. a., prés.* creant LVI$_{5}$, *assurer.*

cremir, *v. a., craindre* XXXIII$_{6}$.

crimineus, *adj., criminel* XXXIV$_{56}$.

crouler, *v. n., s'écrouler* I$_{43}$.

crüeus, *adj, fém.* crüeuse XIII$_{31}$, *cruel* XXXIX$_{21}$.

Decevance, *s. f., déception, tromperie* LXI$_{2}$.

decevoir, *v. a., p. passé* decieus LI$_{47}$ LII$_{16}$, *tromper.*

decours, *s. m., déclin* XVI$_{9}$.

defaillir, *v. n., p. passé fém.* defaillie XXX$_{22}$, *manquer.*

deffensable, *adj., c. suj.* deffensables XIX$_{15}$, *qui peut défendre.*

deffiance, *s. f., défi* XXXIX$_{24}$, *(le passage paraît corrompu).*

degaisteir *v. a., p. passé* degaisteit XLVI$_{27}$, *gâter, ravager.*

delaier, *v. n., prés.* delaie XXV$_{16}$, *tarder, être en retard.*

delgié, *adj., fém.* delgie XXXVI$_{11}$, $_{17}$, *délicat, fin.*

demoneir, *v. a., mener* XXX$_{15}$.

depechier, *v. a., briser, rompre* LXII$_{22}$.

derachier, *v. a., p. passé c. suj.* derachiés XVII$_{34}$, *arracher avec violence, déchirer.*

desaconpaignier, *v. a., impérat.* desaconpaigne LXIV$_{64}$, *séparer.*

deschanter, *v. a., changer de ton* XVII$_{3}$.

desconfire, *v. a., p. passé* desconfiz IV$_{43}$, VI$_{49}$, XLI$_{14}$, *décourager, abattre.*

desconfiture, *s. f., découragement* LIX$_{34}$.

descoulorer, *v. n., perdre sa couleur* I$_{46}$.

desdire (soi), *fut.* desdira XXII$_{40}$, *se dédire.*

deservir, *v. a., mériter par ces services* XXI$_{7}$.

desevrer, *v. a., passé déf.* dessevra XXII$_{5}$, *séparer, diviser* II$_{45}$; *v. n.,* desevreir XLVIII$_{13}$, *se séparer.*

desirier, *adj.,* desiriere XXVII$_{1}$, *désireux.*

despersement, *adv., terriblement* XXIX$_{38}$.

despiteusement, *adv., avec mépris, arrogance, rudement* XVII$_{34}$.

despris, *adj., dénué, misérable* XLIV$_{46}$.

desroier (soi), *prés.* desroie LXV$_{29}$, *s'écarter du droit chemin.*

destourner, *v. a., prés. du subj.* destourt VIII$_{43}$, *détourner.*

destraindre, *v. a., prés.* destraint XLII$_{33}$, *serrer, opprimer.*

destremper, *v. a., p. passé* destrempé IV$_{32}$, *détremper, mélanger.*

desvoier, *v. n., prés.* desvoie XVIII$_{20}$, *s'égarer; réfl. s'écarter du droit chemin* LXV$_{37}$.

deveer, *v. a., p. passé* deveé XXII$_{21}$, *interdire.*

devïer, *v. n., mourir* VII$_{35}$, $_{42}$.

devis, *s. m., désir, volonté* XLIII$_{27}$.

deviser, *v. a., expliquer* XI$_{16}$, XVII$_{6}$; *p. passé* devisés LI$_{10}$, *assigner.*

diien, *s. m., doyen* XL$_{43}$.

dolosement, *s. m., douleur, plainte douloureuse* XVII$_{18}$, XXVIII$_{12}$.

douté, *p. passé. adj., fém.* doutee LXI$_{39}$, *respecté, vénéré.*

doutif, *adj. pl.* doutieus LI$_{51}$, *redoutable; c. suj.* doutieus LI$_{64}$, *craintif.*

doutour, *adj., savant* XXIV$_{29}$.

dozime, *adj. superlat. de* dous XLVII$_{9}$.

Embatre, *v. a., plonger, précipiter* XVI$_{22}$, *réfl. prés.* s'embat XVIII$_{20}$.

empeerris, *s. f., impératrice* XLI$_{67}$.

empenir, *v. a., expier, amender* XXXVIII$_{16}$.

emperial, *adj., c. suj.* emperiaus LIII$_{10}$.

emprendre, *v. a.,* empris IV$_{9}$, XVI$_{16}$, *entreprendre, s'engager dans* XL$_{2}$.

enclin, *adj., incliné* V $_{34}$.

encombrier, *s. m., mal, dommage* VIII$_{43}$.

enconchier, *v. a, p. passé, adj. fém.* enconchie XXIV$_{35}$, *souiller.*

encoragier, *v. a., p. passé fém.* encoragie LX$_{3}$, *aimer de cœur.*

encouvrir, *v. a., passé déf.* encouvri, XXXIX$_{20}$, *couvrir.*

endurer, *v. a., tolérer* III$_{6}$.

enfantil, *adj., pl.* enfantieus LII$_{17}$, *enfantin.*

engignier, *v. a., tromper* XXXIII$_{7}$.

enluminer, *v. n., prés.* enlumine VI$_{30}$, *resplendir.*

enortement, *s. m., conseil* LXI$_{38}$.

enparler, *s. m., orateur, parleur* LXI$_{11}$.

ensus, *adv., loin* LXII$_{36}$.

entais, *adj., appliqué* LII$_{11}$.

entechier, *v. a., p. passé* entaichiés XLIV$_{39}$, *p. passé fém.* entechie VII$_{39}$, *entamer.*

entencion, *s. f., aspiration* LIV28.
entendre, *v. n., prés.* entent XII15, XXI4, *avoir l'intention, se disposer à.*
ententif, *adj., c. suj.* ententis IV37, *appliqué, studieux.*
enterin, *adj., fém.* enterine IV49, *entier* V13.
entrait, *s. m., cas suj.* entrais, *remède* LII33.
entrependre, *v. a., p. passé* entrepris XV22, XVI15, XLIV53, *saisir, surprendre, attaquer.*
envie, *s. f., perfidie* VIII27.
erainne, *s. f., cor du jugement dernier* XX19, XXIII36.
erranment, *adv., promptement, aussitôt* X16.
errement, *s. m., plur.* erremens LX6, *égarement, erreur* XLII17.
eschiver, eskieuer LVIII35, *prés.* eschivent I23, *éviter* I4.
esclairier, *v. a., éclairer* VIII13; *v. n., prés.* esclaire IX25, *luire, briller.*
escondire, *v. a., p. passé* escondiz VI32, *refuser.*
escousement, *s. m., action de se coucher, en parlant des astres* XXVIII11.
escopir, *v. a., passé déf.* escopirent LXIV35, *p. passé* escupis XLIX24, *couvrir de crachats.*
escremir, *v. n., faire des armes; inf. pris substantivement* I32.
escurer (soi), *se nettoyer* LIX23.
eshait, *s. m., cas rég. pl.* eshais LII35, *joie, ardeur.*
esleechier (soi), *se réjouir* LXII4.
eslite, *s. f., choix* LI59.
esnetïer (soi), *prés.* s'esnetie LIX23, *se nettoyer.*
espandre (soi), *passé déf.* s'espandi XLI19, *se répandre.*
especial, *adj., c. suj.* especiaus LIII12, *spécial, hors de pair.*
espeler, *v. a., prés. du subj.* espele LI13, *expliquer.*
espin, *s. m., épine* V46.
esprendre, *v. n., p. passe* espris XXXI4, LIII20. *s'allumer, s'éprendre* XL29; *v. a., impérat.* esprendés LI19, *allumer.*
esprisier, *v. a., apprécier, faire comprendre* LXV21.
esprouvé, *p. passé, adj. fém.* esprouvee XIII15, *qui a fait ses preuves, excellent.*
esqarteler, *v. a., prés.* esqartele LI30, *briser.*
essaucier, *v. a., p. passé fém.* essauchie LX19, *élever, exalter* LXII2.
essemplaire, *s. f., exemple* IX35.
essil, *s. m., c. suj.* essius XLVII13, *exil.*
essoigne, *s. f., empêchement, obstacle, retard* XI13.
essorber, *v. a., absorber, détruire* LXII29 *(rem.).*
estage, *s. m., état* XXVI4.
estake, *s. f., pieu, poteau* LXIII28.
estanceller, *v. n., prés.* estancelle II26, *briller d'un vif éclat.*
estancier, *v. n., prés.* estance LI26, *finir, s'épuiser.*
esteler, *v. a., passé déf.* estela XXII13 *garnir d'étoiles.*
estraignance, *s. f., r esserrement* LXIII39.
estraindre, *v. a., prés.* estraint LI17, *serrer, tenir rudement, châtier.*
estrainne, *s. f., cadeau* XX9.
estrif, *s. m., c. suj.* estris XXII26, *dispute, débat.*
estriver, *v. n., p. prés.* estrivant XVI4, *disputer, résister.*

Faintif, *adj., c. suj.* faintiz VI53, *lâche, hésitant.*
fameilleus, *adj., affamé* LIX21.
fauseüre, *s. f., fausseté* XXIV9.
favele, *s. f., mensonge, fourberie* LI4.
feel, *adj., c. rég. plur.* feels XLI70, *fidèle, loyal.*
felenesse, *s. f. et adj., méchante, cruelle* LIX40.
fermail, *s. m., fermoir, agrafe* IX27.
ferm, *adv., fermement* LIX61.
fermer, *v. a., fortifier* I27.
fermeté, *s. f., c. suj.* fremetés LX44, *citadelle, château fort.*

ferrer, *v. a., attacher avec des clous* XVII$_{39}$.
fiance, *s. f., foi* III$_{22}$.
ficier, *v. a., p. passé fém.* ficie LXIII$_{11}$, *fixer.*
foloier, *v. a., prés.* foloie XVIII$_{17}$, *être fou, se tromper.*
fontenil, *s. m., pl.* fontenieus LI$_{25}$, *petite fontaine.*
forsenerie, *s. f., folie* VII$_{9}$.
fournir, *v. a., exécuter* XXVI$_{8}$; *réfl.* LXIII$_{21}$, *grandir.*
frerin, *adj., pauvre, misérable* V$_{18}$.
friçon, *s. f., frayeur* X$_{15}$.
froisier, *v. a., p. passé fém.* froisie LXIII$_{33}$, *briser, forcer, maltraiter.*

Garant, *s. m., garantie, protection* XVI$_{12}$.
garde, *s. f., sujet de crainte, peur* X$_{39}$, XV$_{19}$.
garnir (soi), *se tenir sur ses gardes* LVII$_{45}$.
gast, *s. m., c. suj.* gas XX$_{23}$, *dommage.*
gast, *adj., fém.* gaste LI$_{27}$, *aride, inculte.*
gerrïer, *v. a., prés.* gerrie LXV$_{26}$, *combattre.*
gesir (soi), *prés.* se gist X$_{20}$, *se coucher.*
glout, *adj., glouton* XLIV$_{35}$.
graciier, *v. a., p. passé fém.* graciie XXIX$_{16}$, *louer.*
graer, *v. a., accorder, consentir* LVII$_{26}$.
graine, *s. f., cochenille ou kermès, employé à la teinture de l'écarlate* XXIII$_{37}$.
gravele, *s. f., sable* LI$_{16}$.
gré, *s. m., pl.* grés LIII$_{46}$, *remerciement.*
grenour, *adj., suprême* LVIII$_{14}$.
grevance, *s. f., dommage, malheur* III$_{27}$ *et* $_{31}$, XI$_{8}$ *etc.*
grevement, *s. m., dommage* LXI$_{40}$.
grever, *v. a., mettre obstacle, empêcher* VII$_{6}$.
grieté, *s. f., peine, souffrance* LIX$_{11}$.
guenchir, *v. a., obliquer, détourner* II$_{25}$.
guier, *v. a., prés.* guie XLVII$_{15}$, *conduire, guider.*

Habonder, *v. a, passé déf.* habonda XXII$_{12}$, *donner en abondance.*

haichie, *s. f., tourment, supplice* XXXVI$_{21}$.
hardement, *s. m., courage* XVII$_{47}$.
haraine, *s. f., sable* XXIII$_{16}$.
hatie, *s. f., honte* LXIII$_{27}$.
herbergaje, *s. m., logement* LXV$_{14}$.
hiretaulement, *adv., à héritage, pour toujours* LXI$_{18}$.
hoir, *s. m., héritier, enfant* IX$_{24}$.
honorance, *s. f., honneur* XXXIII$_{12}$.
hontaige, *s. m., action honteuse* IX$_{30}$.
hucier, *v. a., appeler* XXXIV$_{51}$.

Ierre, *s. f., lierre* XXVII$_{3}$.
incarnalité, *s. f., incarnation* LIX$_{48}$.
inginiere, *s. m., ingénieur* XXVII$_{27}$.

Joial, *adj., c. suj.* joiaus LIII$_{3}$, *joyeux.*
joïr, *v. a., p. passé* joïs IV$_{7}$, *goûter.*
joliveté, *s. f., gaîté, entrain* V$_{8}$.
jouel, XVI$_{39}$, juël XXXIII$_{15}$, *s. m., bijou, cadeau.*
jouticier, X$_{30}$, justicier LXII$_{45}$, *v. a., dominer, gouverner.*
juierie, *s. f., judaïsme* VII$_{33}$.
juïs, *s. m., jugement* XXXII$_{5}$ *etc.*

Kieus, *s. m., choix* LI$_{58}$.

Laidengier, *v. a., p. passé* laidengiez XLIX$_{24}$, *injurier, maltraiter.*
lancer, *v. n., prés.* lance III$_{15}$, *se lancer.*
ligement, *adv., en homme lige* XV$_{11}$.
lijance, *s. f., hommage lige* III$_{24}$, XXVI$_{33}$, XXVIII$_{22}$.
los, *s. m., conseil* XXXIV$_{35}$.

Mahaing, *s. m., infirmité, impureté* XXXV$_{10}$.
mainburnie, *s. f., tutelle, pouvoir* XLVII$_{31}$.
maintenance, *s. f., protection* XXVIII$_{1}$.
mairer, *v. a., prés.* maire XLIX$_{28}$, *maîtriser, gouverner.*
malaisif, *adj., c. suj.* malaisieus LI$_{50}$, *mauvais.*
malaje, *s. m., mal* LXV$_{11}$.
manaie, *s. f., protection, pouvoir* XXV$_{14}$.

manie, *s. f.*, *maison* XXXVII$_{17}$.
marcir, *v. n.*, *se faner* XIV$_{2}$, XXI$_{9}$.
mastin, *s. m.*, *valet* V$_{43}$.
maure, *v. a.*, *moudre* LXIII$_{39}$.
mendif, *adj. et subst.*, *pl.* mendis LXIII$_{24}$, *mendiant*.
mensoigne, *s. m. et f.*, *mensonge* XI$_{15}$.
merele, *s. f.*, *jeton;* traire fausse merele LVI$_{11}$ *(rem.)*, mestraire la merele LI$_{45}$, *jouer mauvais jeu, éprouver un malheur*.
merlee, *s. f.*, *mêlée* LXI$_{29}$.
meschin, *adj.*, *jeune* V$_{42}$.
mesestance, *s. f.*, *mauvais état des choses* III$_{6}$.
mesfais, *p. passé, adj.*, *qui a mal agi, coupable* LII$_{4}$.
mespresure, *s. f.*, *erreur* XVI$_{22}$.
miere, *s. m.*, *médecin* LV$_{17}$.
miniere, *s. f.*, *mine* XXVII$_{25}$.
molïer, *v. a.*, *prés.* molie LI$_{30}$, *adoucir, attendrir*.
moncel, *s. m.*, *pl.* monchiaus LX$_{34}$ *(rem.)*, *tas, amas*.
mont, *s. m.*, la mont, *adv.*, *là haut* XLI$_{74}$.
mounoie, *s. f.*, *monnaie* LXV$_{3}$.
moustrer, *v. a.*, *passé déf.* monstra XXVII$_{22}$, *mettre au monde* XIV$_{6}$.
movoir, *v. n.*, *prés.* muevent X$_{6}$ *prés.* muet LVI$_{1}$ *et* $_{2}$, *traiter de*; *p. passé fém.* mute XVII$_{44}$, *se mouvoir*.
muance, *s. f.*, *changement* III$_{10}$.
mucier, *v. a.*, *p. passé fém.* musie XXXVII$_{8}$, *cacher, soustraire aux regards*.
muël, *adj.*, *fém.* muële LI$_{41}$, *muet*.
muser, *v. n.*, *réfléchir*, XVIII$_{11}$; *p. passé* museit XLIV$_{2}$, *s'amuser*.

Natural, *adj.*, *c. suj.* naturaus LIII$_{37}$, *pur, franc*.
nef, *s. f.*, *c. suj.* nés XLI$_{13}$, *navire*.
net, *adj.*, *c. suj.* nes LX$_{40}$, *immaculé*.
noier, *v. n.*, *p. prés.* noiant XII$_{18}$, *nager*.
noumé, *p. passé, adj.*, *renommé*, jour noumé LII$_{68}$, *jugement dernier*.
norreture, *s. f.*, *éducation* XVI$_{5}$; nourreture LIX$_{51}$, *progéniture*.

Oiseler, *v. n.*, *prés.* oisele II$_{46}$, *tendre des pièges*.
olor, *s. f.*, *c. suj.* olors XLV$_{2}$, *odeur*.
ombrage, *adj.*, *ombreux* XLVII$_{11}$ *(rem.)*, *obscur* VIII$_{23}$.
osté, *s. m.*, *hôtel* V$_{35}$.
osteler (soi), *loger* XII$_{38}$.
otriance, *s. f.*, *octroi* XXXIX$_{13}$.

Paiele, *s. f.*, *poêle*, tenir la keue de la paiele LI$_{57}$, *avoir le maniement des affaires*.
painture, *s. f.*, *description, comparaison* LXI$_{7}$.
parçonnier, *adj.*, *fém.* parçonniere XXVII$_{39}$, *qui participe*.
parmenable, *adj.*, *permanent, invariable* XXV$_{2}$.
partir, *v. n.*, *se fendre* I$_{46}$.
pecheor, *s. m.*, *c. suj.* pechierres XIX$_{18}$, *pécheur*.
pecherin, *s. m.*, *pécheur* V$_{36}$ *(variante)*.
pereceus, *adj.*, *paresseux* LI$_{13}$.
peril, *s. m.*, *c. suj.* perius XLVII$_{14}$, *péril*.
periller, *v. a.*, *mettre en péril* XVI$_{23}$; perillier, *v. n.*, X$_{39}$, *être en peril*.
pesance, *s. f.*, *détresse, affliction* XXVIII$_{8}$.
plait, *s. m.*, *cas suj.* plais XXXIX$_{13}$, *procès*.
ploi, *s. m.*, *rang, ordre, ligne* LXII$_{41}$.
ploier, *v. n.*, *prés.* ploie XVIII$_{36}$, *céder, fléchir*.
ploncier (soi), *plonger* XXXIV$_{45}$.
poestif, *adj.*, *pl.* poestieus LI$_{42}$, *puissant*.
pointoier, *v. n.*, *prés.* pointoie XVIII$_{16}$, *chercher des pointilleries, des chicanes*.
portee, *s. f.*, *ce qu'on porte (en parlant d'une femme)* LXI$_{23}$.
porteüre, *s. f.*, *ce qu'on porte (en parlant d'une femme)* LIX$_{30}$.
pourprendre, *v. a.*, *passé déf.* pourpresis XLI$_{49}$, *entourer, couvrir*.

preu, *s. m., ce qui est bon, utile* IX6.
preuc, *adv., pour cela* LXII43 *(conjecture).*
purefiier, *v. a., p. passé fém.* purefiie LXV17, *purifier.*

Qaïr, *v. n., tomber*, LXIII38.
qarreler, *v. a., prés.* qarrele LI37, *percer, entailler.*
quarrel, *s. m., pl.* quarriaus LX26, *trait d'arbalète.*
querine, *s. f., haine* XXXIV59.

Racorderesse, *s. f., réconciliatrice* LXI21.
rapel, *s. m. c. suj.* rapiaus XXXIX4, *appel, recours.*
rapeler, *v. a., prés.* rapele LI8, *refuser.*
raviser, *v. a., p. passé fém.* ravisee LXI7, *apercevoir, reconnaître.*
ravoier (soi), *prés.* ravoie XVIII27, *rentrer dans le bon chemin.*
recepter, *v. a., donner asile* XII13.
recevoir, *p. passé* recieus, LI63, *recevoir.*
recoi, *s. m., abri, refuge* LXII13.
recordence, *s. f., souvenir, mémoire* XXXIII16.
recorder, *v. a., p. passé* recordé IV40, *rappeler, raconter* XIV15.
recreant, *adj., c. suj.* recreanz IX26, *celui qui renonce à défendre sa cause, épuisé, lassé* VI8.
ree, *s. f., rayon de miel* XXXIV42.
refui, *s. m., c. suj.* refuis XLI14, *refuge.*
regracier, *v. a., louer* X3.
relevement, *s. m., c. suj.* relevemens LIX34, *soulagement.*
relever, *v. n., passé déf.* releva XLV14, *ressusciter* I45.
religion, *s. f., piété* XVIII35.
remenance, *s. f., locution adverbiale* a remenance XXXIII10, *à perpétuité.*
remenbrance, *s. f., souvenir* III33, XXXVIII1.
remirer, *v. a., prés.* remir XVI8, *regarder, contempler* II28, V11.
renvoisier (soi), *prés.* se renvoisent V7, *se réjouir.*
reprendre, *v. n., p. passé* repris VI18, XV14, XVI31, *fém.* reprise IV22, *s'enraciner (v. Mätzner,* Altfranz. Lieder, *p. 103; Tobler,* Verm. Beitr., *I, p. 133).*
rere, *v. a., raser* XXVI25.
resaisir, *v. a., p. passé, c. suj.* resaisis VI40, *reprendre, délivrer.*
resartir, *v. a., raccommoder* XXIX27 *(rem.).*
resbaudir (soi), *prés.* resbaudis L6, *se délecter.*
rescorre, *v. a., p. passé* rescous L37, *délivrer.*
resoignier, *v. a., prés.* resoigne XI20, resoing XXXI36, *craindre, redouter.*
resort, *s. m., secours, remède* XIX21.
resourdre, *v. a., p. passé* resours XVI3, *relever, rétablir.*
respasser, *v. n., prés. du subj.* respasse LII25 *relever d'une maladie, être guéri.*
respiter, *v. a., p. passé* respité LIX38, *garantir, sauver.*
restaindre, *v. a., prés.* restaint XV23, *éteindre.*
restancier, *v. a., étancher, arrêter* XXXIV43.
retolir, *v. a., reprendre* XXXIV6.
retor, *s. m., retour* XXXI25; retour *refuge, recours* LVIII25.
retraire, *v. n., prés.* retraient IX1, *retourner; v. a., raconter, décrire* II29, IX9, XIX32.
revel, *s. m., pl.* reviaus LX13, *réjouissance.*
reveler, *v. n., se rebeller, se révolter* LI52.
riot, *s. m., dispute, querelle* V19.
risee, *s. f., joie, allégresse* XIII28.
roisnier, *v. a., couper, trancher* LI37.
rousé, *adj., fém.* rousee XIII7, *teinté de roses, rose.*
rudesce, *s. f., chaos* XXII6

Sainteé, LII48, sainté LXV15, *s. f., sainteté.*
saisif *(?), adj. tiré de* saisir, *c. suj.* saisieus LII9, *désireux, occupé de.*

saisine, *s. f., prise de possession* XXXIV$_{60}$.
saisir, *v. a., p. passé fém.* saisie LXIII$_{25}$, *mettre en possession de.*
santable, *adj., pl.* santables LI$_{43}$, *qui a du sentiment.*
saudee, *s. f., récompense* LXI$_{5}$.
seeler, *v. a., prés.* seele LI$_{33}$, *enfermer.*
sen, *s. m., sens, signification* XXXI$_{37}$.
sené, *adj., c. suj.* senez XIX$_{9}$, *intelligent, sage.*
sente, *s. f., sentier* XII$_{18}$.
someir, *v. a., consommer* XLIII$_{21}$.
soronder, *v. n., prés.* soronde LI$_{52}$, *deborder.*
souduire, *v. a., tromper* I$_{30}$; *p. prés.* soudoianz XXVII$_{33}$, *traître, séducteur.*
soufraiteus, *adj., nécessiteux, misérable* LIX$_{7}$.
sougit, *p. passé et adj., c. suj.* sougis XLIX$_{10}$, *soumis, sujet.*
souhais, *adj. (?), désireux* LII$_{26}$.
soultiment, *adv., subtilement, intelligemment* XV$_{25}$.

Talentif, *adj., c. suj.* talentieus LI$_{20}$, *désireux, empressé.*
tapin, *adj., caché et silencieux* V$_{6}$.
targif, *adj., c. suj.* targieus LI$_{29}$, *lent.*
tempres, *adv., tôt, de bonne heure* LI$_{28}$.
tenebrour, *s. f., obscurité* XIII$_{5}$.
tenser, *v. a., prés.* tense XV$_{6}$, *impérat.* tensez IX$_{30}$ *etc., garantir, protéger.*
tentir, *v. n., retentir* I$_{45}$.
terdre, *v. a., prés.* tert XLIII$_{16}$, *frotter.*
terniere, *s. f. (?), endroit lugubre, enfer* XXVII$_{23}$ *(rem.).*
tiers, *adj., triple* LIX$_{15}$.
tolir, *v. a., prés.* tout XV$_{26}$, *fut.* taura, LI$_{65}$, *passé déf.* toli XXIII$_{10}$, *enlever, ravir.*
tormenteir, *v. n., se fâcher* XLVIII$_{21}$.
tornoier, *v. n., prés.* tornoie XXXVIII$_{24}$, *s'agiter.*
tour, *s. m., occasion* LIII$_{49}$.
tourner, *v. a., passé déf.* se tourna LVI$_{15}$, *former.*
traipais, *s. m., passage* XLII$_{27}$.
traire, *v. a., p. passé pl. trais* LX$_{32}$, *fém.* traite LX$_{29}$, *tirer* LX$_{27}$.
tresmontainne XXIII$_{20}$, trismontainne XLVI$_{1}$, *s. f., étoile polaire.*
treü, *s. m., tribut* XL$_{30}$, LIX$_{28}$.
triboleir, *v. n., s'agiter* XXXVII$_{4}$.
tricheor, *s. m., c. suj.* trichiere XXVII$_{33}$, *trompeur, fourbe.*
triier, *v. a., p. passé fém.* triie VII$_{4}$, XIII$_{9}$, *choisir.*

Veance, *s. f., défense, interdiction* XXXIX$_{18}$.
venin, *s. m., méchanceté* V$_{19}$.
vent, *s. m., tromperie, fourberie* LXI$_{2}$.
vergoignier, *v. a., prés.* vergoigne I$_{21}$, *honnir, déshonorer.*
verriere, *s. f., vitrage, vitraux peints* XXVII$_{5}$, XLIII$_{7}$.
veritaulement, *adv., en vérité, sincèrement* XXXIV$_{28}$.
veulie, *s. f., frivolité* LXI$_{27}$ *(cp. Långfors et Söderhjelm,* La vie de saint Quentin, *p. 61 note, et Jeanroy,* Rev. crit., *1909, p. 222).*
viellance, *s. f., volonté* XLIII$_{31}$.
vieuté, *s. f., vilenie* XL$_{20}$.
virge, *adj., virginal* XL$_{16}$.
viutance, *s. f., vilenie* XXXIX$_{23}$.
voiseus, XII$_{14}$, XXVIII$_{25}$, voisseus XVI$_{20}$, *adj., rusé.*
volentif, *adj. c., suj.* volentius XLVII$_{5}$, volentieus LII$_{23}$, *désireux, empresse.*
voloir, *v. n., passé déf.* vausis XLI$_{51}$, *vouloir.*

Warantir, *v. a., garantir* XXXIII$_{5}$.

Liste des Noms

ERRATA

P. 21, v. 32, au lieu de *descremir* lire *d'escremir.*
„ 31, variantes de la str. IV, au lieu de 40 lire 44.
„ 63, ajouter comme vers 23: *Et fera parmenablement*
„ 74, pla[illegible] le chiffre 10 devant le vers: *Son fruit etc.*
„ 103, la [illegible] de la str. V se trouve en *C.*
„ 121, [illegible] du v. 11, au lieu de N:o IX lire N:o VIII.